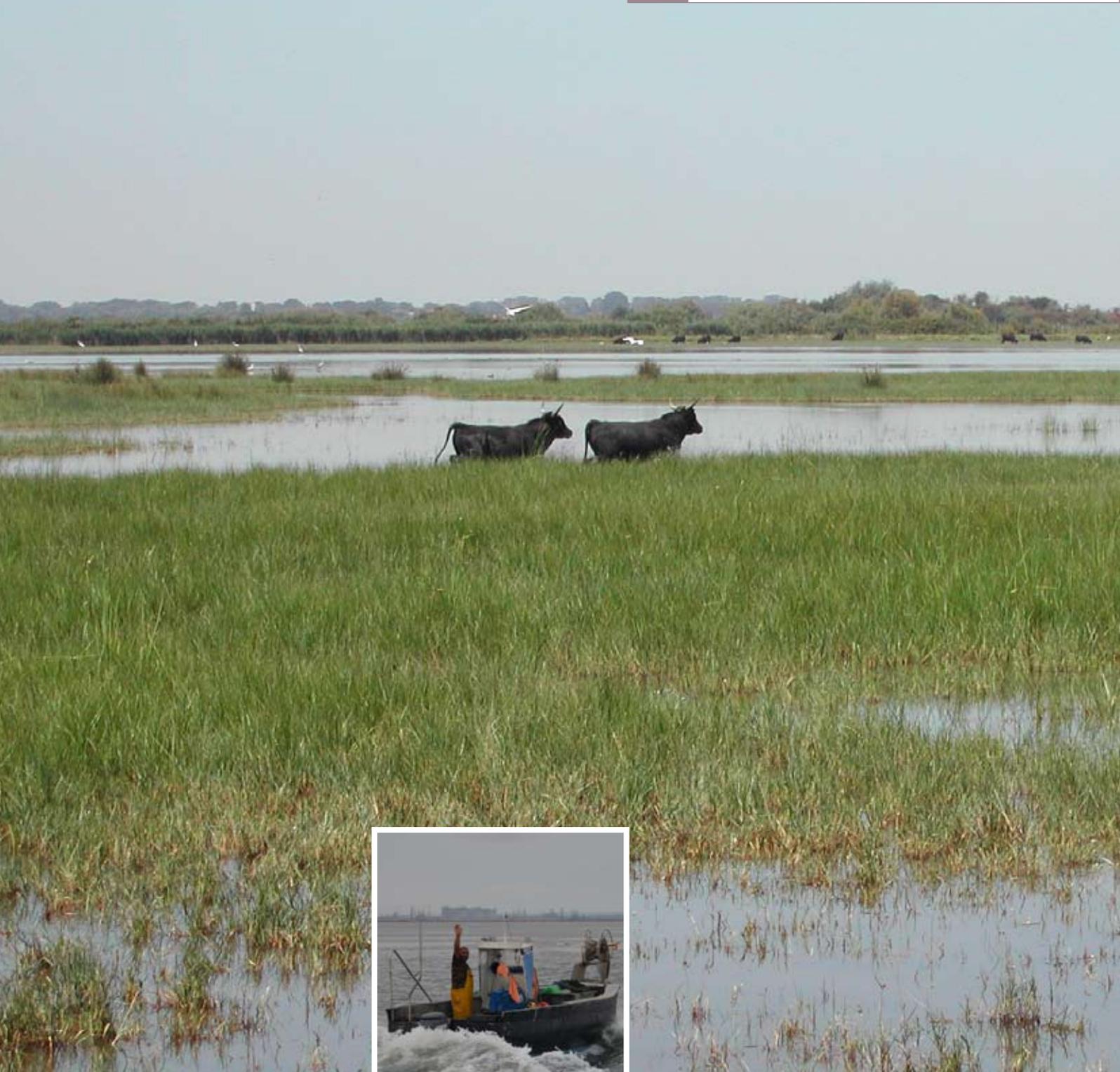


Parc naturel régional

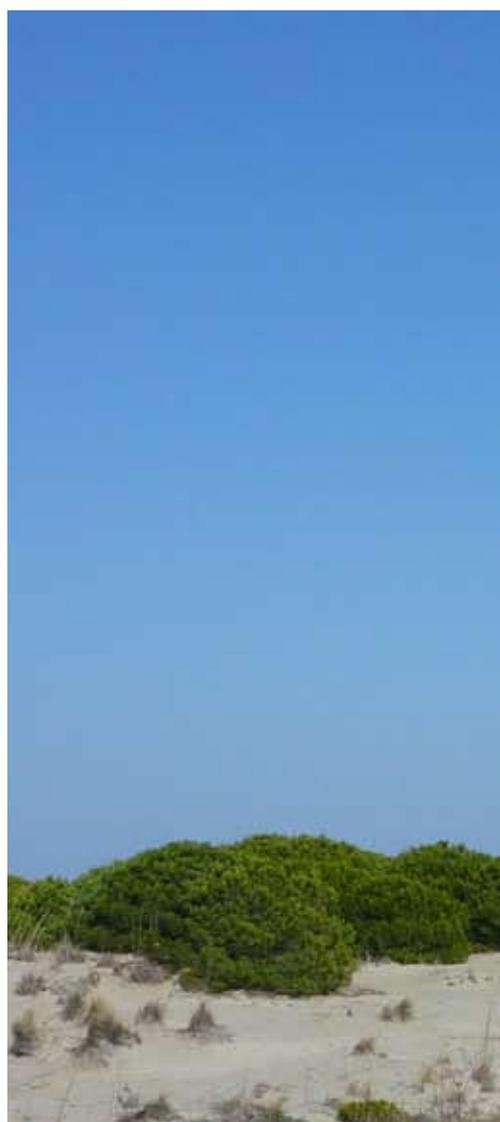
de

Camargue



Rapport
d'activités
2012





Retrouvez ce rapport
d'activités sur notre
site Internet :

www.parc-camargue.fr
rubrique
téléchargements

LE MOT DU PRÉSIDENT	3
ANALYSE GLOBALE DES OPÉRATIONS	4
ORGANISATION DU PARC	14
LE BUDGET DU PARC	18
SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE	20
LA PRESSE EN A PARLÉ	26
BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS	30
ZOOM SUR...LE CONTRAT DE DELTA	32
EAU	34
Plan d'adaptation au risque d'inondation	34
LITTORAL ET MILIEU MARIN	35
Réserve marine dans le golfe de Beauduc	35
ESPACES NATURELS	36
Réseau européen NATURA 2000	36
Plan de gestion des espaces naturels et des espèces	44
AGRICULTURE	46
Agriculture durable	46
TOURISME	48
Charte européenne de tourisme durable	48
Tourisme durable	48
PATRIMOINE CULTUREL	50
Projet scientifique et culturel du Musée de la Camargue	50
Projet " Créations contemporaines " :	51
GOUVERNANCE	52
Regards d'habitants	52
Démarche participative du Conseil de Parc	53
Animations territoriales	54
URBANISME, HABITAT, PAYSAGE	56
Charte de paysage et d'urbanisme	56
Les paysages de Camargue	57
INFORMATION, SENSIBILISATION, ÉDUCATION AU TERRITOIRE	58
Réseau d'éducation au territoire	58
Supports d'information et d'accueil	60
Observatoire du territoire et système d'information territorial	62
Observatoire du territoire : suivi du paysage et du patrimoine bâti	64
SUIVI ÉVALUATION DE LA CHARTE	65
Suivi évaluation participatif de la mise en oeuvre de la charte	65
ÉCONOMIE LOCALE, SERVICES À LA POPULATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	66
Développement de l'économie rurale et accès aux services	66
COOPÉRATION	68
Réserve de biosphère de Camargue et convention Ramsar	68
Coopération à l'international	69
ANNEXE	
Composition du Conseil de Parc et du Conseil scientifique et d'éthique	70

Après le renouvellement de la charte, l'année 2012 illustre la « vitesse de croisière » du Parc naturel régional de Camargue. Près de 70 projets ont été conduits au cours de l'année sur le territoire du Parc et celui de la Réserve de Biosphère. La grande majorité de ces projets a été conduite avec des partenaires. Ceci illustre le rôle fédérateur des politiques publiques du Parc.



La signature du Contrat de delta, qui assure la coordination de la gestion de l'eau pour les 6 années à venir, en est une très belle illustration. Son programme d'actions comporte 63 opérations, il mobilise 22 maîtres d'ouvrages et bénéficie d'un soutien financier de plus de 20 millions d'euros.

Je voudrais donc remercier ici l'État et les collectivités territoriales qui participent activement à la vie et au fonctionnement du Parc. Je remercie plus particulièrement la Région et le Département qui ont revalorisé leurs participations financières pour permettre la réalisation de ce programme d'actions ambitieux et un meilleur fonctionnement du Syndicat mixte de gestion du Parc.

Je voudrais enfin remercier le Président du Conseil régional, Michel Vauzelle, qui a porté la régionalisation de cet outil public, tous les habitants, usagers et professionnels qui se mobilisent toute l'année dans les différentes commissions et groupes de travail, les élus du Parc et l'équipe technique qui pilotent et animent ces différentes instances, ainsi que les membres des Conseils scientifiques qui enrichissent les débats et éclairent les décisions.

Que tous soient ici vivement remerciés pour leur mobilisation et leur soutien.

Tous sincèrement

Le Président

Hervé Schiavetti

H. Schiavetti



ANALYSE GLOBALE DES OPÉRATIONS

ETAT D'AVANCEMENT DES OPÉRATIONS

En 2012, le Parc a conduit 69 opérations et programmé 4 nouvelles qui seront mises en œuvre en 2013.

Parmi ces 69 opérations votées par le Comité syndical entre 2006 et 2012 :

- 31 se sont achevées en 2012, dont 10 ont été clôturées en dépenses et en recettes correspondant à un montant de 455 500 €. Les opérations concernées sont les suivantes :

- Mise en place des mesures agroenvironnementales territorialisées en Camargue (Campagne 2009)
- Réhabilitation du littoral de Piémanson - phase 1 : Programmation

- Actions de protection et de surveillance des colonies de sternes, de glaréoles et de flamants roses

- Programme d'actions du conseil de parc (année 2011)

- Formation pratique à la lutte contre les pollutions maritimes accidentelles en Camargue

- Suivi écologique, sociologique et du dérangement en parallèle de la démoustication opérationnelle au BTI (5ème année)

- Soutien à la sélection des taureaux de race Camargue par des concours tests en arènes (2011)

- Fonctionnement de la Réserve de biosphère 2011

- Elaboration d'un plan de jalonnement et d'un schéma directeur de RIS (programme de signalisation territorial du Parc).

- Mise en conformité de la maison du Parc située aux Saintes-Maries-de-la-Mer aux normes environnementales et d'accessibilité

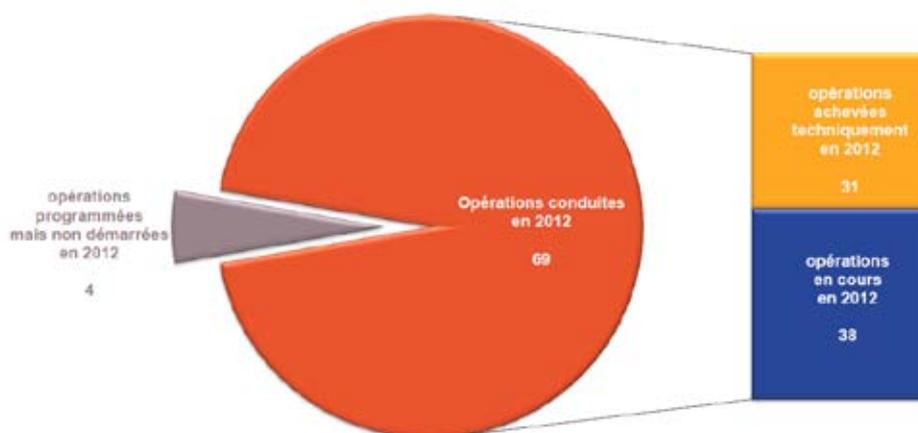
- 38 sont toujours en cours, dont 26 sont inscrites dans la convention d'objectifs 2012-2014, signée entre la Région, l'Etat et le Parc. Le montant des dépenses prévisionnelles attachées à ces actions s'élève à 8 707 600 €.



LES CHIFFRES CLÉ DES OPÉRATIONS EN 2012

- 69 opérations conduites par le Parc
- 31 opérations achevées
- 59 conventions signées

Etat d'avancement en 2012 des opérations votées par le Comité syndical entre 2006 et 2012



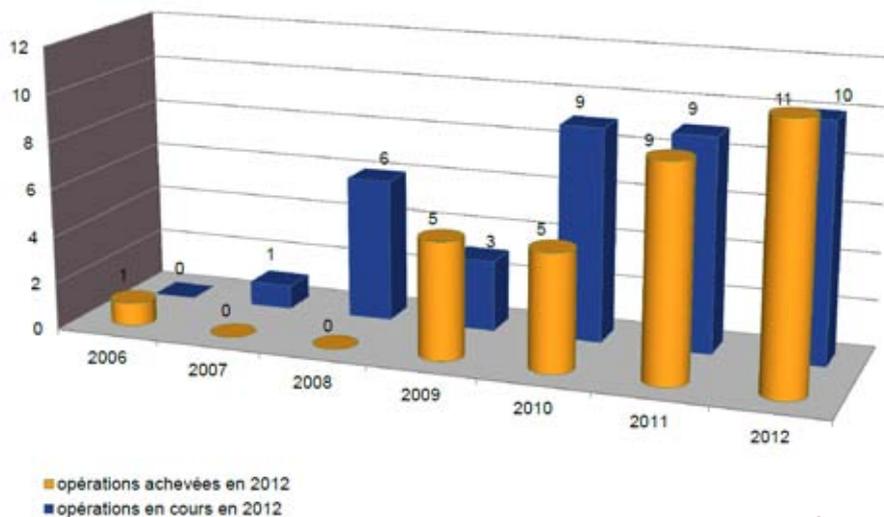
80% des opérations achevées en 2012 ont été réalisées dans un délai de 2 ans suivant leur vote par le Comité syndical. Ce taux, toujours élevé comme en 2011, traduit une bonne coordination avec les partenaires financiers.

Le délai entre la date de programmation par le Comité syndical et la date d'achèvement est de plus de 2 ans pour seulement les 6 opérations suivantes :

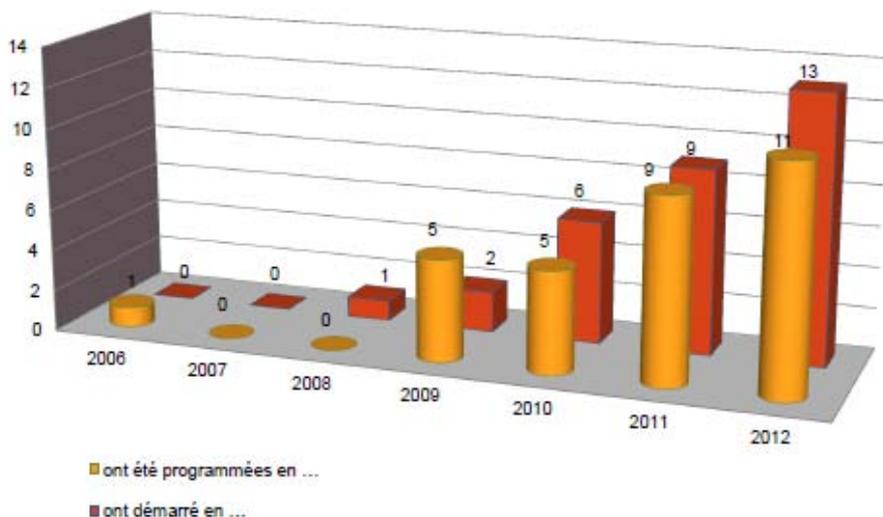
- Valorisation et commercialisation des productions agricoles en circuit court par la création d'un point de vente collectif : études et expertises préalables. Cette action, programmée dès 2006, a démarré en 2008
- Etude préalable à la mise en conformité de la maison du Parc situé aux Saintes-Maries-de-la-Mer aux normes environnementales et d'accessibilité

- Réhabilitation du littoral de Piémanson - phase 1: Programmation
- Elaboration d'un plan de jalonnement et d'un schéma directeur de RIS (programme de signalisation territorial du Parc)
- Et 2 opérations dont la durée de réalisation prévue était de plus de 2 ans :
 - Numérisation et valorisation des collections photographiques du Musée de la Camargue
 - Mise en place des mesures agroenvironnementales territorialisées en Camargue (Campagne 2009).

Répartition des opérations conduites en 2012 par année de leur programmation



Répartition des opérations achevées en 2012 par année de leur programmation et par année de leur démarrage



Source : pôle évaluation et prospective

LES GRANDS PROGRAMMES

OPERATIONS LABELLISÉES PLAN RHONE

Le Plan Rhône est un dispositif permettant de mobiliser et de flécher des financements en relation avec la stratégie territoriale du bassin Rhône Méditerranée Corse. Il labellise également des projets répondant aux objectifs de cette stratégie.

1. Etude « amélioration de l'évacuation des crues en Camargue insulaire
2. Elaboration du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 - Rhône Aval
3. Rétrospective et valorisation de 20 ans de suivis de l'occupation du sol sur le territoire du Parc (campagne 2011)
4. Les sentiers de l'eau, phase 1
5. Programme européen sur les anciens salins (LIFE MC-SALT)
6. Travaux de rénovation et d'extension du Musée de la Camargue

TOURISME, VALORISATION TERRITORIALE : CHARTE EUROPENNE DE TOURISME DURABLE (CETD)

La charte européenne de tourisme durable est une démarche de progrès agréée par EUROPARC qui permet à des espaces protégés et aux acteurs touristiques (entreprises, associations ...) qui s'y trouvent de s'engager et de progresser en matière de tourisme durable.

1. Valorisation et promotion d'itinéraires de randonnées sur le territoire du Parc
2. Réhabilitation du littoral de Piémanson : phase 1 : programmation
3. Elaboration d'un plan de jalonnement et d'un schéma directeur de RIS (programme de signalisation territoriale)
4. Projet InterParcs pour un tourisme durable qualifié dans les espaces protégés PACA : mise en œuvre dans le Parc
5. Travaux de rénovation et d'extension du Musée de la Camargue
6. Projet de valorisation des productions agricoles du Pays d'Arles en circuits courts de proximité et dans la restauration collective

DÉVELOPPEMENT RURAL : LEADER

LEADER (Liaison entre actions de développement de l'espace rural) est un programme de développement rural (2007/2013), financé par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

1. Animation et suivi du programme LEADER du Pays d'Arles (année 2012)
2. Projet de point de vente collectif au Mas du Sonnailler (pôle d'excellence rurale)

3. Projet de valorisation des productions agricoles du Pays d'Arles en circuits courts de proximité et dans la restauration collective

EAU : CONTRAT DE DELTA

Le contrat de delta soutient un programme d'actions en faveur de l'eau et des milieux aquatiques pour répondre aux enjeux de qualité et de quantité à l'échelle du delta du Rhône.

1. Numérisation et valorisation des collections photographiques du Musée de la Camargue
2. Réhabilitation du littoral de Piémanson - phase 1 : programmation
3. Lancement de la procédure d'élaboration du Document d'Objectifs du site Natura 2000 Petit Rhône
4. Rétrospective et valorisation de 20 ans de suivis de l'occupation du sol sur le territoire du Parc (campagne 2011)
5. Formation pratique à la lutte contre les pollutions maritimes accidentelles en Camargue
6. Programmation, équipement, suivi et surveillance d'une réserve marine dans le golfe de Beauduc
7. Contrat de delta Camargue : reproduction et diffusion

LIFE MC-SALT

9. Animation 2011-2014 des sites Natura 2000 Camargue
10. Travaux de rénovation et d'extension du musée de la Camargue
11. Programmation culturelle 2012

PROTECTION DE LA NATURE : NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau qui a pour objectif de maintenir la biodiversité tout en respectant les activités humaines présentes. Les sites Natura 2000 sont désignés par la communauté européenne après proposition de chaque état membre. Ce sont des sites naturels choisis pour la présence d'une flore et d'une faune exceptionnelle et listées dans une des deux directives européennes : la Directive Oiseaux de 1979 ou la Directive Habitats de 1992.

1. LIFE+ Chiro Med - Actions A : Actions préparatoires, élaboration de plans de gestion et/ou de plans d'action
2. LIFE+ Chiro Med - Actions C : Actions concrètes de conservation
3. LIFE+ Chiro Med - Actions D : Actions de sensibilisation du public et de diffusion des résultats
4. LIFE+ Chiro Med - Actions E : Actions de coordination générale du programme
5. Animation du site Natura 2000 Marais d'Arles et de la Vallée des Baux
6. Actions de protection et de surveillance des colonies de sternes, de glaréoles et de flamants roses

7. Elaboration du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 - Rhône Aval

8. Lancement de la procédure d'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 Petit Rhône

9. Surveillance et protection des espèces patrimoniales

10. Elaboration du DOCOB du site Bancs sableux de l'Espiguette

11. Animation 2011-2014 des sites Natura 2000 Camargue

GESTION DES ESPACES NATURELS

Le Parc assure pour le compte du Conservatoire du littoral la gestion de plus de 7000 hectares de milieux naturels humides.

1. Gestion des terrains du Conservatoire du littoral 2012

2. Mise en place d'une équipe saisonnière de prévention et de surveillance des espaces naturels littoraux de Camargue - saison 2012

3. Aménagement d'entrées sur le site des étangs et marais des salins de Camargue

CULTURE : MUSÉE DE LA CAMARGUE

Le Parc est gestionnaire du Musée de la Camargue qui est labellisé « musée de France », donc reconnu et contrôlé par l'Etat.

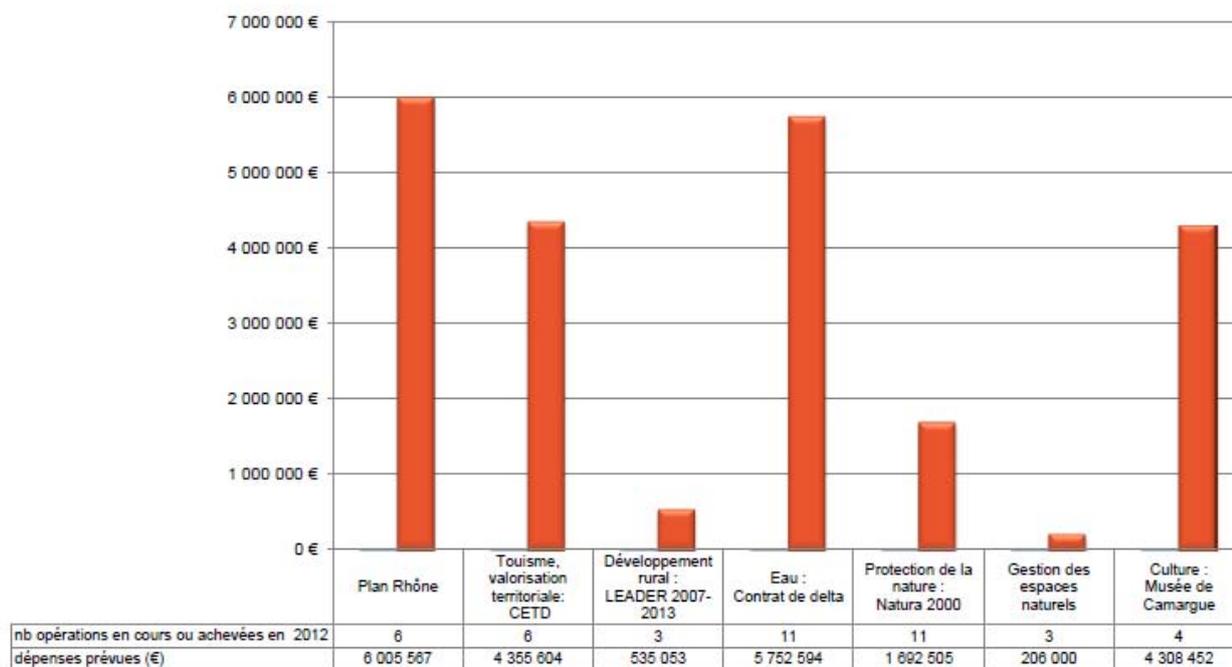
1. Numérisation et valorisation des collections photographiques du Musée de la Camargue

2. Travaux de rénovation et d'extension du musée de la Camargue

3. Programmation culturelle 2012

4. Sagno et sagnié

**Grands programmes :
nombre et montants des opérations conduites en 2012**



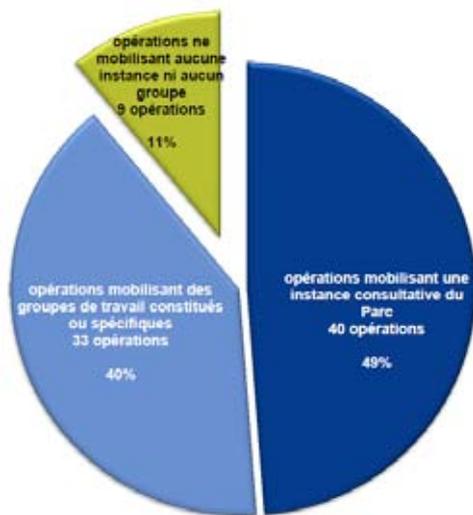
Source : pôle évaluation et prospective

ANALYSE GLOBALE DES OPÉRATIONS

LA PARTICIPATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE A LA DYNAMIQUE DU PARC

89% des opérations conduites par le Parc ont impliqué les instances consultatives du Parc ou des groupes de travail spécifiques plus restreints, confirmant le travail participatif du Parc.

Implication des instances du Parc ou autres groupes de travail dans le pilotage des opérations conduites en 2012



De même qu'en 2011, les 9 commissions organiques du Parc ont été les instances consultatives les plus sollicitées dans le pilotage des opérations, suivies par les groupes de travail spécifiques mis en place pour le pilotage des opérations, puis les groupes de travail constitués comme le comité de delta, la commission exécutive de l'eau, le comité de pilotage des sites Natura 2000 et le comité de l'observatoire Camargue. Le conseil de Parc* (ou sous-groupes issus) a vu son activité s'accroître en 2012, en liaison avec la mise en place d'un demi-poste et d'un budget dédiés à son animation.

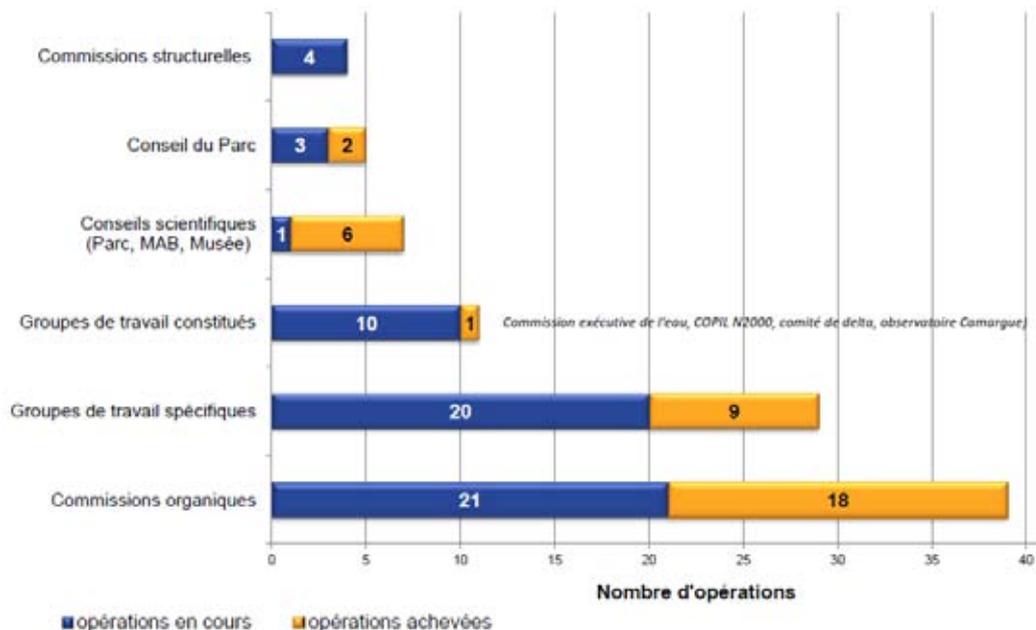
La forte activité de la commission « protection de la nature, études et recherches scientifiques » reflète directement le nombre et l'importance des opérations conduites en 2012 sur les thèmes suivis par cette commission, dont : le suivi scientifique de la démoustication opérationnelle, les opérations liées à Natura 2000, la gestion des terrains du Conservatoire du littoral, et les actions de protection et de surveillance des colonies de sternes, de glaréoles et de flamants roses.

A ces opérations s'ajoutent : la programmation, l'équipement, le suivi et la surveillance d'une réserve marine dans le golfe de Beauduc et l'accompagnement du Parc dans l'édition de l'encyclopédie de la Camargue.

* voir composition page 70

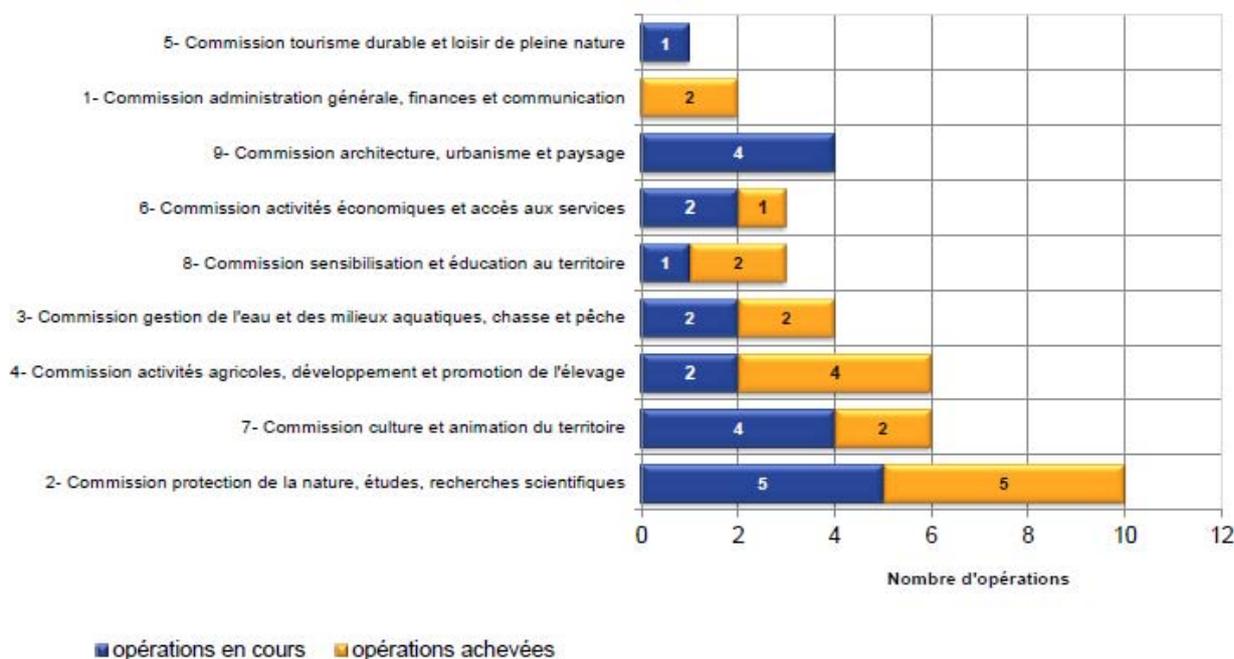
Source : pôle évaluation et prospective

Instances du Parc ou autres groupes de travail mobilisés sur les opérations conduites en 2012



Implication des commissions organiques dans les opérations conduites en 2012

Source : pôle évaluation et prospective



La commission culture et animation du territoire s'est essentiellement impliquée dans les travaux de rénovation et d'extension du Musée de la Camargue et dans les installations créées par l'artiste japonais Tadashi Kawamata dans le cadre du projet « les sentiers de l'eau ».

La commission activités agricoles, développement et promotion de l'élevage a principalement axé son travail sur les opérations relatives aux mesures agri-environnementales, au concours national « prairies fleuries » et à la mise à jour informatique des livres généalogiques, actions déjà engagées avant 2012.

LE PARC : UN MODE DE TRAVAIL PARTENARIAL

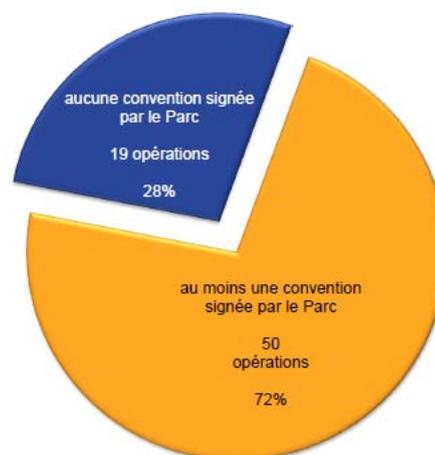
Le Parc joue souvent un rôle de coordinateur des politiques publiques conduites sur son territoire. Le suivi des conventions signées par le Parc permet d'apprécier ce rôle.

En 2012, le Parc a signé 59 conventions : 75% étaient directement en relation avec la mise en œuvre du programme d'actions.

Parmi les 69 opérations conduites, 50 ont donné lieu à la signature d'au moins une convention avec le Parc.

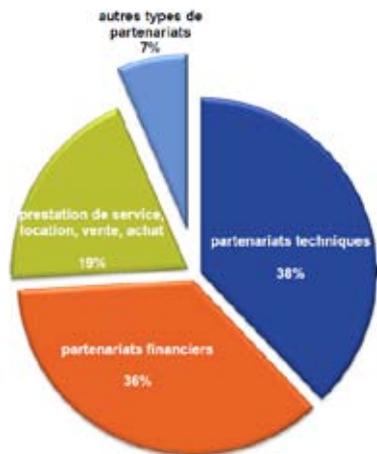
Ces conventions ont principalement concerné des professionnels ou associations de professionnels, à l'instar des sociétés suivantes : Blanc, Cavallini, Paul Ricard, Mailhan, Saint Antoine, Jacques Bon, Trois de Camargue, Bergerie d'Alivon, CTE La Grenouillère, Cabanes de Cacharel, qui ont saisi cette opportunité pour obtenir la marque Parc naturel régional de Camargue pour l'accueil du public dans les manades de taureaux ou pour les prestations de tourisme équestre.

Conventionnements pour les opérations conduites en 2012



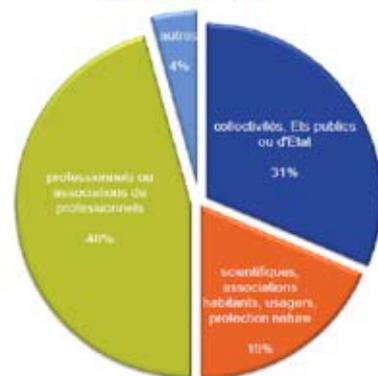
Source : pôle évaluation et prospective

Conventions de partenariat sur opérations signées par le Parc en 2012 : nature des partenariats



59 conventions signées

Conventions de partenariat sur opérations signées par le Parc en 2012 : diversité des partenaires



Source : pôle évaluation et prospective

ANALYSE PAR OBJECTIF ET AMBITION DE LA CHARTE

Cette année encore, les opérations conduites par le Syndicat mixte du Parc démontrent sa préoccupation permanente envers l'environnement et la préservation de cette zone humide méditerranéenne. Parmi les opérations concernées, citons la gestion des terrains du Conservatoire du littoral, Natura 2000, le projet LIFE+ Chiro Med, la réserve marine, la démoustication opérationnelle au BTi... qui visent principalement le maintien de l'intégrité et de la fonctionnalité des milieux naturels » (ambition 2, article 4 de la charte).

Le projet scientifique et culturel du Musée de la Camargue, estimé à près de 4 millions d'euros, explique la part très importante (50,4%) des dépenses prévisionnelles rattachées à la valorisation des traditions vivantes et la diversité des identités (ambition 3, article 9 de la charte).

Les opérations qui contribuent à intensifier le travail en réseau ou à asseoir la reconnaissance internationale du Parc de Camargue (ambition 4, article 16 de la charte) sont nombreuses : il s'agit principalement d'opérations inter parcs comme celles portant sur le tourisme durable, sur le Système d'information territorial (SIT) des Parcs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur le concours des prairies fleuries ou sur les points noirs paysagers ... mais également d'opérations de coopération nationale voire internationale, et d'échanges avec d'autres territoires partageant des problématiques communes, comme les réserves de biosphère.

Pour répondre aux missions d'éducation et d'information du public dévolues à un parc naturel régional, le Syndicat mixte a conduit plusieurs opérations visant à « renforcer la conscience locale d'une zone humide méditerranéenne unique » (ambition 4, article 14 de la charte) : tantôt destinées aux scolaires (opérations « classe Camargue » et « inviter la biodiversité dans votre école »), à un large public (conception et édition de produits de sensibilisation et d'information sur

le Parc et son territoire), ou encore à un public plus averti (rétrospective et valorisation de 20 ans de suivis de l'occupation du sol sur le territoire du Parc).

Le Parc a participé au déploiement de la couverture numérique en haut débit, dans le cadre du programme régional « Boucles Régionales Haut Débit » (BLHD), contribuant à l'amélioration de la qualité du cadre de vie des habitants (ambition 3, article 11 de la charte).

Le Parc a également piloté des études et des expertises préalables à la création d'un point de vente collectif pour valoriser et commercialiser les productions agricoles en circuit court et a accompagné le projet de reconversion du site de Salin-de-Giraud, par l'animation d'études préalables aux travaux de réhabilitation du littoral de Piémanson.

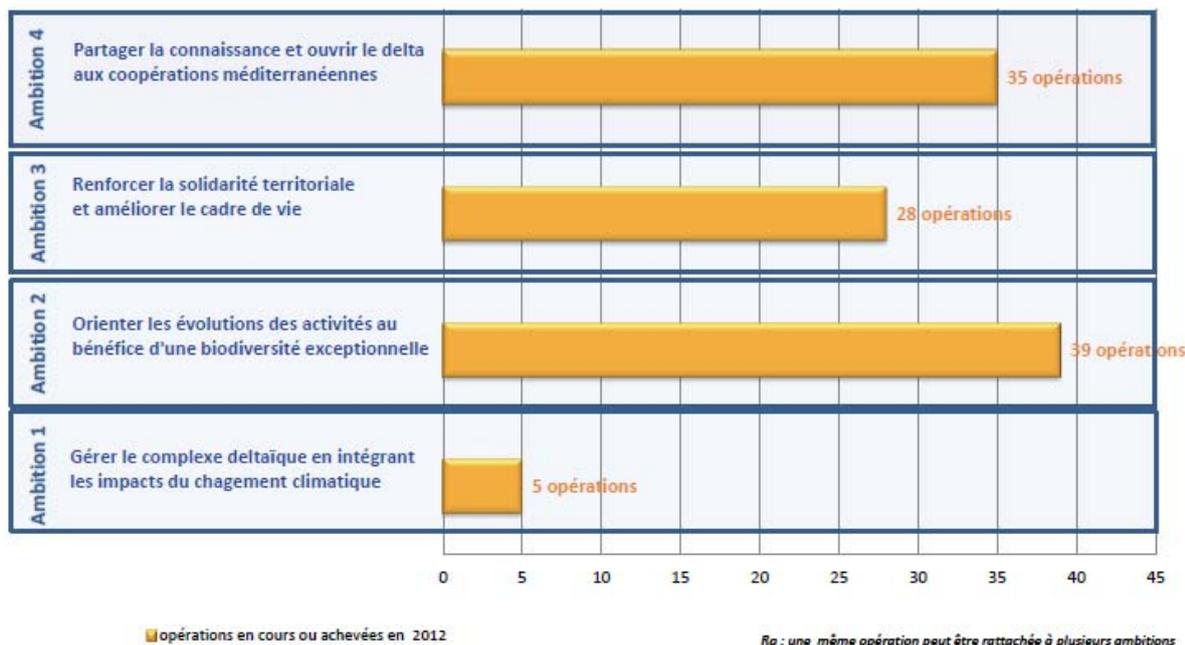
Certains objectifs stratégiques comptent encore peu d'opérations à leur actif (articles 1, 3, 8 et 12).

Concernant les articles 1 et 3, les premières opérations visant à renforcer les instances et les outils de gestion collective de l'eau sur l'ensemble du territoire du parc, à mieux organiser la gestion de l'eau sur le territoire pour répondre aux situations de crise, à mettre en place un réseau de surveillance de la qualité des eaux complémentaire aux réseaux de la DCE ou à réduire la pollution des eaux, s'inscrivent pour la plupart dans le contrat de delta dont la mise en œuvre a démarré en novembre 2012, date de la signature du contrat.

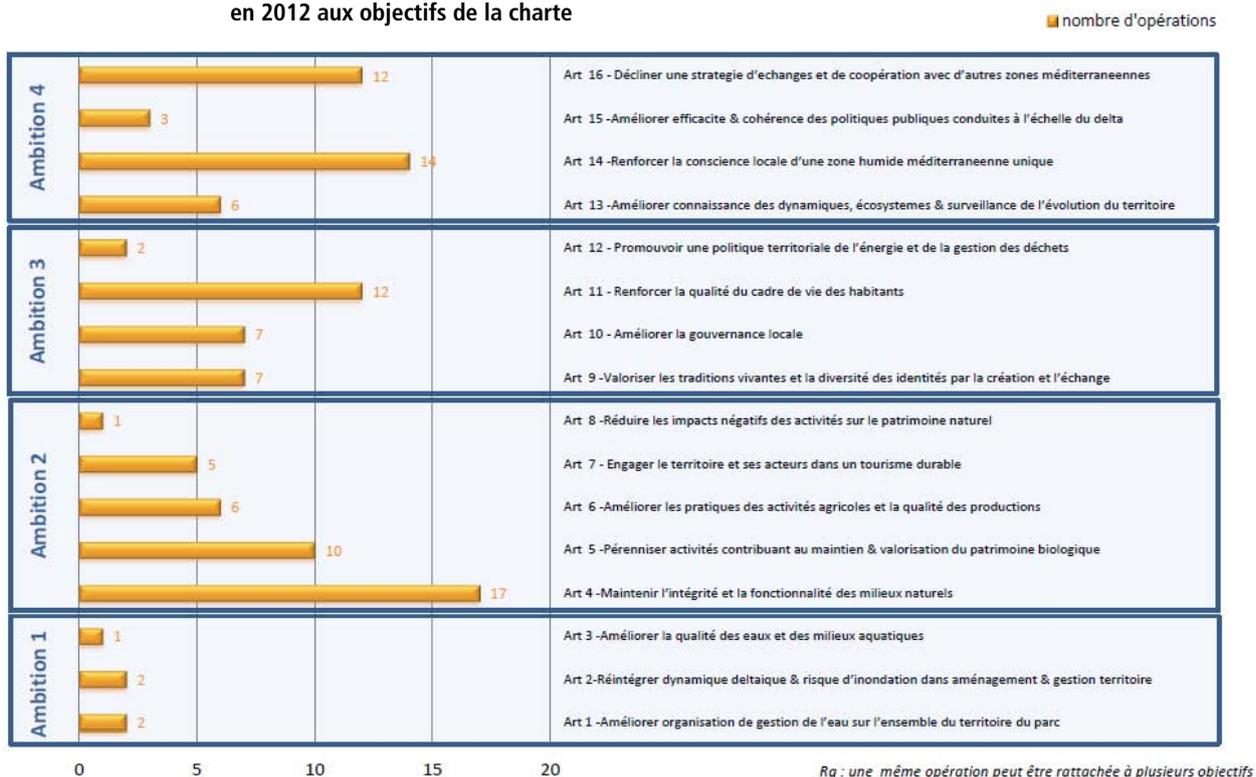
Peu d'opérations sous maîtrise d'ouvrage du Parc sont rattachées à l'article 8 « réduire les impacts négatifs des activités sur le patrimoine naturel ». Pourtant le Parc a contribué activement, aux côtés des communes, à la maîtrise des flux sur les espaces naturels sensibles, en participant à la mise en œuvre de la réglementation sur la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels et à l'organisation du stationnement et des accès aux plages, tout particulièrement à Beauduc et Piémanson.

L'interruption de la mission architecture, urbanisme pendant plusieurs mois en 2011 (chargée de mission en congé maternité non remplacée) explique le peu d'opérations affectées à l'article 12 « Promouvoir une politique territoriale de l'énergie et de la gestion des déchets ».

Contribution des opérations conduites en 2012 aux ambitions de la charte



Contribution des opérations conduites en 2012 aux objectifs de la charte



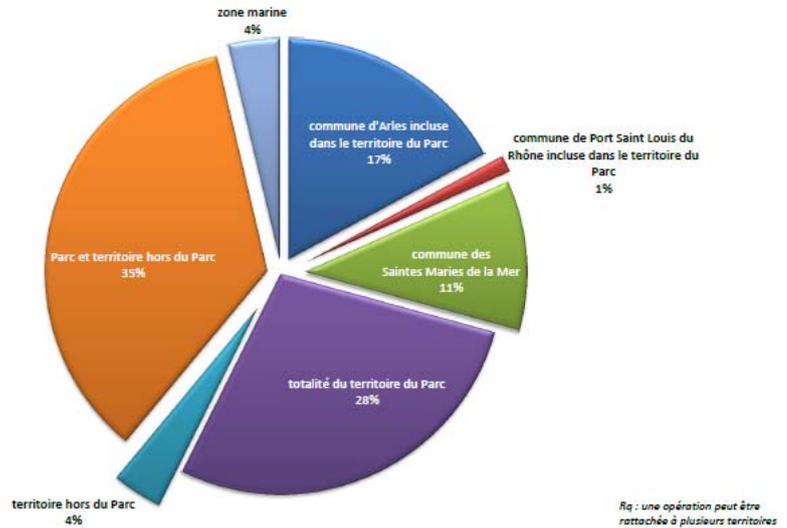
ANALYSE GLOBALE DES OPÉRATIONS

LES TERRITOIRES CONCERNÉS PAR L'ACTION DU PARC

L'essentiel des opérations conduites en 2012 par le Syndicat mixte porte sur l'ensemble du territoire classé en Parc naturel régional, qui inclut la totalité de la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer et une partie des communes d'Arles et de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

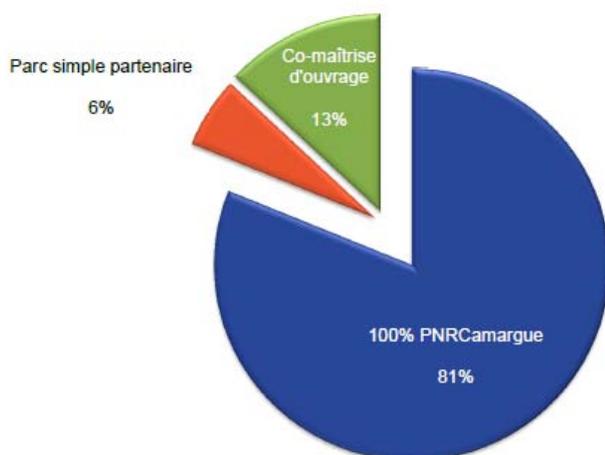
Quelques opérations, bien que localisées en des points précis de chaque commune, ont un rayonnement beaucoup plus large, comme par exemple la fête des Parcs qui s'est tenue cette année à Port-Saint-Louis-du-Rhône (nouvelle commune adhérente au Parc depuis 2011), les travaux de rénovation du Musée de la Camargue à Arles ou les courses test de taureaux de Camargue organisées dans les arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Territoires concernés par les opérations conduites en 2012



Source : pôle évaluation et prospective

Part des opérations conduites en 2012 selon le niveau de maîtrise d'ouvrage du Parc



Source : pôle évaluation et prospective

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Si on le compare à d'autres parcs naturels régionaux, le Parc naturel régional de Camargue est atypique car, dans la majorité des cas, il porte seul la quasi-totalité - soit 81% - des opérations inscrites dans son programme d'action : son ancienneté et la spécificité de son territoire, composé de seulement 3 communes, en sont les principales raisons.

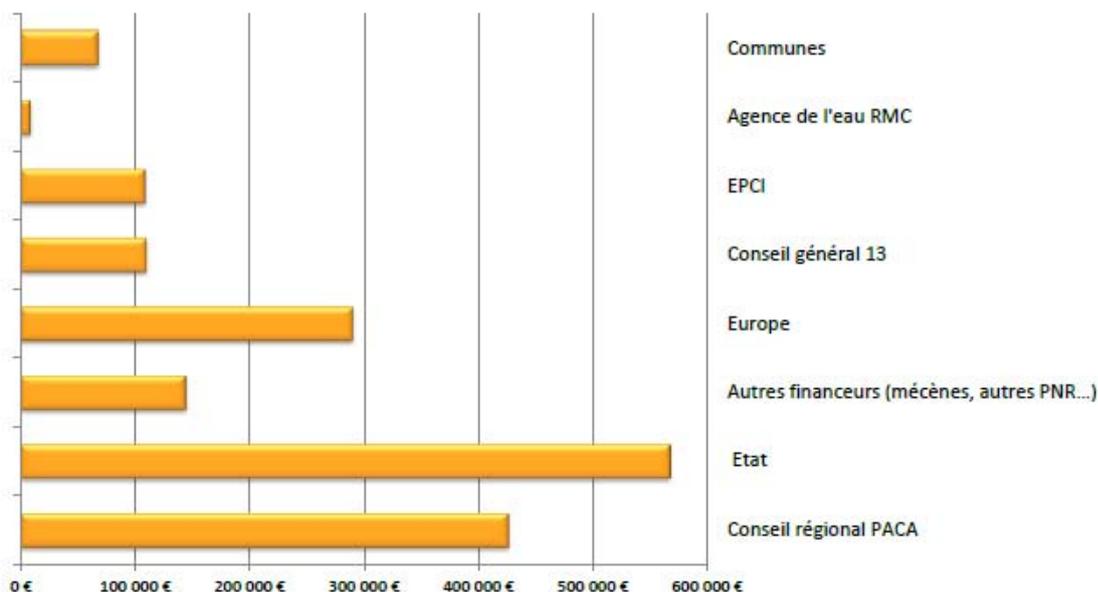
En 2012, le Parc a conduit quelques opérations en co-maîtrise d'ouvrage, notamment dans le cadre du projet Leader avec le Pays d'Arles ou du projet LIFE+ Chiro Med. Il a également participé à des opérations portées par l'Office de tourisme d'Arles (Valorisation et promotion d'itinéraires de randonnées sur le territoire du Parc) et par les Comités d'intérêt des quartiers « Tête de Camargue » et « Saliers » (Soutien au projet « près de chez nous, un arbre pour la nature »).

BILAN FINANCIER* DU PROGRAMME D' ACTIONS

Un peu plus d'une trentaine de financeurs ont contribué à la réalisation d'actions conduites par le Parc, parmi lesquels de nouveaux partenaires financiers comme la Compagnie nationale du Rhône (CNR), la Fédération des parcs de France pour la coopération en Uruguay, Marseille-Provence 2013 et Voies navigables de France (VNF).

* Le bilan financier présenté ci-après prend en compte les dépenses ou recettes imputées sur les actions conduites en 2012 depuis leur démarrage. Ce bilan n'est donc pas rattaché à l'exercice comptable de l'année 2012, contrairement à ce qui est présenté dans la partie « budget de l'année 2012 ».

Répartition des financements* perçus pour les opérations conduites en 2012 (= opérations en cours ou achevées techniquement en 2012)



Source : pôle évaluation et prospective

* l'autofinancement réalisé du Parc n'est pas intégré dans ce schéma car une partie des opérations ne sont pas clôturées en recettes ni en dépenses

LE SIÈGE ADMINISTRATIF DU PARC : UN ESPACE D'ACCUEIL, DE DÉBATS, ET D'ÉCHANGES

Parallèlement aux réunions liées à la mise en œuvre du programme d'actions et impliquant plus ou moins directement le Parc, le Mas du Pont de Rousty (siège administratif) a fréquemment servi d'espace d'accueil, de débats et d'échanges pour de multiples organismes associatifs, privés ou publics.

En 2012, l'agriculture a été un thème largement débattu notamment par Isagri (leader européen de l'informatique agricole), le CIVAM (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) et le CPIE Rhône-Pays d'Arles (rencontre publique sur le thème « quelle agriculture pour demain ? »).

Le Parc a également accueilli (parfois à plusieurs reprises) l'association internationale de la forêt méditerranéenne, le Conseil des sages de la ville d'Arles, le Comité de soutien du Parc, les partenaires du projet Pegaso (Gestion intégrée de la zone côtière) mais également des étudiants

(dont l'école supérieure d'agriculture d'Angers), des scouts et guides de France.

Rappelons que le Parc met également à la disposition des associations d'élevage ses salles pour leur permettre la tenue de leurs assemblées générales ou de réunions plus techniques. Ainsi en 2012, l'association du livre généalogique de la Raço di Bioù, l'association des éleveurs français de toros de combat, le syndicat de défense et promotion de la viande AOP de Camargue, l'association des manadiers éleveurs de la Raço di Bioù pour courses camarguaises et l'association des éleveurs de taureaux de courses camarguaises ont tenu 20 assemblées générales ou conseils d'administration au siège du Parc. L'association des éleveurs de chevaux de race Camargue s'y est réunie à 11 reprises sur des sujets plus techniques.

Comme chaque année, le Parc a été sollicité pour recevoir des délégations étrangères. On peut notamment citer l'accueil d'une délégation de 45 cadres des chambres d'agriculture slovènes et croates en juin et plusieurs délégations uruguayennes, en lien avec le projet de parc de la « Laguna de Rocha », pour lequel le Parc de Camargue assure un accompagnement technique et méthodologique.

L'ACTIVITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE DU PARC

COMITÉ SYNDICAL ET BUREAU : UN TAUX DE PARTICIPATION TOUJOURS ÉLEVÉ



Le Parc naturel régional de Camargue est géré par un Syndicat mixte ouvert élargi, dont le rôle est de mettre en œuvre les orientations de la charte adoptée par décret n° 2011-177 du 15 février 2011.

Ce Syndicat mixte est administré par un Comité syndical et un Bureau.

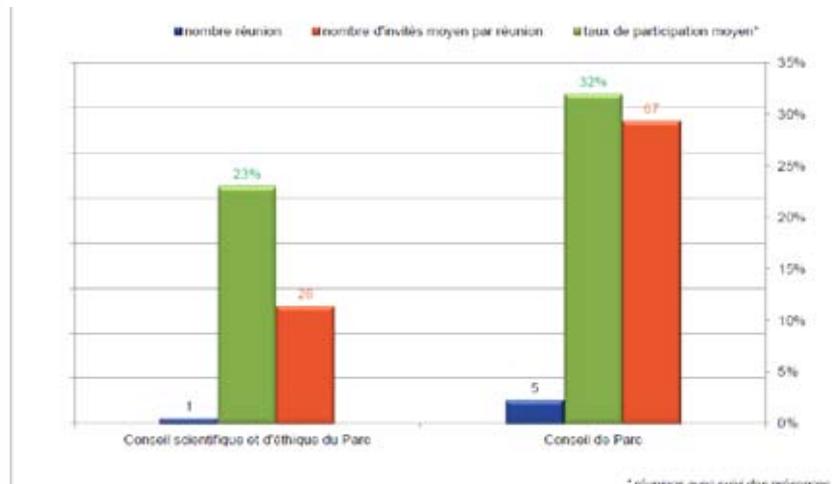
LES INSTANCES CONSULTATIVES DU PARC

Le Comité syndical est assisté d'un Conseil du Parc, d'un Conseil scientifique* et de commissions (9 commissions organiques et 3 commissions structurelles) qui permettent de préparer les décisions et d'associer les partenaires du Parc.

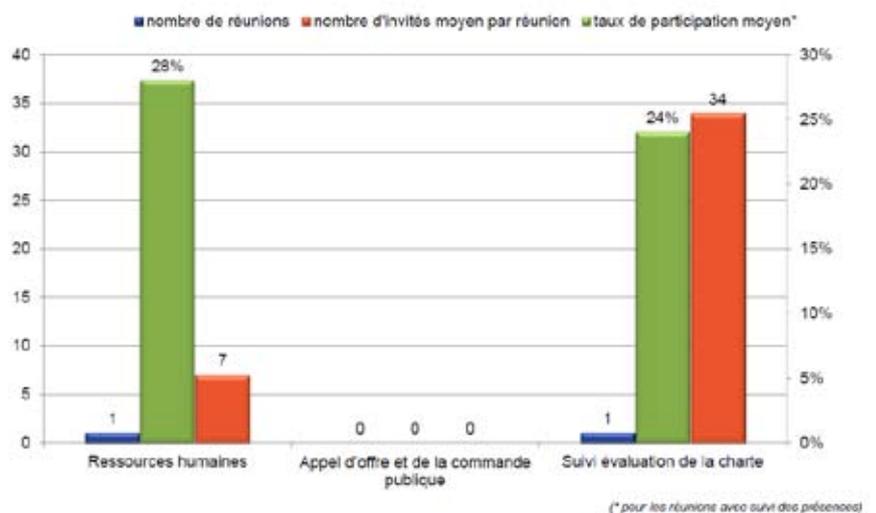
Afin de permettre une large participation de toutes les composantes socioprofessionnelles et associatives de Camargue à la vie du Parc, le Comité syndical a voté l'adhésion de 2 nouvelles structures au Conseil de Parc : le « Groupe cynégétique Arlésien », et l'association « Renaissance Saintoise », portant ainsi le nombre de ses membres à 67.

* voir composition page 70

Activités du conseil de Parc et du conseil scientifique en 2012



Activités de 3 commissions structurelles du Parc en 2012



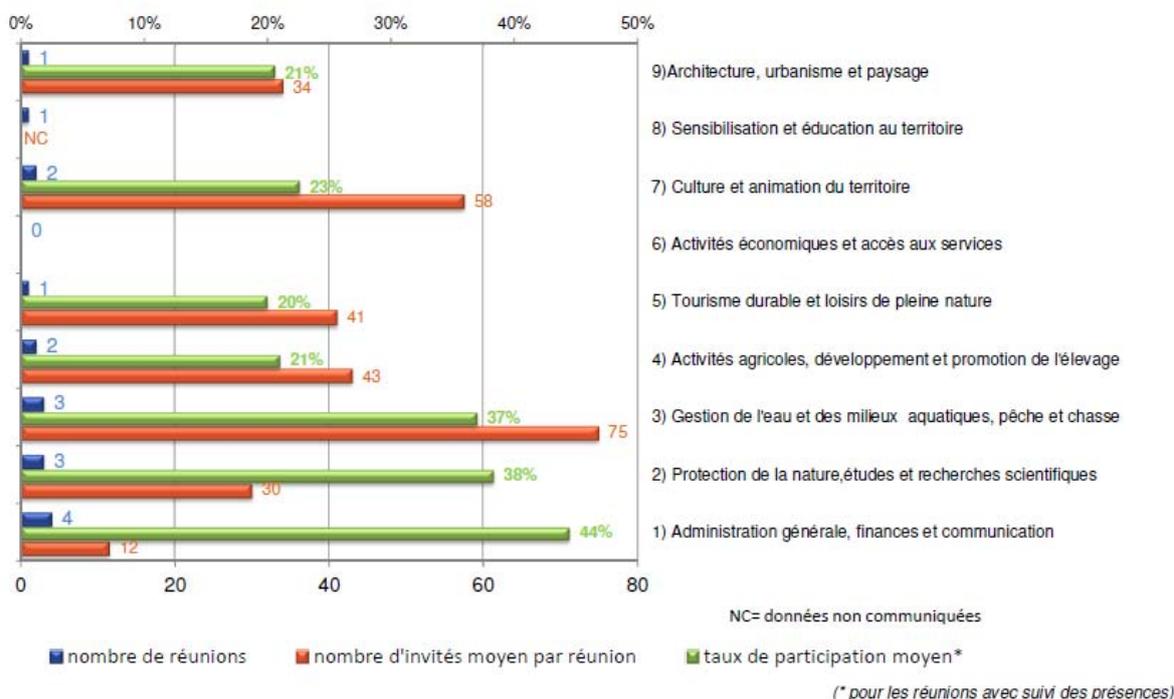
LES CHIFFRES CLÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE DU PARC

- 5 réunions du Comité syndical et du Bureau
- 95 délibérations (soit en moyenne 19 par séance) soumises au vote du Comité syndical
- taux de participation des délégués au Comité syndical : 72%
- 25 réunions des instances consultatives du Parc
- taux de participation moyen : 31%

Source : pôle administration générale

Source : pôle administration générale & évaluation et prospective

Activités des 9 commissions organiques du Parc en 2012



COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL*

Président : Hervé SCHIAVETTI
Vice-Présidents :
Région : Mohamed RAFAÏ
Département : Jacky GERARD
Commune d'Arles : David GRZYB
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Marc CHARRIER
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roland CHASSAIN

Titulaires	Suppléants
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Mohamed RAFAÏ	Marie BOUCHEZ
Christine SANDEL	Pierre SOUVET
Christian DESPLATS	Françoise FLOUPIN
Jacques LERICHOME	Nathalie LEFEBVRE

Département des Bouches-du-Rhône	
Jacky GÉRARD	Frédéric VIGOUROUX
Hervé SCHIAVETTI	René RAIMONDI
Claude VULPIAN	Evelyne SANTORU

Commune d'Arles	
Alain DERVIEUX	Martial ROCHE
David GRZYB	Bernard BACCHI
Christian MOURISARD	Fabienne PAUTONNIER
Jacques DESMAZES	Jean-Yves PLANELL

Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône	
Jean-Marc CHARRIER	Alain CAVASSILA
Georgette TAFFIGNON	Paulette PANICHI
Sophie MICHEL	Oula AZOUZ
Roland MONTURLI	Annie STAMATIOU

Titulaires

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer

Roland CHASSAIN
 Frédéric GIBERT
 Martine GONNET
 André MAUGET

Suppléants

Roger DE MURCIA
 Stéphan BEDOT
 Raymond FÉLINE
 Éric VICENTE

Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles

Yves MASONI
 Edouard NADDEO

Roger MERLIN
 Eric LACANAUD

Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

André BOULARD
 Rémy THIEULOUY

Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône

André BENDANO
 Patrick BONNET

Syndicat d'agglomération nouvelle Ouest Provence

Louis MICHEL
 Claudine SCOTTO

Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette

Nicolas KOUKAS
 Jean BRUN

Syndicat mixte de gestion des Associations syndicales du Pays d'Arles

Bernard ARSAC
 Bruno BLOHORN
 Bertrand MAZEL

* composition au 19/04/2011

L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PARC AU SERVICE DU TERRITOIRE

En 2012, le Parc a employé 54 agents (soit 41,08 ETP équivalents temps plein), dont 33 sont sur des postes permanents (soit un poste de moins qu'en 2011).

Sur les 21 postes non permanents (soit 5 postes supplémentaires par rapport à 2011), soulignons le recrutement de 4 personnes en contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE).

Une dizaine d'opérations conduites par le Parc fait appel, pour leur mise en œuvre, à de l'ingénierie d'un personnel recruté sur des contrats à durée déterminée. Ces opérations relèvent pour la plupart de programmes financés au niveau national voire européen : LIFE+ Chiro Med, Natura 2000 (animation du site des Marais d'Arles et de la Vallée des Baux, du site Camargue, élaboration des documents d'objectifs des sites Rhône Aval et Petit Rhône). Citons également le recrutement chaque année d'une équipe saisonnière d'éco-gardes (5 agents représentant 1.67 ETP), chargés de la prévention et de la surveillance des espaces naturels littoraux de Camargue.

Personnel permanent				Personnel non permanent			Total
titulaires ou stagiaires fonction publique	relevant du droit public non titulaires (CDI public)	relevant du droit public non titulaires (CDD public)	relevant du droit privé (CDI privé)	contrat accompagnement vers l'emploi (CAE, privé)	sur action (CDD public)	saisonniers	
15	2	1	15	4	11	6	54
33				21			
Charges de personnel en 2012 : 1 770 014 €							

STAGIAIRES

Le Parc a accueilli 11 stagiaires en 2012. Plusieurs d'entre eux ont participé au programme d'actions du Parc :

- Clémentine Azam, en master 1 ingénierie écologique et gestion de la biodiversité à l'université de Montpellier, a élaboré dans le cadre du LIFE+ Chiro Med un modèle prédictif de distribution de 2 espèces de chauve-souris, le grand Rhinolophe et le Murin à oreilles échanquées.
- Pierre Bimont, dans le cadre de son mémoire de master à l'ISA de Lille, a défini un plan de reboisement des propriétés situées sur le périmètre de la roubine d'irrigation de la grande Montlong.
- Aurélie Bouhet, en master eau et littoral à l'université de Montpellier II, a élaboré la maquette d'un document d'information grand public sur les usages littoraux récréatifs en Camargue.
- Juliette Chassagnaud, qui prépare un DUT de génie biologique à l'IUT de la Roche-sur-Yon, a participé au diagnostic du lézard ocellé en Camargue.
- Younès Chenoufi, en bac pro au lycée Jeanne d'Arc d'Arles, a réalisé un stage de 3 jours d'immersion en entreprise.
- Jean-Baptiste Cognet, en bac pro gestion des milieux naturels et de la faune du CFPPA Les Alpilles de Saint-Rémy-de-Provence, a participé à la gestion du site sensible de la plage de Beauduc.
- Kerwyn Cox, en licence gestion administration des institutions culturelles de l'Université Paul Cézanne d'Aix-Marseille, a effectué son stage sur le thème de l'accueil du public et la conservation du patrimoine.
- Thomas Dupuis, en BTS tourisme au Lycée privé Saint Vincent de Paul, s'est intéressé au tourisme et à la communication du patrimoine.
- Marion Fauvel, en BTS communication, a participé à la préparation de la fête des parcs et du stand de Camargue Gourmande.
- Marie-Christine Huchez, du CFPPA Les Alpilles de Saint-Rémy-de-Provence, a réalisé un stage d'intégration en entreprise dans le cadre d'une formation continue dans le domaine des espaces naturels.
- Marine Pascal, en master 2 ingénierie et développement du territoire de l'université Joseph Fourier de Grenoble, a mis en œuvre la charte européenne de tourisme durable dans le cadre d'une démarche inter parc.

PILOTAGE DE LA STRUCTURE ET DES SERVICES
Relations institutionnelles et internationales

Directeur général : **Didier Olivry**

COORDINATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
(Réserve de Biosphère, Ramsar, LEADER...)
Directeur adjoint : **Régis Vianet**

Charte du Parc
Ambitions 1, 2 et 4
Articles 1 à 4, 8 et 13

Charte du Parc
Ambitions 1, 2, 3 et 4
Articles 1 à 3, 5 à 8, 11 à 13, 16

Charte du Parc
Ambitions 1 et 3
Articles 2, 9 et 10

Charte du Parc
Ambitions 1 et 4
Articles 2 et 14

ESPACES NATURELS ET GESTION DES MILIEUX
Chef de pôle : **Stéphane Anassant**

Patrimoine Biologique
Faune, flore, Natura 2000, LIFE
Chef de pôle : **Stéphane Anassant**
Assistance Natura 3 Mares : **Florian Rabomananjara**
Chargé de mission : **Laura Dani**
Assistance Natura Rhône aval : **Laura Dani**
Assistance Natura Camargue terrestre : **David Lazin**
Animation Life Chimromed : **Christelle Galindo**
Chargé de mission : **Christelle Galindo**

Gestion des espaces naturels
Suivi des milieux, veille et gestion des domaines
Chef de projet : **Gaël Hemery**
Suivi des milieux, veille
Adjoints techniques : **Fabien Revest**, **Frédéric Jalabert**, **Ambre Paulny**

Espace littoral et maritime
Littoral et milieu marin
Chargés de mission : **Delphine Louche**
Assistance Natura Camargue maritime : **David Lazin**

EAU ET DEVELOPPEMENT RURAL
Chef de pôle : **Régis Vianet**

Activités agricoles
Agriculture, élevage
Chargée de mission : **Anne Vadon**
Appui général aux associations d'élevage : **Aurélien Jouvenel**
Chargé de mission : **Adjointe administrative : Claire Espaly**

Milieux aquatiques
Gestion de l'eau, risques
Chargée de mission : **Marie Granier**

Tourisme durable
CETD, Marque Parc, Démarches qualité
Chargée de mission : **Capucine Sar**

Aménagement du territoire, paysage
Urbanisme, architecture, énergie et paysage
Chargés de mission : **Elién Le Roux**

EVALUATION ET PROSPECTIVE
Chef de Pôle : **Régine Gai**

Observation, Evaluation
Observatoire du territoire et suivi de la charte
Chef de pôle : **Régine Gai**

Système d'Information Territorial
Gestion des données géographiques, SIG
Chargé de mission : **Philippe Isenmann**

Valorisation des données
Appui à l'évaluation
Chargée d'études : **Chantal Mebreck**

ADMINISTRATION GENERALE
Chef de pôle : **Sonia Ayme**

Budget et ressources humaines
Gestion administrative et budgétaire
Chef de pôle : **Sonia Ayme**
Suivi du programme d'actions : **Patricia Lopez**
Assistante de gestion : **Patricia Lopez**
Gestion administrative et financière LIFE : **Chiro Med Elobde Mondet**
Comptabilité, gestion du personnel : **Régine Perrin**
Assistante de gestion : **Régine Perrin**

Assistance de direction
Secrétariat de la direction : **Cécile Héritier**
Assistante de direction : **Cécile Héritier**
Secrétariat, accueil, standard, interanode, **Jacqueline Compan**
Assistante de direction : **Jacqueline Compan**
Adjointe : **Marjorie Mercier**
2,5^{ème} de temps

Maintenance équipements
Maintenance des équipements administratifs, véhicules, gardiennage
Agent technique : **Said Chenoufi**

CULTURE ET VIE LOCALE
Chef de pôle : **Estelle Rouquette**

Patrimoine culturel
Musée de la Camargue
Programmation culturelle
Conseiller : **Estelle Rouquette**

Animation territoriale
Musée de la Camargue
Agents du patrimoine : **Agathe Pardo**, **Elisabeth Puyot**, **Christelle Brémont**

Maintenance équipements
Maintenance équipements accueil
Agents techniques : **David Pando**

Communication
Relations habitants et presse, événements
Chef de projet : **Muriel Cervilla**
Assistante : **Marjorie Mercier**
3,5^{ème} temps

Education au territoire
Gestion des relais d'information du Parc *
Chargé de mission : **Julien Faure**

Sensibilisation, promotion
Animatrice : **Josiane Portes**

CONNAISSANCE ET PROMOTION DU TERRITOIRE
Chef de pôle : **Roberta Fausti**

Information et sensibilisation
Site Internet, éditions, documentation
Communication institutionnelle
Chef de pôle : **Roberta Fausti**

* Mission à mettre en œuvre

Pôle transversal

Pôle opérationnel

Personnel non permanent sur action

LE BUDGET DU PARC

BUDGET PRÉVISIONNEL



Le budget primitif, qui a été adopté le 13 décembre 2011, n'a pas pu intégrer l'ensemble des écritures et résultats de l'année précédente, le compte administratif 2011 ayant été voté le 15 mai 2012 seulement. En conséquence, un budget supplémentaire a été adopté le même jour afin d'inscrire les crédits budgétaires manquants.

Au total, les crédits ouverts sur l'exercice 2012 s'élèvent à **10 076 515 €**, correspondant aux besoins financiers nécessaires pour mener à bien l'ensemble du programme d'actions pluriannuelles du Parc.

	Budget primitif	Budget supplémentaire	DM 1	Budget total
Crédits votés	4 228 000 €	3 041 485 €	157 400 €	7 426 885 €
Fonctionnement	2 392 000 €	219 629 €	38 000 €	2 649 629 €
Investissement				
				10 076 515 €

BUDGET RÉALISÉ

Le compte administratif 2012 dégage un résultat de clôture positif de **324 431 €** après reprise du résultat 2011 et financement des reports.

Le résultat de clôture 2012 intègre plusieurs éléments :

- l'exécution financière 2012,
- la reprise des résultats 2011 en section de fonctionnement et d'investissement
- la constatation des provisions pour comptes de tiers relatives aux titres non soldés 2004-2011 à hauteur de 269 000 €
- le rattachement des charges et produits à l'exercice
- l'inscription de la dette due à l'AREA PACA (673 000€) en restes à réaliser.

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses réalisées	3 458 684 €	Dépenses réalisées sur l'exercice	181 029 €
Recettes réalisées	3 815 343 €	Recettes réalisées sur l'exercice	95 415 e
Résultat de l'exercice	356 659 €	Résultat de l'exercice	-85 614 €
Excédent reporté exercice année N-1	340 718 €	Déficit ou excédent reporté exercice année N-1	418 052 €
Résultat cumulé année N	697 377 €	Résultat cumulé	332 437 €
		Correction sur provisions semi-budgétaires	0 €
		Résultat global	332 437 €
		Reste à réaliser	-705 385 €
		Résultat global intégrant reste à réaliser	-372 946 €
Résultat de clôture : 324 431 €			

LES CHIFFRES CLÉ DU BUDGET

- Budget prévisionnel : 10 076 515 €
- Budget réalisé : résultat de clôture positif de 324 431 €
- Dotations de fonctionnement : 1 646 800 €
- Financement du programme d'actions : 1 737 000 €

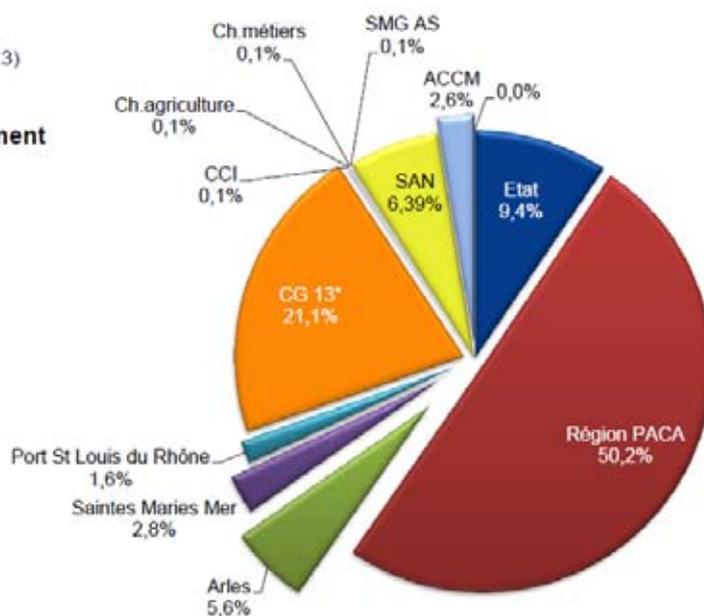


DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT

Parmi les dotations de fonctionnement qui s'élèvent à 1 646 800 €, soulignons cette année la subvention exceptionnelle de 50 000 € du Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Répartition des dotations statutaires de fonctionnement perçues des structures membres du Comité syndical et de l'État

1 596 800 € (dotations statutaires)
 + 50 000 € (subvention exceptionnelle CG 13)
1 646 800 € dotations de fonctionnement



FINANCEMENT DU PROGRAMME D' ACTIONS

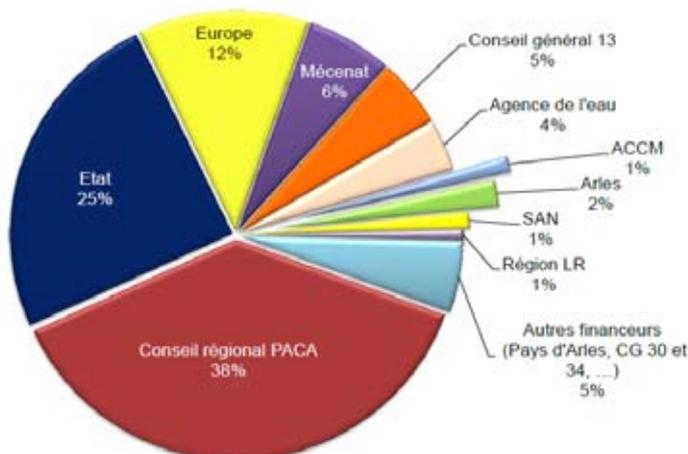
Les subventions perçues au cours de l'exercice 2012 pour la mise en œuvre du programme d'actions s'élèvent à 1 737 000 €. La Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur intervient financièrement sur l'ensemble du programme, avec une participation à hauteur de 38%. La part de l'Etat, soit 25%, porte essentiellement sur le financement de postes chargés de l'animation des 6 sites NATURA 2000 dont le Parc assure le pilotage, la poursuite du programme européen LIFE+ Chiro Med et la programmation culturelle du Musée de la Camargue. L'Agence de l'eau finance à hauteur de 50% 2,5 ETP permanents pour des missions en lien avec la gestion de l'eau (chef de projet zones humides, chargés de mission eau et milieu marin) ainsi qu'une partie des études liées à la gestion future des terrains du Conservatoire du littoral. Le Conseil général des Bouches-du-Rhône (5%), le SAN Ouest-Provence (1%) et l'ACCMM (1%) participent au financement du suivi scientifique de la démoustication.

La ville d'Arles (2%) s'est engagée dans le financement de diverses actions (signature du contrat de delta, conception & édition d'outils d'information...). Enfin les Fondations MAVIA et VEOLIA ont participé au financement de la gestion des terrains du Conservatoire du littoral confiés au Parc et de la mise en place de la réserve marine.

Financement du programme d'actions exercice 2012

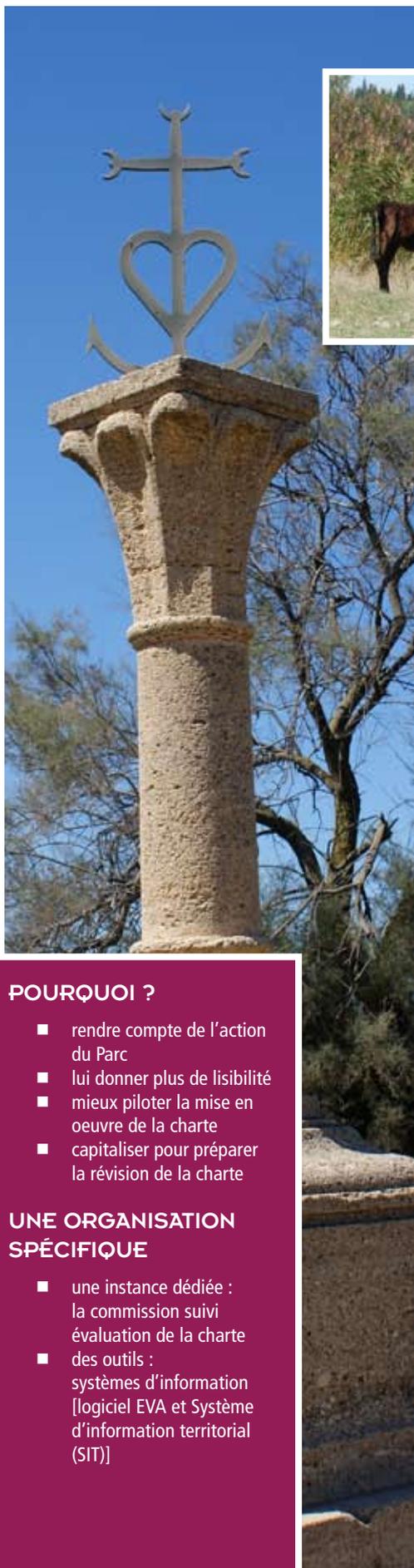
Total subventions perçues en 2012

1 737 058 €



Source : pôle administration générale

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE



Comme 35 autres parcs naturels régionaux en France, le Parc de Camargue utilise depuis 2011, date de démarrage de sa nouvelle charte, le logiciel de suivi évaluation « EVA », développé spécifiquement par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France pour répondre aux nouvelles obligations réglementaires auxquelles sont soumis les Parcs en matière de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de leurs chartes.

Le Parc met en œuvre également d'autres outils et procédures en interne dans ce même objectif, notamment pour le suivi du fonctionnement des instances du Parc, et bien entendu pour les suivis financier et comptable.

Ce que dit la charte...

Le suivi évaluation de la charte du Parc est une exigence du code de l'environnement, inscrite à l'article R-333-3, qui précise que « la charte est révisée à partir d'une analyse de l'évolution du territoire et d'une évaluation de la mise en oeuvre de la charte précédente ».

L'évaluation répond par ailleurs à une attente légitime des grandes collectivités partenaires et elle s'inscrit aussi dans une attente sociale de la population et des acteurs locaux du territoire, qui expriment de plus en plus un besoin d'information et d'efficience de l'action publique.

Enfin, le bilan interne régulier des actions mises en oeuvre d'une part et la mesure de l'évolution du territoire d'autre part, constituent un processus intégré au dispositif de suivi et d'évaluation, qui permet une démarche de progrès permanent.

L'engagement pris par les collectivités signataires :

« Nous nous considérons responsables de la mise en oeuvre des mesures relevant de nos compétences respectives et nous nous engageons à ce titre à en rendre compte dans le cadre du processus d'évaluation. »

POURQUOI ?

- rendre compte de l'action du Parc
- lui donner plus de lisibilité
- mieux piloter la mise en oeuvre de la charte
- capitaliser pour préparer la révision de la charte

UNE ORGANISATION SPÉCIFIQUE

- une instance dédiée : la commission suivi évaluation de la charte
- des outils : systèmes d'information [logiciel EVA et Système d'information territorial (SIT)]

Les tableaux et graphiques ci-après, issus du traitement des données collectées par ces différents dispositifs, illustrent les premiers résultats du suivi de la mise en œuvre de la charte pour les années 2011 et 2012. Les données relatives aux dépenses réalisées ou aux financements perçus portent exclusivement sur des opérations clôturées administrativement.

CONTRIBUTION DES OPÉRATIONS AUX OBJECTIFS DE LA CHARTE

Certains objectifs stratégiques comptent encore peu d'opérations clôturées à leur actif (articles 3, 8 et 12 et 15). Ceci s'explique notamment par le fait que :

- cela fait seulement deux années que la charte est mise en œuvre (renouvellement en février 2011 pour une durée de 12 ans),
- les opérations conduites par les partenaires signataires de la charte dans le cadre de leurs engagements et qui contribuent pourtant à la mise en œuvre des objectifs de la charte ne sont pas prises en compte dans ce rapport.

Recommandations

Une attention toute particulière devra être accordée dans les années à venir aux objectifs suivants pour lesquels aucune opération n'a encore été engagée par le syndicat mixte du Parc :

Article 2.3. Réduire l'impact du risque d'inondation et protéger les zones à fort enjeu socio-économique

Article 2.4. Développer avec les habitants la connaissance du fonctionnement du delta

Article 3.1. Mettre en place un réseau de surveillance de la qualité des eaux complémentaire aux réseaux de la DCE

Article 7.2. Développer une offre d'accueil et de services touristiques à haute performance environnementale et fondée sur l'accessibilité aux personnes déficientes

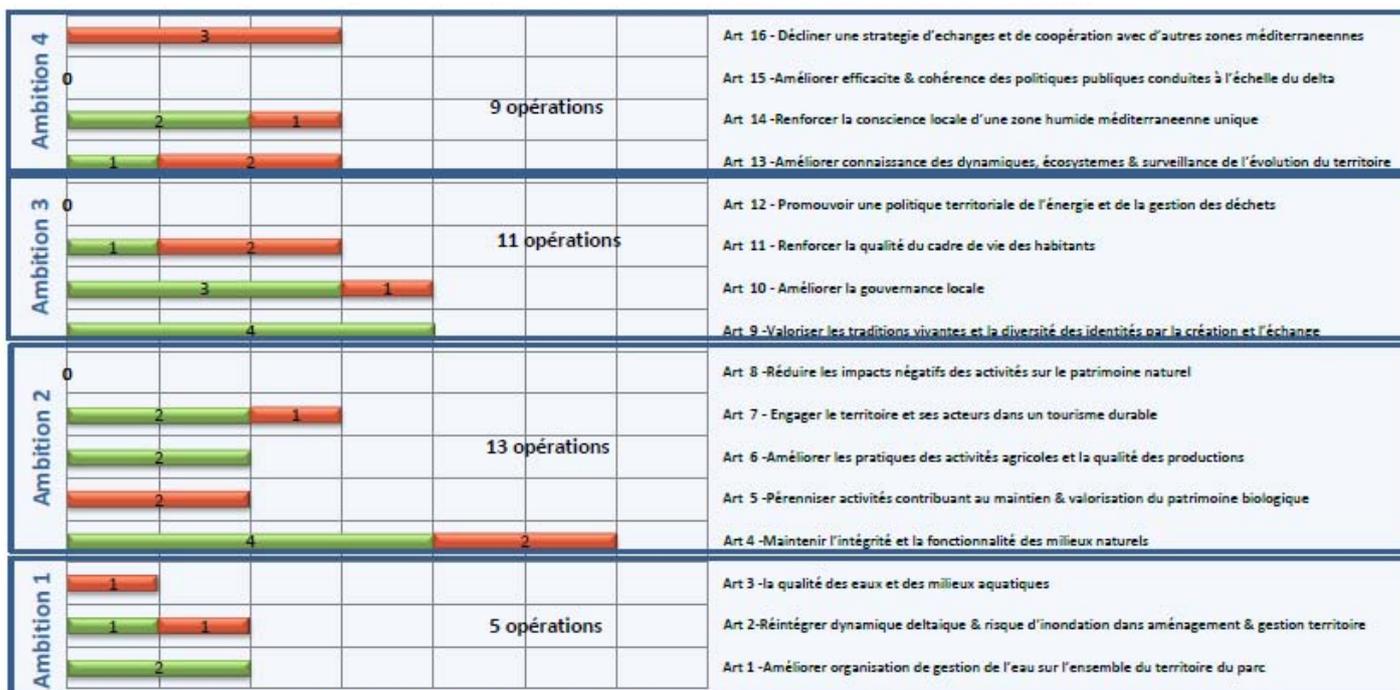
Article 8.2. Augmenter les contrôles pour mieux faire respecter la réglementation sur le territoire

Article 12.2. Développer les énergies renouvelables pour un bénéfice local et un usage de proximité

Article 12.4. Maîtriser la collecte, le traitement et la valorisation des déchets domestiques, agricoles et liés aux activités des entreprises

Article 12.5. Suivre la qualité de l'air

Bilan de la mise en œuvre de la charte : contribution des opérations clôturées aux objectifs de la charte (concerne 27 opérations clôturées en recettes et dépenses en 2011 et 2012)



■ 2011 ■ 2012

Rq : une même opération peut être rattachée à plusieurs objectifs

SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE

SUIVI DES INSTANCES CONSULTATIVES DU PARC

UN TAUX DE PARTICIPATION EN BAISSÉ PAR RAPPORT À 2011 AU PROFIT DE GROUPES DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES

Globalement, on observe, dans les toutes les instances du Parc, une baisse du taux de participation de leurs membres, excepté pour le Conseil de Parc, dont le taux augmente très légèrement.

Pour le Bureau et pour le Comité syndical le taux, bien qu'en baisse, reste élevé (supérieur à 70%).

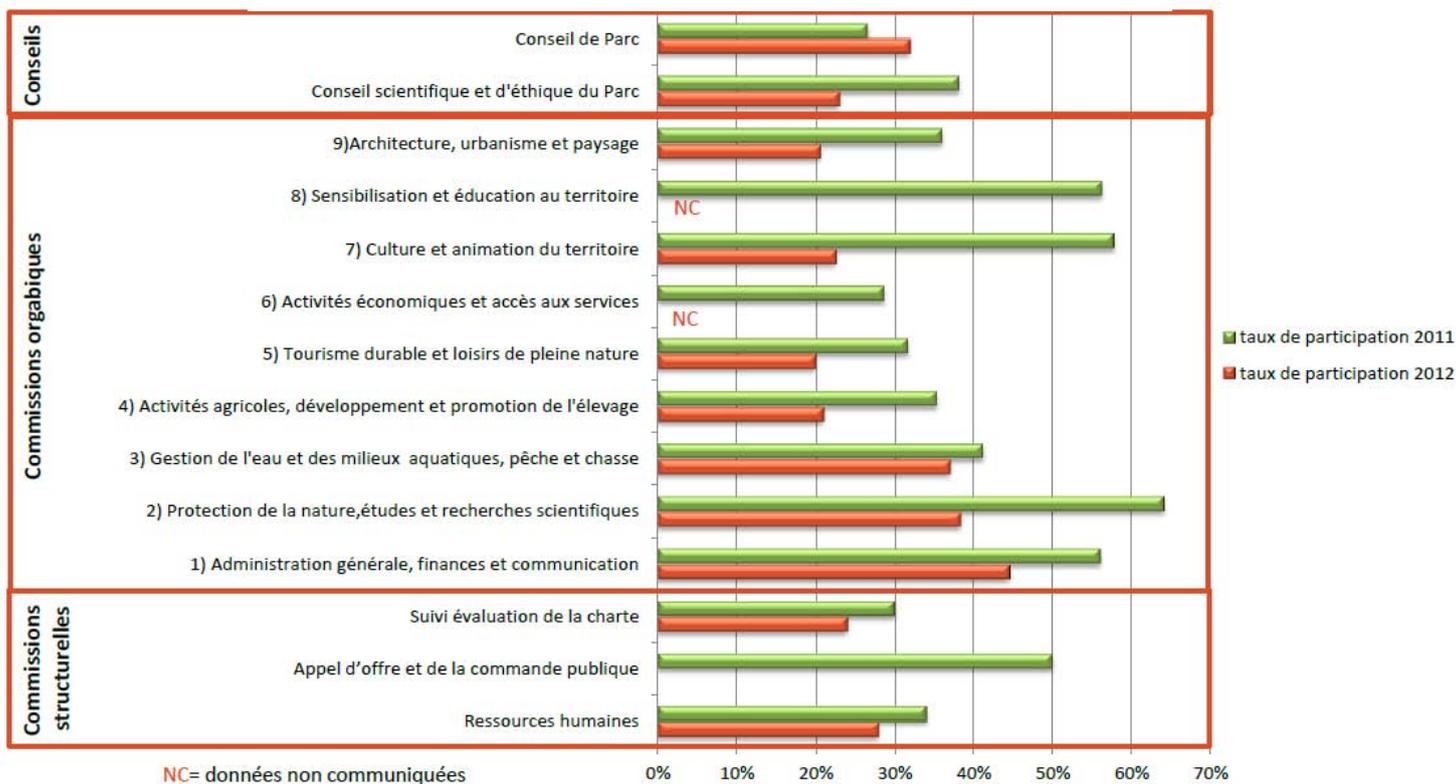
Dans les Commissions organiques, cette baisse se fait au profit de groupes de travail plus restreints et plus spécifiques aux opérations conduites (comités de pilotage et de suivi).

Les instances consultatives du Parc ont été moins mobilisées sur les opérations (49% en 2012 contre 76% en 2011).

Recommandations

Ce constat devrait amener le Parc à réfléchir à un nouveau mode de fonctionnement ou d'organisation (composition, thèmes...) de ces instances et à leur articulation avec les groupes de travail spécifiques.

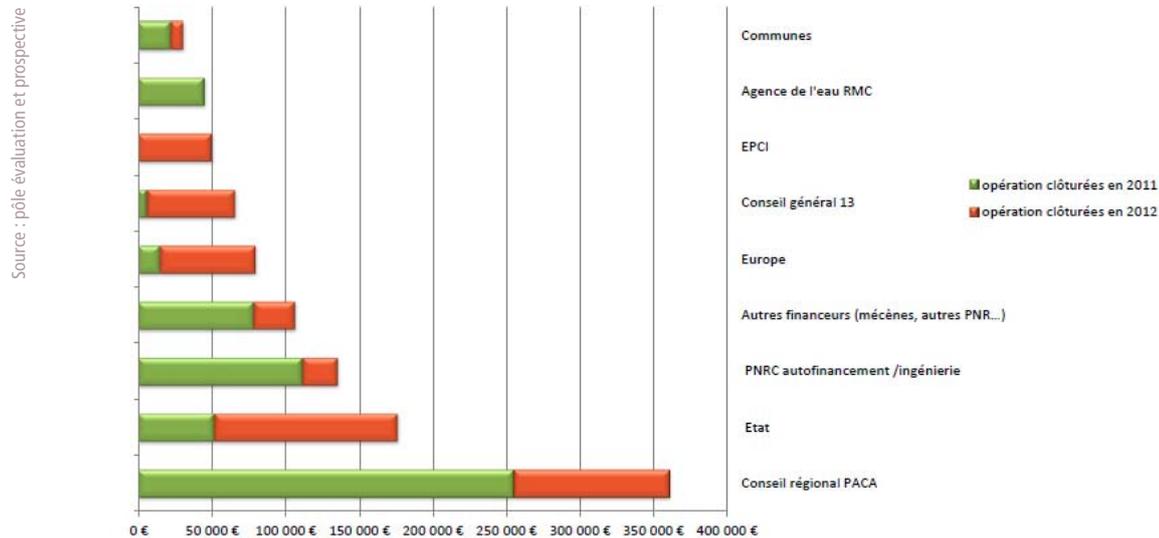
Bilan de la mise en oeuvre de la charte :
évolution de l'activité des instances du Parc entre 2011 et 2012



Source : pôle évaluation et prospective

SUIVI DE L'ÉVOLUTION DES FINANCEMENTS DES OPÉRATIONS

Répartition des sources de financement pour les 27 opérations clôturées en recettes et dépenses depuis 2011

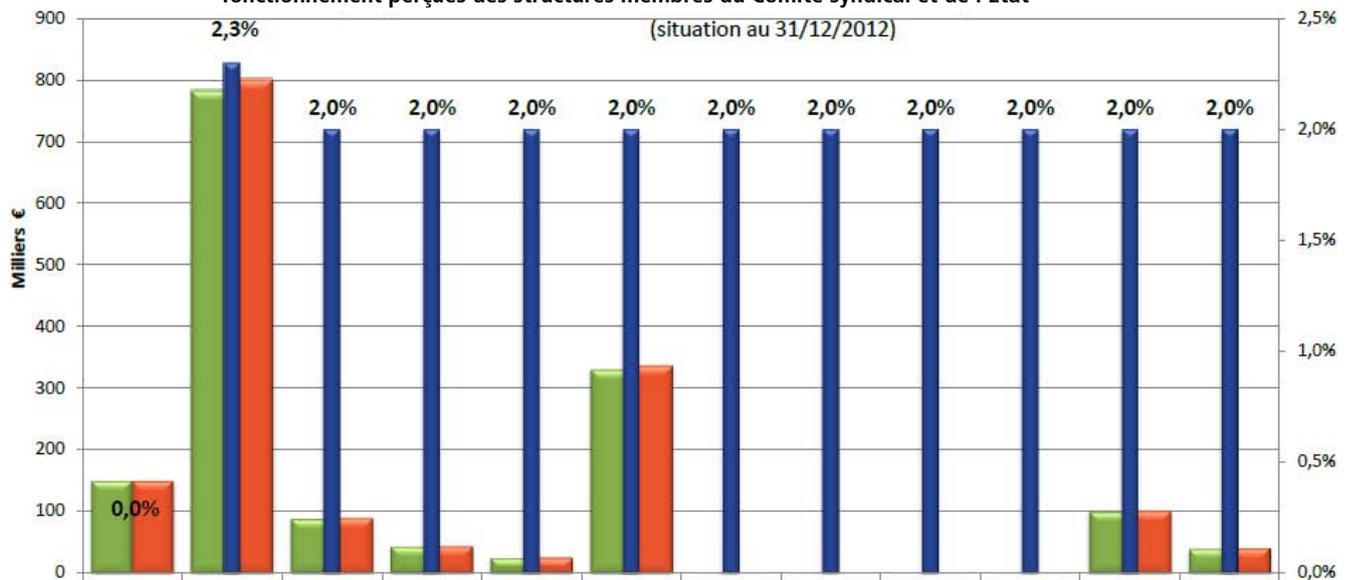


SUIVI DE L'ÉVOLUTION DES DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT

Les dotations statutaires ont progressé globalement de 1,98% entre 2011 et 2012. Elles ont augmenté d'au moins 2% pour les structures membres du Syndicat mixte, conformément à ses statuts, et la participation de l'Etat, à hauteur de 150 000€ est restée stable. Il faut souligner la subvention exceptionnelle (non statutaire) de 50 000€ du Conseil général des Bouches-du-Rhône en 2012.

Bilan de la mise en oeuvre de la charte : évolution des dotations statutaires de fonctionnement perçues des structures membres du Comité syndical et de l'État

Source : pôle évaluation et prospective



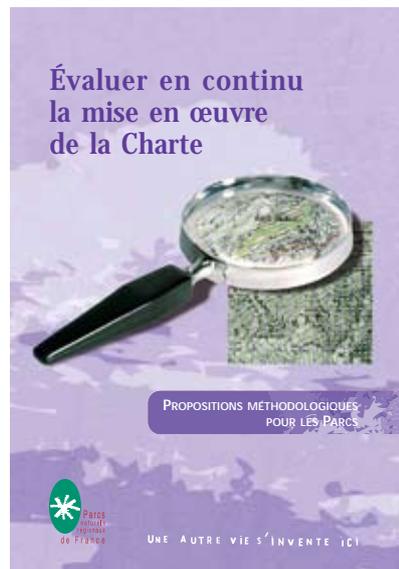
	Etat	Région PACA	Arles	Saintes Maries Mer	Port St Louis du Rhône	CG 13*	CCI	Chambre agriculture	Chambre métiers	SMG AS	SAN	ACCM
■ 2011	150 000 €	784 004 €	88 326 €	43 548 €	25 000 €	330 847 €	1 100 €	1 100 €	1 100 €	1 100 €	100 000 €	40 000 €
■ 2012	150 000 €	802 036 €	90 093 €	44 419 €	25 500 €	337 464 €	1 122 €	1 122 €	1 122 €	1 122 €	102 000 €	40 800 €
■ taux d'évolution	0,0%	2,3%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE

QUELQUES INDICATEURS...

Le tableau suivant reprend les principaux indicateurs de suivi relatifs d'une part aux opérations mises en œuvre par le Parc, d'autre part à l'organisation du syndicat mixte et enfin aux éléments budgétaires.

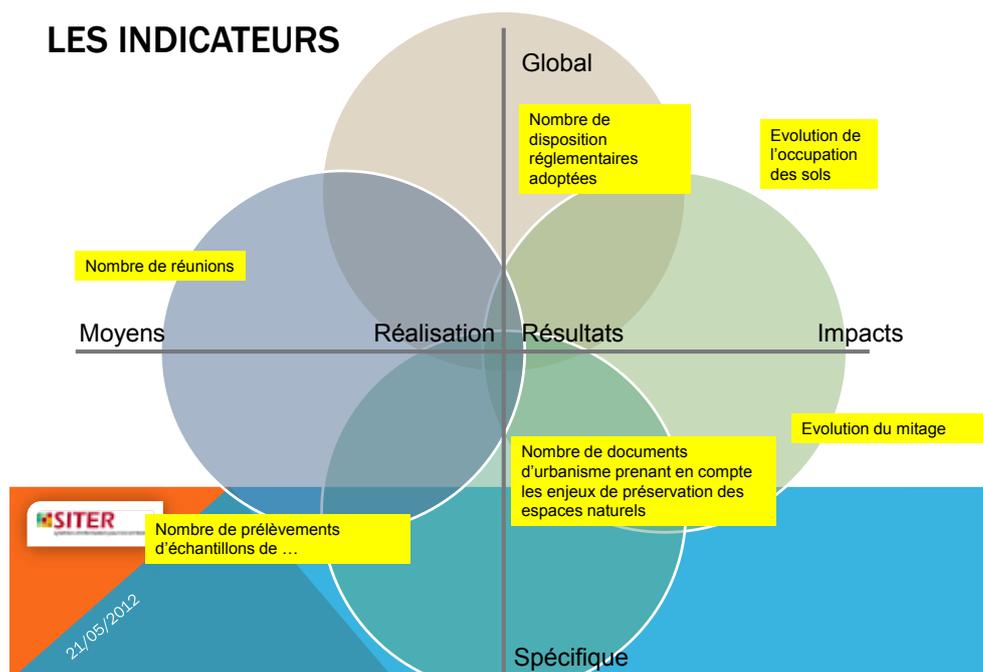
Dans les années à venir, sous le pilotage de la commission suivi évaluation de la charte, ce tableau sera amené à évoluer, grâce notamment au travail engagé depuis fin 2011 avec l'ensemble des parcs naturels régionaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui bénéficient de l'appui technique de la délégation à l'évaluation du Conseil régional et de la participation de la DREAL (Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement) Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Des indicateurs : pour quoi faire ?

Les indicateurs sont des informations (qualitatives ou quantitatives) qui permettent de suivre une action, un projet, un programme... et/ou de l'évaluer selon un critère d'appréciation, comme par exemple l'efficacité, l'utilité.

Ils aident à justifier la décision, à crédibiliser le résultat, à objectiver la situation, à faciliter la négociation.



Source: SITER

		2011	2012	Tendance évolution 2011/2012		
Suivi des opérations	Nombre d'opérations conduites par an		61	69	↗	
		en cours	34	38	↗	
		achevées techniquement dans l'année	27	31	↗	
		taux d'opérations achevées techniquement qui se sont réalisées dans un délai de moins de 2 ans	85%	80%	↘	
	Nouvelles opérations votées par le Comité syndical		27	24	↘	
	Opérations clôturées en recettes et dépenses	nombre		17	10	↘
		dépenses réalisées		575 000 €	455 500 €	
		taux de réalisation des dépenses (dépenses réalisées/dépenses prévues)		92%	93%	↔
		dépense moyenne par opération		33 800 €	45 550 €	↗
		écart type		27 500 €	50 000 €	
		dépense minimale		163 €	8 800 €	
		dépense maximale		99 000 €	155 000 €	
	Part des opérations sous maîtrise d'ouvrage du Parc		77%	81%	↗	
Part des opérations impliquant les instances consultatives		76%	49%	↘		
Nombre de conventions de partenariat signées		66	59	↘		
Organisation du Parc	Instances consultatives	nombre d'instances	14	14	↔	
		nombre de réunions	48	25	↘	
		taux de participation moyen	40%	31%	↘	
	Comité syndical	nombre de réunions	6	5	↔	
		nombre de délibérations votées	97	95	↔	
		taux de participation	80%	72%	↘	
		part des femmes déléguées (dont titulaires)	21,8% 13%	21,8% 13%	↔	
	Equipe technique	ETP	37,81	41,08	↗	
		nombre d'agents	50	54	↗	
		personnel permanent	34	33	↔	
charges de personnel		1 654 432 €	1 770 015 €	↗		
Budget	Crédits votés		4 172 700 €	10 076 500 €*	↗	
	Crédits consommés	dépenses réalisées	3 533 289 €	3 639 713 €	↗	
		recettes perçues	4 228 092 €	3 910 758 €	↘	
	Dotations forfaitaires de fonctionnement		1 600 875 €	1 646 800 €	↗	
	Financements du programme d'actions		1 435 591 €	1 737 000 €	↗	
	Résultat de clôture du compte administratif		85 771 €	324 431 €	↗	

* pour respecter la nouvelle nomenclature comptable, la totalité des financements pluriannuels contractualisés ont été rattachés à l'exercice comptable 2012.



évolution normale



indicateurs secondaires



évolution favorable



évolution qui appelle à la vigilance

Une fête avant les travaux du musée de Camargue



Les vitrines conçues en 1978 ont fait leur temps. Les visiteurs n'ont plus que deux jours pour les voir!

Les visiteurs n'ont plus que deux jours pour se rendre au musée de la Camargue dans sa configuration actuelle. Après, ce sera trop tard ! Le musée va en effet fermer pour un an, le temps de procéder à des travaux indispensables au niveau du bâti, et d'installer une nouvelle scénographie conçue par Estelle Rouquette, conservateur.

En attendant, c'est pour vivre une dernière belle journée que l'équipe du musée a décidé de fêter cette fermeture. Demain, à partir de 10 heures, on pourra y trouver quelques produits de Camargue avec la présence de plusieurs stands. Un viticulteur, un viti-culteur, une chevrière,

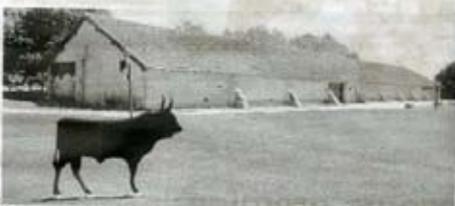
DEMAIN DANS La Pr
Estelle Rouquette
le futur musée de

La Marseillaise - 4 février 2012

Musée de la Camargue. Autour d'un buffet, de chansons, du passé et de l'avenir de l'institution, le projet MP 2013 sera dévoilé mardi.

De la bergerie au musée, de Rivière à Kawamata

En cette fin de semaine, l'association culturelle Camarguaise organise un événement unique. C'est l'occasion de retrouver les vitrines conçues en 1978 et de voir les nouvelles vitrines conçues par Estelle Rouquette, conservateur. Le projet de rénovation du musée de la Camargue sera dévoilé mardi 4 février 2012. Le projet de rénovation du musée de la Camargue sera dévoilé mardi 4 février 2012. Le projet de rénovation du musée de la Camargue sera dévoilé mardi 4 février 2012.



L'ancienne bergerie du Pont de Ravary sera bientôt dotée d'un nouvel aspect, d'un aménagement et d'une salle d'exposition temporaire.

Le projet de rénovation du musée de la Camargue sera dévoilé mardi 4 février 2012. Le projet de rénovation du musée de la Camargue sera dévoilé mardi 4 février 2012. Le projet de rénovation du musée de la Camargue sera dévoilé mardi 4 février 2012.

La Provence - 29 octobre 2012

ZOOM SUR

Le musée a fait la fête et ferme

La période des travaux commence aujourd'hui au musée de la Camargue



Le musée de la Camargue a fait la fête et ferme aujourd'hui. La période des travaux commence aujourd'hui au musée de la Camargue. Le musée de la Camargue a fait la fête et ferme aujourd'hui. La période des travaux commence aujourd'hui au musée de la Camargue.

Un an pour transformer le musée de la Camargue

Fermeture festive aujourd'hui. La muséographie va ensuite être revisitée



La Provence - 28 octobre 2012

Les de son histoire, en 1978, il était clairement marqué. C'était par Georges Rivière, alors directeur du musée de la Camargue, qui avait conçu les vitrines conçues en 1978. Elles ont fait leur temps et vont être remplacées par de nouvelles vitrines conçues par Estelle Rouquette, conservateur. Le projet de rénovation du musée de la Camargue sera dévoilé mardi 4 février 2012.

Pour cela, le musée sera fermé deux jours, du vendredi 27 au dimanche 29 octobre. Le musée de la Camargue sera fermé deux jours, du vendredi 27 au dimanche 29 octobre. Le musée de la Camargue sera fermé deux jours, du vendredi 27 au dimanche 29 octobre.



L'exposition a été conçue en 1978. Un an va être nécessaire pour la modifier.

CONÇU PAR L'ARTISTE JAPONAIS TADASHI KAWAMATA

"Horizons", un belvédère en forme d'arche de Noé

Conçu dans le monde entier pour ses installations souvent faites en bois, le japonais Tadashi Kawamata réalise une œuvre qui sera présentée au musée de la Camargue. Le projet de rénovation du musée de la Camargue sera dévoilé mardi 4 février 2012.



Le projet de Tadashi Kawamata, tu par l'architecte Olivier Beu, permettra aux visiteurs de découvrir autrement le paysage qui entoure le musée.

La Marseillaise - 31 octobre 2012

Musée de la Camargue. La fête de fermeture de ce week-end augure d'une année de travaux, qui devrait déboucher sur une nouvelle scénographie.

La conservatrice en mission récolte de fonds

La conservatrice en mission récolte de fonds. Le musée de la Camargue a fait la fête et ferme aujourd'hui. La période des travaux commence aujourd'hui au musée de la Camargue.



Estelle Rouquette peut se montrer avec les gardiens de Camargue. La tâche qu'elle endosse est à la mesure des paysages de delta.

Le projet de rénovation du musée de la Camargue sera dévoilé mardi 4 février 2012. Le projet de rénovation du musée de la Camargue sera dévoilé mardi 4 février 2012.

Le projet de rénovation du musée de la Camargue sera dévoilé mardi 4 février 2012. Le projet de rénovation du musée de la Camargue sera dévoilé mardi 4 février 2012.



Planter des arbres en Camargue

Lundi 19 décembre, avait lieu la première plantation collective d'arbres au domaine de Bouchaud. C'est le résultat d'une longue histoire.

En 2010, les deux côtés d'Irène de quartier du nord de la Camargue « Bellevue - Albanos » et « Étier de Camargue » décident qu'il faut rebouter leur territoire. « La maîtrise du terrain avait été déclinée beaucoup d'arbres et d'arbustes avaient été coupés pour libérer des espaces agricoles » explique Nadine Rochet du CQJ Bino de Camargue. Les plus âgés ne reconnaissent plus « le » de Camargue devant ces paysages défigurés à perte de vue. Après avoir travaillé sur le terrain d'entretien entre ceux qui trouvent gênant d'avoir trop d'arbres et ceux qui regrettent

qu'il n'y en ait pas davantage pour les oiseaux, les insectes, les champignons (au pied des poivriers), le paysage et le paysage de vent, les CQJ ont lancé un appel aux plantations volontaires avec la collaboration de quelques agriculteurs. Il a fallu évaluer l'état des lieux qui seraient reboutés, demander l'autorisation du service des routes pour effectuer des plantations sur des droites ou des parcelles « délaissées » et passer à l'action avec les 2000 plants fournis par le Parc naturel régional de Camargue (PNRC).

Ces plants sont tous des arbres, des poivriers, des légers et des arbustes profumés « des arbres qui peuvent pousser spontanément » précise Guyl Henry chef de projet au PNRC. « Pour servir les jeunes arbres en trois premières années, nous leur avons donné des juments ». Le réboisement, la reconstitution des haies sont parties des objectifs du Parc au même titre que la participation active des habitants aux projets. Après la première journée à Bouchaud, les petits arbres ont été plantés sur plusieurs lieux de la Camargue : sur le clos des Tuiles à Gignac, le clos de Cayrol, le boulevard des platanes de Meyras, le mas des Platons, le mas Pedrasse, les zones riveraines...

« Près de chez nous, un arbre pour la nature ! »

Les habitants de la Camargue sont en train de faire pousser de la forêt. Le Parc naturel régional de Camargue (PNRC) lance pour un développement durable les arbres à planter dans les zones de réboisement en concertation avec tous les acteurs du territoire. Une exposition « Avant après », sera réalisée à l'automne (ouverture) destinée à valoriser en 2012 cette opération de réboisement.

Beauduc : la fin du tout est permis

Un arrêté municipal limite l'accès et les parkings sur la plage. Pour la plupart des usagers, le problème n'est pas



Le maire de Beauduc, Jean-Louis Bauduc, a pris un arrêté municipal qui limite l'accès et les parkings sur la plage. Pour la plupart des usagers, le problème n'est pas l'accès à la mer, mais le stationnement des voitures sur le sable. L'arrêté interdit de stationner sur la plage entre 0h et 6h du matin et de 18h à 21h du soir. Il interdit également de stationner sur la plage pendant les vacances scolaires et pendant les fêtes locales. Le maire explique que cet arrêté a été adopté pour protéger l'environnement et pour améliorer l'accès à la mer pour tous.

Plan de répartition des zones de stationnement. Le plan indique les zones de stationnement autorisées (en vert) et les zones interdites (en rouge) sur la plage de Beauduc. Les zones interdites sont principalement les zones de dunes et les zones proches des bâtiments.

Une conférence sur la riziculture chez Bernard Pujol

Près de cent cinquante participants d'un séminaire international sur la riziculture biologique, qui s'est tenu du 27 au 30 août dernier, ont débarqué dans la propriété du mas neuf de la Motte de Bernard Pujol. Cette visite s'inscrivait dans le cadre d'une journée de visite de la riziculture camarguaise et de son environnement, notamment le Parc naturel de Camargue. Bernard Pujol a pu montrer

à ses hôtes, chercheurs ou riziculteurs venus de tous les continents, au gré d'une balade sur les levadons, sa méthode de désherbage par les canards, mais aussi les problèmes qui subsistent, particulièrement les mauvaises herbes, cauchemar des riziculteurs, qui arrivent encore à proliférer. Une visite menée au pas de course, mais qui a permis de découvrir un bel exemple d'agriculture biologique

Des étudiants planchent sur la biodiversité dans les marais

Leur travail sur le terrain et les données recueillies sont riches d'enseignements.

En fin d'année 2011, le Parc naturel régional de Camargue a eu une semaine par un groupe d'étudiants du BTS « Gestion et Protection de la nature » (GPN) stagiaires d'un centre de formation situé en Italie. Leur objectif : réaliser un état d'état sur le processus de déclin des oiseaux prédateurs à l'automne. Ils ont travaillé sur une partie du site Natura 2000 des Salins Marais à Raphèle. Les étudiants ont travaillé avec la maîtrise de la nature de Raphèle, en collaboration avec les agriculteurs locaux, en réalisant des relevés de terrain et en analysant les données recueillies. L'objectif de leur travail est de fournir des données précieuses pour la gestion de la zone.



Les étudiants ont préparé les relevés de leur année scolaire sur les marais de Raphèle à l'été 2011.

LES RÉSULTATS

Les résultats de leur travail ont été présentés lors d'un séminaire international qui s'est tenu les 27, 28 et 29 août 2012 au Parc naturel régional de Camargue. Les étudiants ont présenté leurs travaux et ont discuté avec les autres participants. Les résultats de leur travail ont été très intéressants et ont permis de mieux comprendre le processus de déclin des oiseaux prédateurs à l'automne.

« Une semaine pour réaliser un état d'état sur le processus de déclin des oiseaux prédateurs à l'automne, c'est un défi. Mais nous sommes très fiers de nos résultats et de nos conclusions. »

« L'étude que nous avons menée sur les marais de Raphèle a permis de recueillir des données précieuses pour la gestion de la zone. »

« Nous avons pu constater que les données recueillies sur le terrain sont très précieuses et qu'elles peuvent être utilisées pour la gestion de la zone. »

« Les données recueillies sur le terrain sont très précieuses et qu'elles peuvent être utilisées pour la gestion de la zone. »

Saintes-Maries-de-la-Mer. Le parc de Camargue a organisé une journée d'anniversaire pour les trente ans de la course de Taou.

La fête aux ambassadeurs de la raço di Biòu

« On doit à fois se présenter un taureau sans être entêté, trop entêté même pour les taureaux qui préfèrent voir un glade blanc, un taureau paisible, les « courtois ». C'est pourquoi on trouve au Taou une sorte de « code de conduite » qui régit les relations entre les taureaux et les hommes. Le Taou est une fête de la culture de la Camargue, une fête de la raço di Biòu, un taureau qui est le symbole de la force et de la bravoure. Il est présent dans la culture de la Camargue depuis des siècles et est toujours très apprécié par les habitants de la région. »



Ces taureaux entiers sont redoublés aux horreurs, entraînés à l'apoteurose et de l'ambassadeur.

« Les taureaux entiers sont redoublés aux horreurs, entraînés à l'apoteurose et de l'ambassadeur. »

Le divertissement d'ambassadeur

C'est Jacques Mallou, qui est le grand maître de la raço di Biòu, un taureau qui est le symbole de la force et de la bravoure. Il est présent dans la culture de la Camargue depuis des siècles et est toujours très apprécié par les habitants de la région.

« Les taureaux entiers sont redoublés aux horreurs, entraînés à l'apoteurose et de l'ambassadeur. »

« Les taureaux entiers sont redoublés aux horreurs, entraînés à l'apoteurose et de l'ambassadeur. »



Bernard Pujol explique sa méthode, assisté par une tractrice.

La Provence - 19 novembre 2012

21 millions d'euros pour six ans de travaux en Camargue

Un contrat de Delta permet de détailler toutes les études et projets à mettre en oeuvre



Le contrat de Delta permet de détailler toutes les études et projets à mettre en oeuvre... Les travaux seront réalisés en six ans...

La Marseillaise - 10 janvier 2012

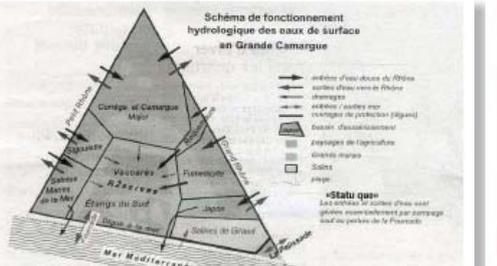
Démoustication. La phase expérimentale entame sa 6^e année tandis qu'une pétition demande son arrêt dans les espaces naturels.

D'une ingérence de l'homme dans le règne animal



La phase expérimentale de démoustication entame sa 6^e année... Les scientifiques ont constaté une ingérence de l'homme dans le règne animal...

La Marseillaise - 20 novembre 2012



Les eaux issues de la riziculture convergent en grande partie dans le Vaccarès. Le Contrat encourage un usage responsable de la ressource afin de limiter les pollutions dans le delta.

Contrat Delta Camargue. Le Parc naturel régional l'a coordonné, il est maintenant chargé du suivi des opérations. Une gestion du bassin améliorée pour 22M

Le Contrat Delta Camargue a pour objectif de garantir la pérennité des ressources... Une gestion du bassin améliorée pour 22 millions d'euros...

A savoir



Alain Dervieux : « Lorsque les humains s'organisent et arrivent à s'entendre, la technique n'est rien. Le plus dur est de coordonner les usages. »

121 410 hectares concernent l'île de Camargue, la Camargue salissante et 35 000 de zone maritime concernée par les 63 communes qui doivent être mises en œuvre d'ici 2017 par les 22 organismes porteurs de projets.

Midi Libre - 18 mai 2012

Aigues-Mortes

La Camargue bénéficie du projet Life, aide européenne à l'environnement



Les confédérés ont approuvé un décalage complet sur les aides... Le projet Life apporte une aide européenne à l'environnement...

La Provence - 17 juin 2012

Aux petits soins des chauves-souris

La commission européenne, en visite pendant deux jours, est saisie de l'avancée des actions de préservation



La commission européenne, en visite pendant deux jours, est saisie de l'avancée des actions de préservation... Les chauves-souris sont protégées par le projet Life...

Sommaire détaillé

ZOOM SUR...LE CONTRAT DE DELTA	32
EAU	34
Etude « Amélioration de l'évacuation des crues en Camargue insulaire »	34
LITTORAL ET MILIEU MARIN	35
Programmation, équipement, suivi et surveillance d'une réserve marine dans le golfe de Beauduc	35
ESPACES NATURELS	36
Actions de protection et de surveillance des colonies de sternes, de glaréoles et de flamants roses	36
Elaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 Rhône aval	36
Lancement de la procédure d'élaboration du document d'objectifs du site NATURA 2000 Petit Rhône	38
Animation du site Natura 2000 marais d'Arles et de la vallée des Baux	38
Elaboration du DOCOB du site Bancs sableux de l'Espiguette	38
Animation des sites Natura 2000 Camargue	39
LIFE+ MC-SALT	40
LIFE+ Chiro Med "conservation et gestion intégrée du Grand Rhinolophe et du Murin à oreilles échanquées sur le secteur Camargue, Alpilles, gorges du Gardon"	41
Gestion des terrains du Conservatoire du littoral, site des étangs et marais des salins de Camargue	44
Mise en place d'une équipe saisonnière de prévention et de surveillance des espaces naturels littoraux de Camargue	44
Aménagement des entrées sur le site des étangs et marais des salins de Camargue	45
Mise en œuvre d'un suivi pour mesurer les éventuels effets d'une démoustication opérationnelle sur le territoire du Parc	45
Campagne de distribution des arbres aux habitants et amélioration des connaissances concernant les boisements de Camargue	45
AGRICULTURE	46
Appui général aux associations d'élevage en Camargue	46
Soutien à la sélection des taureaux de race Camargue par des concours tests en arènes	46
Mise à jour informatique et promotion des livres généalogiques des bovins de Camargue	47
Concours national des prairies fleuries	47
TOURISME	48
Valorisation et promotion d'itinéraires de randonnée sur le territoire du Parc naturel régional de Camargue	48
Projet inter Parcs pour un tourisme durable qualifié dans les espaces protégés de Provence-Alpes-Côte d'Azur	48



PATRIMOINE CULTUREL	50
Programmation culturelle	50
Le Musée de la Camargue se tourne vers de nouveaux <i>"Horizons"</i>	51
GOUVERNANCE	52
Soutien au projet « Près de chez nous, un arbre pour la nature ! » porté par les comités d'intérêt de quartier « Tête de Camargue » et Saliers	52
Evolution des paysages de Camargue à travers des photographies des habitants du parc	52
Conseil de Parc	53
Fête du Parc	54
Actions d'animation et de valorisation du territoire du Parc naturel régional de Camargue	54
Accueil de la conférence internationale sur le riz biologique en Camargue	55
URBANISME, HABITAT, PAYSAGE	56
Vers une mobilisation collective pour comprendre et traiter les points noirs paysagers (opération inter parc)	56
Elaboration de la charte de paysage et d'urbanisme - volet 1.	56
INFORMATION, SENSIBILISATION ÉDUCATION AU TERRITOIRE	58
Support de communication pour l'éducation au territoire	58
Programme de sensibilisation destiné au grand public	58
Classe Camargue	59
Inviter la biodiversité dans votre école	59
Conception et édition d'outils d'information sur le Parc	60
Accompagnement dans l'édition de l'encyclopédie de la Camargue	61
Observatoire Camargue : Consultation des ressources d'information géographique du Système d'information territorial (SIT) des Parcs de la Région Provence-Alpes-Côte d'azur.	62
Rétrospective et valorisation de 20 ans de suivis de l'occupation du sol sur le territoire du Parc	63
Observatoire photographique du paysage de Camargue	64
Valorisation de l'Observatoire photographique du paysage de Camargue	64
SUIVI ÉVALUATION DE LA CHARTE	65
Elaboration d'outils de valorisation de la nouvelle charte	65
ÉCONOMIE LOCALE, SERVICES À LA POPULATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	66
Animation et suivi du programme LEADER du Pays d'Arles	66
Projet de valorisation des productions agricoles du Pays d'Arles en circuits courts de proximité et dans la restauration collective	67
COOPÉRATION	68
Fonctionnement, animation et valorisation de la Réserve de biosphère	68
Convention RAMSAR	68
Développement de la coopération internationale	69



ZOOM SUR...LE CONTRAT DE DELTA

Depuis plusieurs années et sous la coordination du Parc, les acteurs de l'eau en Camargue ont travaillé à la construction collective du contrat de delta Camargue, un programme de 63 actions pour une gestion équilibrée et durable de l'eau et des milieux aquatiques.

Le Comité de delta est l'instance de concertation officielle chargée d'apporter son avis sur les choix et les orientations du contrat et de veiller à son application. Il est composé de 54 membres répartis en trois collèges :

- 11 membres des collectivités territoriales
- 16 membres représentant les services et établissements publics de l'État aux compétences liées à l'eau ou à la mer à l'échelle départementale ou régionale
- 27 membres de diverses catégories d'usagers : socioprofessionnels, gestionnaires de milieux, associations de protection et d'éducation à l'environnement, de chasse, de pêche, de citoyens...

Pour la mise en œuvre de ses décisions et le suivi du contrat, le Comité de delta s'appuie sur le Parc naturel régional de Camargue, qui a porté et animé la démarche depuis 2002 (préparation des dossiers préalable et définitif, animation du projet en concertation étroite avec les partenaires locaux et avec l'appui du comité technique...).

Le 25 octobre 2011, le Comité de delta approuvait le dossier définitif. Lors de sa présentation à Lyon le 5 avril 2012, le contrat de delta a obtenu l'avis favorable du Comité d'agrément du bassin Rhône-Méditerranée-Corse.

La signature du contrat entre les porteurs de projets et les partenaires financiers (Agence de l'eau, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, État, Europe ...) pour formaliser leur engagement technique et financier a eu lieu le 16 novembre au Mas du Pont de Rousty.

Le Parc prend maintenant en charge les missions liées au suivi et à la conduite du contrat : secrétariat, logistique du projet, organisation des réunions du Comité de delta et des différentes commissions, réalisation des bilans, assistance aux maîtres d'ouvrage. Il est aussi chargé d'assurer la réalisation d'un observatoire du milieu et la mise en œuvre d'un plan de communication pour assurer l'information et la sensibilisation des acteurs locaux et des usagers concernés.

Enjeux et objectifs

- Améliorer la connaissance et le suivi du milieu
- Gérer la ressource en eau
- Lutter contre les pollutions d'origine domestique et agricole
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques
- Soutenir une gestion intégrée du littoral et du milieu marin
- Sensibiliser le public à l'eau et conforter la gouvernance locale dans le domaine de l'eau.

Un périmètre

Le périmètre du Contrat de delta comprend l'île de Camargue, la petite Camargue saintoise et la zone maritime des trois milles marins, du fait des relations fonctionnelles liant la mer et le delta. La superficie concernée est de 86 410 ha pour la partie terrestre et de 35 000 ha pour la partie maritime, soit un total de 121 410 ha.

Au plan administratif, le périmètre du Contrat de delta s'étend sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer en totalité et sur la commune d'Arles en partie.



Les maîtres d'ouvrage

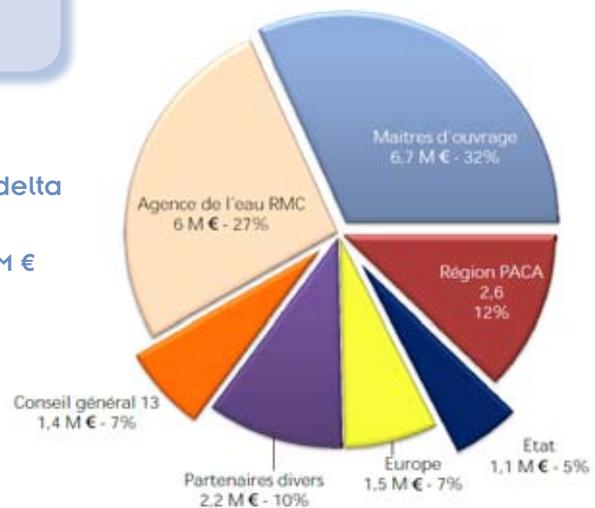
- Commune d'Arles
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Communauté d'agglomérations Arles Crau Camargue Montagnette
- Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer
- Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du pays d'Arles
- Syndicat mixte de gestion du Domaine de la Palissade
- Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
- Société d'économie mixte des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Conservatoire du littoral
- Chambre de commerce et d'industrie du pays d'Arles
- Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
- Centre français du riz
- Société commerciale agricole de distribution
- Sud Céréales
- Association syndicale autorisée de Fumemorte
- Association syndicale libre forestière des radeaux de petite Camargue
- Compagnie des salins du midi et des salines de l'est
- Fondation de la Tour du Valat
- Société nationale de protection de la nature
- École nationale supérieure agronomique de Toulouse
- Association des amis du parc ornithologique de Pont de Gau

Les chiffres clé du contrat de delta

- 22 maîtres d'ouvrage
- 21 millions d'euros engagés
- 63 opérations sur 6 ans
- Périmètre de 121 410 ha

Les financeurs du contrat de delta

Montant total du programme : 21 M €



Des documents consultables et téléchargeables sur le site Internet du Parc

www.parc-camargue.fr

- Dossier définitif : présentation des orientations et du programme d'actions, modalités et outils opérationnels de mise en oeuvre, suivi, bilan et évaluation
- Recueil de fiches actions : description sommaire et programmation financière des 63 actions
- Document contractuel : caractéristiques du Contrat de delta (périmètre, objectifs, durée, programmation, budget...) et engagements des partenaires financiers, des maîtres d'ouvrage et de la structure porteuse
- Etat des lieux diagnostique complet.





Plan d'adaptation au risque d'inondation

AMBITION 1 - Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique

Etude « Amélioration de l'évacuation des crues en Camargue insulaire »

Cette opération vise à améliorer le ressuyage des terres de l'île de Camargue, afin de réduire au maximum l'impact des eaux de surverse du volet inondation du plan Rhône, en termes de zones d'expansion des crues, de hauteur d'eau et de durée de submersion.

L'étude se déroule en deux phases :

- La première phase consiste à réaliser un état des lieux et une approche globale du fonctionnement hydraulique de l'île de Camargue.
- La deuxième phase propose des scénarios et des propositions de gestion des ouvrages hydrauliques, en quantifiant leur efficacité au regard des contraintes générées et de leur coût (investissement, exploitation, indemnisations des biens et des cultures).

A ce jour, le diagnostic du fonctionnement hydraulique des canaux d'assainissement principaux, la réalisation du modèle hydraulique et la simulation des états « sans aménagement » et des premiers états « aménagés » ont été réalisés (cartes de hauteur d'eau à pas de temps régulier).



Le calendrier d'exécution a été retardé de plusieurs mois dans l'attente de données de calage (altimétrie) indispensables à la mise au point du modèle hydraulique et de la simulation.

En janvier 2012, le travail engagé a été présenté à la Commission "Gestion de l'eau et des milieux aquatiques, pêche, chasse". Le comité technique de suivi de l'étude s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2012, pour définir les états de référence à modéliser puis examiner les résultats de simulation.

INSTANCES CONCERNÉES

- Comité de delta Camargue
- Commission exécutive de l'eau
- Commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques, pêche, chasse.

Partenaires :

- Syndicat mixte de gestion des Associations syndicales autorisées
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Europe - FEDER
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Etat DDTM
- Tour du Valat
- SYMADREM

Budget global prévu : 309 538 €



Réserve marine dans le golfe de Beauduc

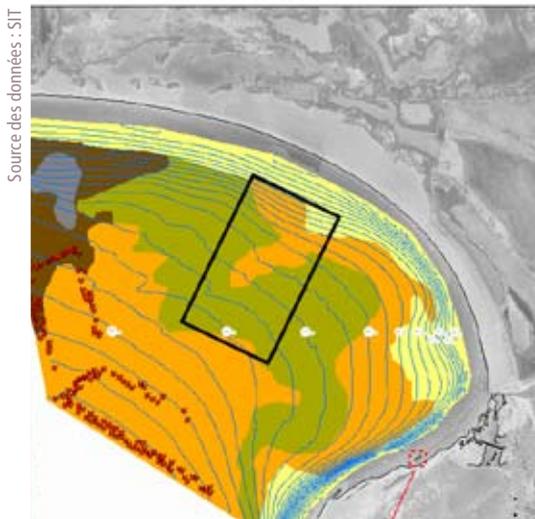
AMBITION 2 - Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle



LITTORAL ET
MILIEU MARIN

Programmation, équipement, suivi et surveillance d'une réserve marine dans le golfe de Beauduc

Le projet, lancé en 2005 à la demande des pêcheurs petits métiers, vise à mettre en place une réserve marine de pêche, qui prendra la forme juridique d'un cantonnement de pêche avec des mesures de gestion sur 450 ha, soit 1/10 de la superficie du golfe de Beauduc.



Ce projet a été inscrit dans la convention cadre entre les autorités maritimes et le Parc et figure dans l'objectif « Préserver la biodiversité marine » de sa première convention d'application.

Il répond également aux objectifs du site Natura 2000 Camargue et figure parmi les actions inscrites dans le document d'objectifs.

Cette opération vise à mettre en oeuvre la création de la réserve marine du golfe de Beauduc en la matérialisant physiquement sur le territoire, en planifiant sa gestion, ses suivis et sa surveillance et en s'équipant de moyens nautiques adaptés.

Le plan de gestion sera élaboré en concertation avec le comité de pilotage du projet, dans lequel les pêcheurs sont parties prenantes et les présidents des deux commissions thématiques du Parc « gestion de l'eau et des milieux aquatiques, pêche et chasse » et « protection de la nature, études, recherches scientifiques ».

La réflexion portera d'une part sur les objectifs de conservation des ressources naturelles et de restauration des milieux et d'autre part sur les objectifs socio-économiques, la gestion des usages, les moyens humains et matériels, l'évaluation et les suivis.

INSTANCES CONCERNÉES

- Commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques, pêche et chasse
- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques

Partenaires :

- Veolia
- Direction interrégionale de la mer
- Groupement d'intérêt scientifique Posidonies
- Prud'homme de pêche de Martigues
- Phares et balises

Budget global prévu : 200 000 €



Réseau européen NATURA 2000

AMBITION 2 - Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Actions de protection et de surveillance des colonies de sternes, de glaréoles et de flamants roses

En 2012, cette opération a permis d'assurer le suivi des colonies de reproduction de deux espèces d'oiseaux vulnérables: la glaréole à collier et la sterne naine.

Pour la glaréole à collier, le suivi est réalisé dans le cadre d'un plan d'action régional piloté par la DREAL et dont le suivi scientifique est assuré par la Tour du Valat. Les colonies ont été recherchées de début mai à début août à raison de 2 prospections par semaine. 14 colonies, réparties au nord de la Camargue et dans les marais situés au nord de l'étang du Vaccarès, ont pu être dénombrées, soit autant que 2011 et une de plus qu'en 2010.

Malgré le succès de reproduction de quelques colonies, l'indice reste globalement faible (0,7 jeune) rendant peu viable la population régionale. Les causes d'échec des colonies, majoritairement d'origine humaine (dérangement, mise en eau), plaident pour un renforcement de la sensibilisation et de l'information auprès des propriétaires.

Pour les sternes naines, le suivi a pu être réalisé dans le cadre d'un partenariat avec l'équipe d'ornithologues de l'Association des amis des marais du Vigueirat.

On enregistre une baisse du nombre de couples par rapport à 2011 mais l'effectif régional est le deuxième plus important depuis le début des suivis. La tendance de l'année confirme un retour des oiseaux à l'intérieur du delta. 26 colonies ont été recensées, essentiellement concentrées sur la frange littorale et les milieux en bordure de lagunes. Le succès de reproduction reste faible (0,6 poussin/couple) et nécessite une émigration extérieure pour le renouvellement de la population.

Une action de protection de colonie a été mise en oeuvre sur le secteur des Saintes-Maries-de-la-Mer avec le concours du propriétaire des lieux. La mise en place de l'enclos a eu un effet positif dans les premiers jours mais les différents épisodes pluvieux ont compromis le dispositif et ne permettent pas de juger de façon fiable son efficacité.

Partenaires :

- Association des amis des marais du Vigueirat
- Conservatoire des espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'azur
- Tour du Valat

Opération cloturée

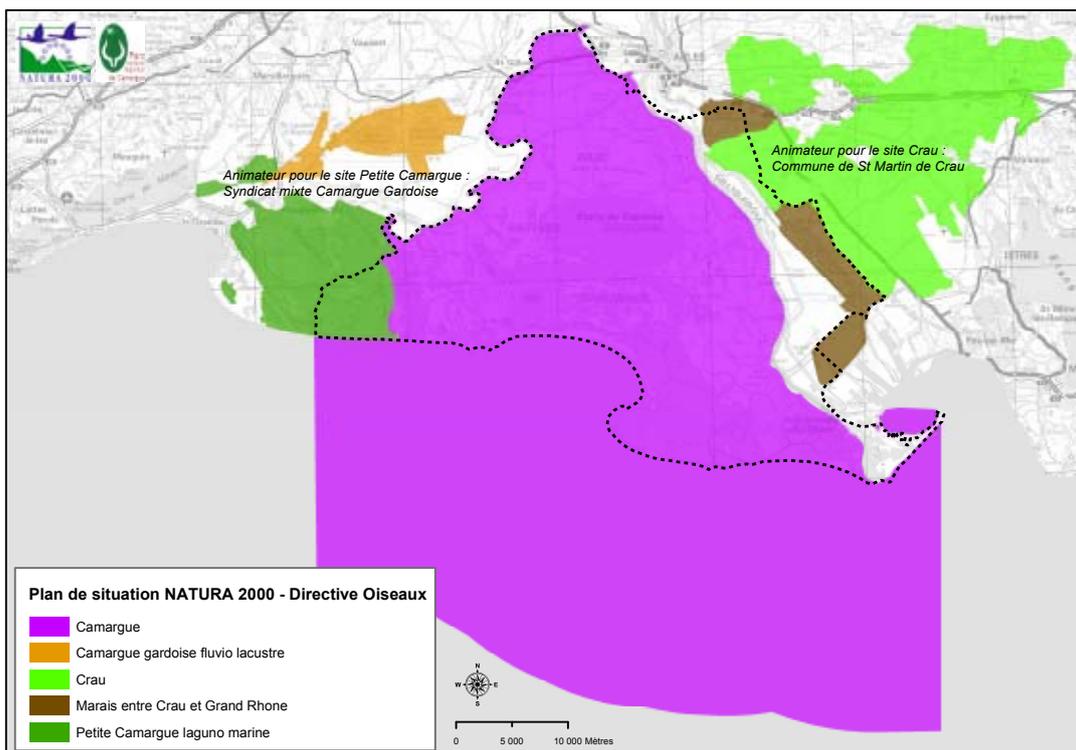
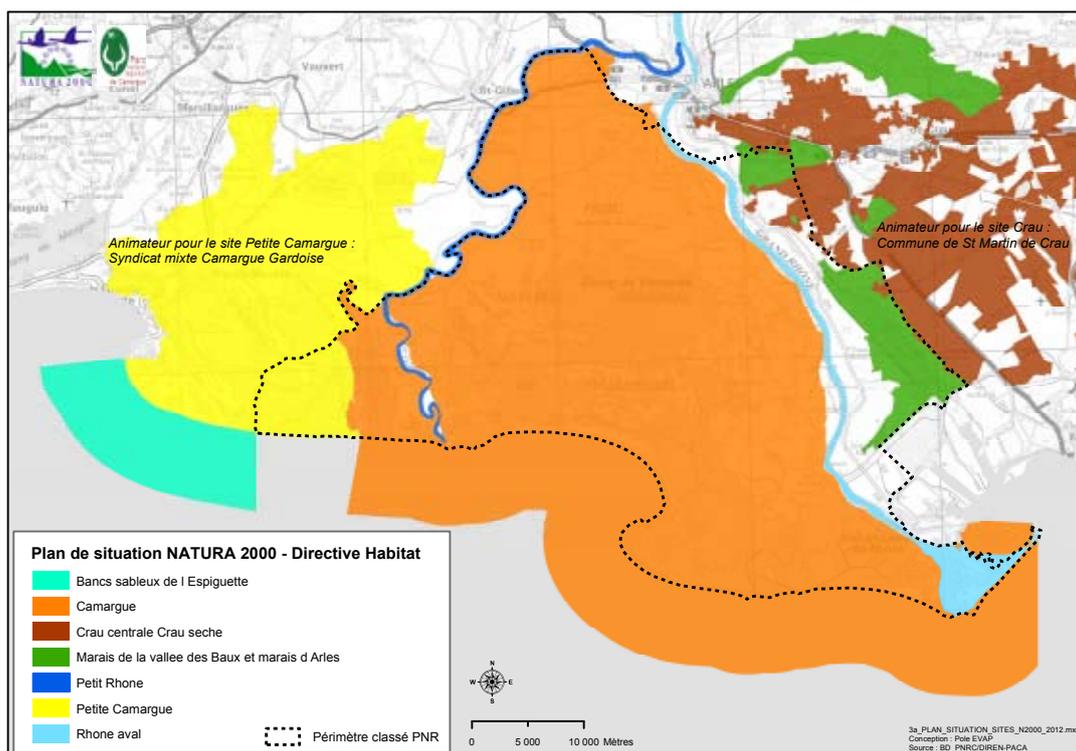
Budget global prévu : 35 000 €

Dépenses globales réalisées : 36 587 €

Elaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 Rhône aval

Les études de terrain et les études socio-économiques servant de base au diagnostic du site correspondant aux 150 derniers kilomètres du Rhône, visent à établir une liste d'enjeux et d'objectifs de conservation pour le site. Elles ont été réalisées en cours d'année 2012.

Une réunion de concertation publique a été organisée pour le secteur nord du site Natura 2000 « Rhône aval », qui s'étend sur trois départements, afin de discuter avec les acteurs locaux des enjeux et des objectifs de conservation du site. Des réunions pour les secteurs centre et sud du site sont prévues pour le début de l'année 2013.



Source des données : Système d'information territorial (SIT)

La finalisation du tome 1 du document d'objectifs (diagnostic et propositions de mesures de gestion), qui a enregistré un léger retard dans la phase de concertation publique, est prévue courant 2013.

Par ailleurs, deux animations (la nuit de la chauve-souris et la fête des Parcs) conduites sur ce site ont contribué à sensibiliser le public aux actions menées par le Parc en tant qu'opérateur Natura 2000.

Partenaires :

- Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
- Etat DDTM
- Europe FEADER

Budget global prévu : 325 800 €

Lancement de la procédure d'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) du site NATURA 2000 Petit Rhône

Le Parc, désigné opérateur pour la rédaction du document d'objectifs pour le site Petit Rhône, a engagé des études environnementales (essentiellement piscicoles) en 2010 afin de préciser les enjeux environnementaux spécifiques à NATURA 2000 pour ce site.

Les activités socio-économiques ont également été analysées sous l'angle de leur impact, qu'il soit positif ou négatif, sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire, afin de déterminer les objectifs de conservation et les actions constituant le tome 2 du DOCOB (mesures agri environnementales territorialisées, contrats et charte NATURA 2000).

La finalisation du DOCOB Petit Rhône, qui a pris du retard, devrait être calée sur le DOCOB Rhône aval dans la perspective d'une animation mutualisée sur l'ensemble du Rhône à compter de 2014.

Le périmètre de ce site, qui ne prend pas en compte les ripisylves et les annexes hydrauliques des berges, doit être modifié en concertation avec les partenaires et en lien avec les actions du programme LIFE+ Chiro Med.

Partenaires :

- Etat DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Etat DREAL Languedoc-Roussillon
- Etat DDTM
- Europe FEADER
- SYMADREM
- Syndicat mixte pour la gestion et la protection de la Camargue gardoise

Budget global prévu : 50 722 €

Animation du site Natura 2000 marais d'Arles et de la vallée des Baux

La charte du site Natura 2000 marais d'Arles et de la vallée des Baux a été validée en décembre 2012.

Dix contrats ont été signés et dix nouveaux engagements aux Mesures agri environnementales ont été concrétisés.

De nouvelles tâches ont été réalisées dans les deux volets de cette opération :

- **volet « animation territoriale » :**
 - élaboration d'un diagnostic territorial sur les marais de Raphèle
 - accords sur les modalités et périodes de mises en œuvre des écobuages de marais à Marisques
 - animations sur les intérêts et fonctionnalités du site en lien avec le projet de contournement autoroutier d'Arles

- proposition d'accompagnement technique à la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône pour l'élaboration d'un plan de gestion de zone humide
- participation au montage du contrat de canal Crau-Sud Alpilles.

■ volet « amélioration des connaissances » :

- poursuite du suivi mensuel des niveaux d'eau des mares temporaires des Coustières de Crau
- actualisation de la cartographie des habitats
- réalisation partielle du suivi des passereaux paludicoles
- suivi saisonnier (de mars à septembre) de la flore.

Partenaires :

- Association des amis des Marais du Vigueirat
- DREAL Provence-Alpes-Côte-d'azur
- Parc naturel régional des Alpilles
- Organisation de conservation de la nature A ROCHA
- CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Tour du Valat
- Office national de la chasse et de la faune sauvage
- N.BOREL (botaniste)
- Animateurs d'autres sites Natura 2000 situés à proximité
- SYMCRAU
- Chambre d'agriculture Bouches-du-Rhône

Budget global prévu : 180 110 €

Elaboration du DOCOB du site Bacs sableux de l'Espiguette

Ce site entièrement marin s'étend sur 8 970 hectares. Il est délimité à l'est par la limite régionale du Languedoc-Roussillon et jouxte donc le territoire du Parc naturel régional de Camargue et le site Natura 2000 terrestre «Petite Camargue». Désigné au titre de la directive « Habitats – Faune – Flore » pour son principal habitat de « bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine », ce site, qui atteint 32m de profondeur, représente un gisement de sable important, soumis à un fort hydrodynamisme.

Le Parc naturel régional de Camargue a été désigné co-opérateur de ce site, en partenariat avec le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins du Languedoc-Roussillon (CRPMEM), avec lequel il a signé une convention.

Un diagnostic a d'ores et déjà été réalisé. Il souligne un bon état écologique des habitats et 179 espèces marines benthiques ont été inventoriées, confirmant la richesse biologique de ces milieux, dans lesquels les pêcheurs professionnels exercent une partie de leur activité.

Par ailleurs, 2 espèces d'intérêt communautaire (la tortue caouanne et le grand dauphin) fréquentent ponctuellement la zone et l'hippocampe à museau court, autre animal emblématique, y est observé régulièrement.

Le diagnostic socio-économique s'appuyant sur les entretiens conduits avec les acteurs du site est en cours de réalisation par le Comité régional des pêches du Languedoc-Roussillon. Il comprendra un état des lieux des activités existantes, des programmes et des projets et mettra en évidence les enjeux présents sur le site.

La finalisation du Tome 1 du DOCOB (diagnostic et proposition de mesures de gestion) est prévue pour le premier trimestre 2013.

Partenaires :

- Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins du Languedoc-Roussillon (CRPMEM)
- Comité départemental des pêches maritimes et élevages marins (Grau-du-Roi)
- DREAL Languedoc-Roussillon
- Préfecture maritime de Méditerranée
- Agence des aires marines protégées
- Port de Port-Camargue
- Mairie du Grau-du-Roi
- Seaquarium
- Voile de Neptune (association pour la préservation du milieu marin)
- Syndicat mixte de gestion et de protection de la Camargue garoise

Budget global prévu : 76 540 €

Animation des sites Natura 2000 Camargue

En tant que structure animatrice, le Parc a été sollicité sur 5 dossiers pour évaluer les impacts de projets d'aménagement et de manifestations culturelles et sportives. Il a assuré l'assistance technique de 2 projets de contrats Natura 2000 et des programmes LIFE+ Chiro Med et MC-SALT.

En fin d'année, un chargé de mission Natura 2000 a rejoint l'équipe en place pour poursuivre la mission d'animation.

Les actions de communication liées à cette opération ont permis d'informer l'ensemble des acteurs du site et le grand public de l'avancée de la mise en oeuvre des actions et de les sensibiliser davantage à la préservation de la biodiversité (nuit européenne de la chauve-souris, conférence sur les orchidées de Camargue...).

La lettre d'information n°2 est parue en été 2012. Elle est disponible en téléchargement sur le site du Parc : www.parc-camargue.fr.



Partenariats :

- Etat DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Etat DDTM
- Europe FEDER
- Commune d'Arles
- Commune de Port Saint-Louis du Rhône
- Etat : Préfecture des Bouches-du-Rhône
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Syndicat mixte de gestion du domaine de la Palissade
- Préfecture maritime Méditerranée
- Etat/ Agence de Services et de Paiement
- Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
- Conservatoire du littoral
- Agence des aires marines protégées
- Syndicat des riziculteurs de France et filière
- Agriculteurs professionnels
- Groupe Salins
- Société nationale de protection de la nature (SNPN) - Réserve de Camargue
- Tour du Valat
- Groupe Chiroptères de Provence
- Association des amis des Marais du Vigueirat
- Grand port maritime de Marseille
- Association des amis du Parc ornithologique du Pont de Gau
- LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Budget global prévu : 244 000 €



QUELQUES INDICATEURS

- 14 colonies de glaréoles et 26 colonies de sternes recensées, faible succès de reproduction pour les 2 espèces
- 10 Contrats Natura 2000 Marais d'Arles et de la vallée des Baux signés pour un montant total de 216 000 euros
- 179 espèces marines benthiques recensées

INSTANCES CONCERNÉES

- Commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- Commission protection de la nature, études et recherches scientifiques



LIFE+ MC-SALT

Considérant l'importance écologique des salins de Camargue et de Méditerranée, leur diversité spécifique (salins industriels, salins artisanaux) et les conséquences de l'abandon de l'activité sur certains sites, des gestionnaires d'espaces naturels méditerranéens et de salins ont proposé en 2010 à la Commission européenne un projet d'action financé par l'Europe à travers l'outil «LIFE Nature» appelé LIFE+ MC-SALT

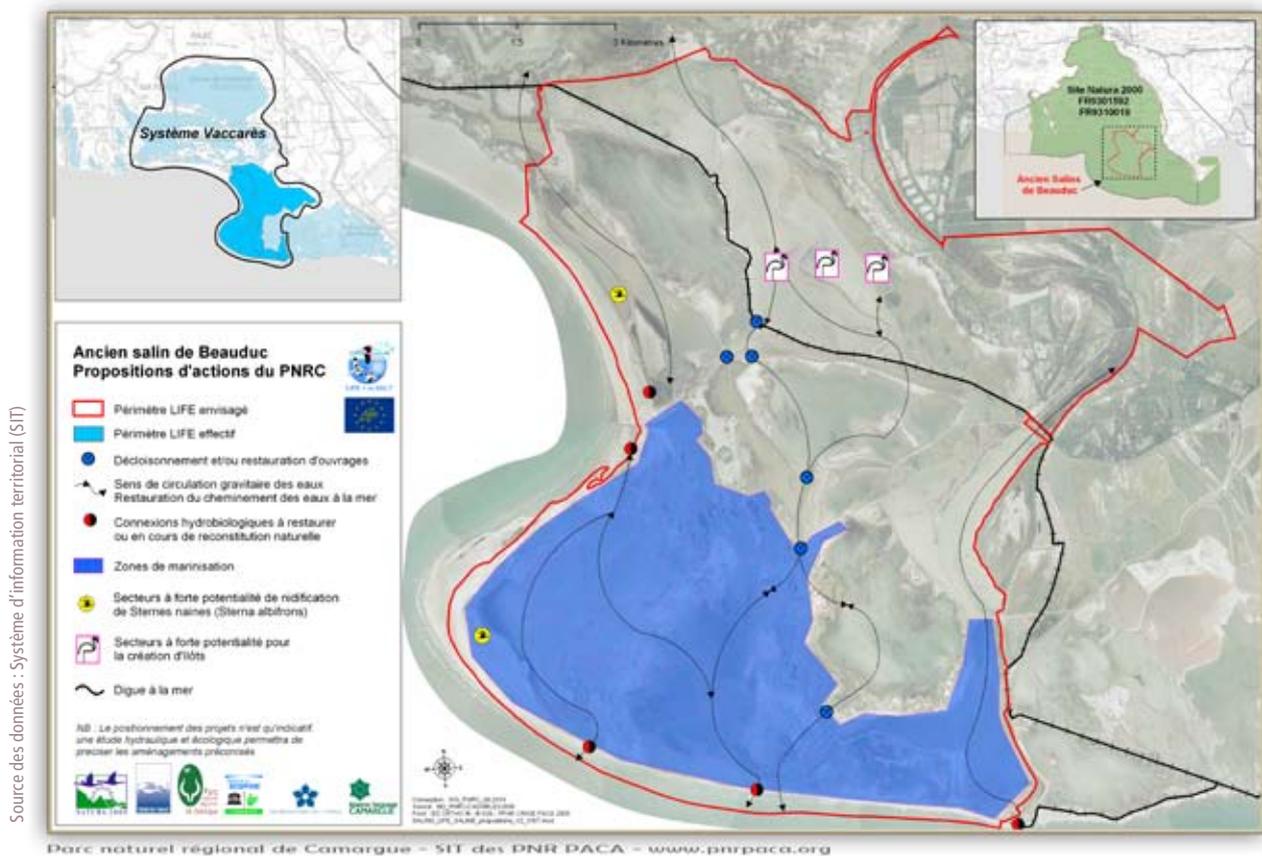
Ce projet vise à maintenir ou à rétablir les habitats et espèces d'intérêt communautaire sur 10 sites NATURA 2000 en France, en Italie et en Bulgarie. Il se décline en plusieurs actions qui s'échelonnent jusqu'à la fin du programme prévu en 2015.

La Lettre d'information n°1 du programme, conçue pour informer les acteurs locaux sur les objectifs de ce projet européen, a été éditée en août 2012.

Des actions de communication seront menées dès 2013 afin de sensibiliser et informer les acteurs camarguais sur les enjeux de gestion et les actions menées sur le site. Une brochure technique sera éditée en fin de programme, permettant de diffuser plus largement le retour d'expérience de l'opération vis-à-vis de sites aux enjeux semblables, à l'échelle méditerranéenne.



LIFE + MC-SALT
ENVIRONMENTAL MANAGEMENT AND
CONSERVATION IN MEDITERRANEAN
SALTWORKS AND COASTAL LAGOONS



En Camargue, divers habitats naturels sont concernés par le projet, notamment les lagunes, les sansouïres, les steppes salées à saladelles ainsi que les habitats dunaires souvent liés à ce complexe laguno-marin. Des oiseaux sont aussi directement concernés par le projet, essentiellement le Flamant rose, le Gravelot à collier interrompu, l'Avocette élégante, le Goéland railleur, la Mouette mélanocéphale ainsi que les Sternes caugek, pierregarin et naine.

Les premières actions de modélisation du fonctionnement hydraulique, conditionnées par la notice de gestion des terrains du Conservatoire du littoral "Etangs et marais des salins de Camargue" dont la validation est prévue pour le premier trimestre 2013, a été mise en oeuvre (installation de matériel de mesures scientifiques...).

Partenaires :

- Tour du Valat
- Groupe Salins
- Italie : Parc régional du delta du Pô – Emilia-Romagna (coordinateur du projet)
- Sardaigne : Parc naturel régional de Molentargius – Saline
- Bulgarie : Green Balkans (ONG) sur le site du Lac de Pomorie sur la Mer Noire.

Budget global prévu : 762 863 €

LIFE+ Chiro Med “conservation et gestion intégrée du Grand Rhinolophe et du Murin à oreilles échanquées sur le secteur Camargue, Alpilles, gorges du Gardon”

■ Actions préparatoires, élaboration de plans de gestion et/ou de plans d'action

Depuis le début du programme, de nombreuses conventions de gestion ont été établies et se poursuivent avec les propriétaires, afin de permettre la mise en œuvre des actions concrètes de conservation (cf. le point C. suivant).

Afin de déterminer les besoins des espèces en matière de gîtes de reproduction, des dataloggers de type HOBO, parfois couplés avec des appareils photos, ont été posés pour définir les caractéristiques de température et d'hygrométrie dans chacun des gîtes occupés par une colonie de Grand Rhinolophe et de Murin à oreilles échanquées. Le relevé des données 2012 est en cours et les caractéristiques mises en évidence serviront de base aux aménagements de gîtes et à l'amélioration des conditions d'accueil des chauves-souris.

Pour mieux comprendre le mode d'utilisation du réseau de gîtes par les chiroptères, des échantillons de guano, prélevés sur une quarantaine de gîtes, sont en cours d'analyse par un laboratoire spécialisé de Marseille.

Les prospections hivernales dans les Gorges du Gardon et les Alpilles se sont déroulées mais les prospections estivales prévues sur le Plan du Bourg et le Massif des Alpilles ont été reportées à l'été 2013.

Des solutions techniques de franchissement pour les chiroptères, visant à réduire la mortalité des populations due aux collisions routières, seront identifiées d'ici la fin du programme.

L'élaboration d'un modèle paysager a pour objectif de créer un outil de diagnostic performant permettant aux gestionnaires d'espaces naturels de caractériser et d'identifier la localisation des terrains de chasse potentiels du Grand Rhinolophe et du Murin à oreilles échanquées en période de reproduction. Il s'agira de tester ce modèle sur le territoire de Camargue et de fournir un tutoriel permettant de reproduire la méthode utilisée dans d'autres régions françaises et européennes.

Partenaires :

- Centre d'études techniques de l'équipement - Méditerranée
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Conseil général du Gard
- Conseil régional Languedoc-Roussillon
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Etat DREAL Languedoc-Roussillon
- Etat DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Europe
- Groupe Chiroptères de Provence
- Association des amis des marais du Viguirat
- Conservatoire du littoral
- Syndicat mixte des Gorges du Gardon
- Syndicat mixte pour la gestion et la protection de la Camargue gardoise

Budget global prévu : 136 127 €



Grand Rhinolophe © Tanguy Stoecklé

■ **Actions concrètes de conservation**

Une partie des aménagements de gîtes ont été réalisés en novembre 2012 et les autres seront finalisés d'ici la fin de l'année 2013. Le projet d'aménagement d'un gîte sur l'un des sites prévus a été abandonné.

L'action concernant l'aménagement de bâtiments pour les rendre favorables à la reproduction se poursuit : 7 gîtes sur les 16 identifiés ont été aménagés. Les travaux prévus sur trois bâtiments de la Tour du Valat, en remplacement d'un site préalablement identifié, commenceront en 2013.

Une convention de partenariat entre le Parc, la DirMed et le GCP est en cours de validation et de signature pour l'installation de la passerelle à chiroptères sur un ouvrage existant de la RN113, prévue pour fin février 2013. La pose de revêtements routiers spécifiques au niveau de la RD570 a été finalisée en novembre 2012 et la pose au niveau de la RD572 devrait être réalisée en cours d'année prochaine.

A ce jour, plus de 5 kilomètres de haies ont été plantés sur les 20 kilomètres prévus, dont 1 kilomètre sur les terrains du Conseil général des Bouches-du-Rhône et des plantations effectuées chez un propriétaire privé. Une convention avec un autre propriétaire privé est en cours de signature pour des plantations prévues début d'année 2013.



Partenaires :

- Association des amis des marais du Vigueirat
- Centre d'études techniques de l'équipement - Méditerranée
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Conseil général du Gard
- Conseil régional Languedoc-Roussillon
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conservatoire du littoral
- Europe
- Groupe chiroptères de Provence
- Syndicat mixte des Gorges du Gardon
- Syndicat mixte pour la gestion et la protection de la Camargue gardoise
- Etat DREAL Languedoc-Roussillon
- Etat DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Budget global prévu : 243 750 €

La Marseillaise - 14 août 2012



■ Actions de sensibilisation du public et de diffusion des résultats

Cette année, parmi les actions de communication significatives relatives au programme, un reportage radio-phonique a été diffusé en mai 2012 sur Delta FM Terre de Camargue, à l'occasion des 20 ans du programme européen LIFE. Quatre conférences à destination du grand public ont été données et les élèves des écoles primaires des communes du Grand site des gorges du Gardon ont pu bénéficier d'animations scolaires sur le thème des chauves-souris.

Un montage multimédia à destination des partenaires du programme est à présent finalisé ; il est disponible sur le site Internet du programme www.lifechiomed.fr.

Le livret consacré aux espèces cible, réalisé par le CPIE Rhône Pays d'Arles, la plaquette sur les aménagements de gîtes et la réalisation du film documentaire sur le Grand Rhinophe et le Murin à oreilles échanrées sont en cours de réalisation.

La réalisation de la scénographie liée à la Cabane du pêcheur sur le sentier des Marais du Vigueirat est reportée à décembre 2013. Cet aménagement, qui sera traversé par un tunnel recréant l'ambiance (température, luminosité, etc.) des gîtes à chauves-souris, sera à la fois un gîte à chiroptères et un équipement pédagogique.

Les lettres d'information du programme LIFE+ Chiro Med sont téléchargeables sur le site du programme.

Partenaires :

- Association des amis des marais du Vigueirat
- Centre d'études techniques de l'équipement - Méditerranée
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Conseil général du Gard
- Conseil régional Languedoc-Roussillon
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Etat DREAL Languedoc-Roussillon
- Conservatoire du littoral
- Etat DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Groupe chiroptères de Provence

Budget global prévu : 136 230 €

■ Coordination générale du programme

Le Parc assure la mise en oeuvre du programme LIFE+ Chiro Med et son suivi technique, administratif et financier. Il veille à la mobilisation et la coordination de tous les partenaires pour garantir la cohérence du programme.

Le projet d'extension du site Natura 2000 « Petit Rhône » sera étudié courant 2013 (cf. opération « Lancement de la procédure d'élaboration du document d'objectifs du site NATURA 2000 Petit Rhône »). Celui-ci vise notamment à intégrer les ségonaux et ripisylves au site et ainsi assurer la protection d'un des principaux gîtes de reproduction des deux espèces concernées par le programme LIFE+.

Des thermomètres enregistreurs miniaturisés ont été installés dans les bâtiments à rendre favorables à l'installation des chauves-souris afin de vérifier que les paramètres de température et d'hygrométrie correspondent aux exigences écologiques des espèces, identifiées dans le cadre d'une étude préalable.

L'installation et la maintenance des dispositifs de surveillance ainsi que les suivis des gîtes et des populations de chiroptères sont régulièrement assurés, soit par les agents du Parc, soit par les agents de terrain des partenaires du programme.

Partenaires :

- Association des amis des marais du Vigueirat
- Centre d'études techniques de l'équipement - Méditerranée
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Conseil général du Gard
- Conseil régional Languedoc-Roussillon
- Conservatoire du littoral
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Etat DREAL LR
- Etat DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Europe
- Groupe chiroptères de Provence
- Syndicat mixte des Gorges du Gardon
- Syndicat mixte pour la gestion et la protection de la Camargue gardoise

Budget global prévu : 224 224 €



QUELQUES INDICATEURS

- aménagement de 7 bâtiments pour la reproduction de chiroptères
- 5 km de haies plantés sur les 20 km prévus
- 4 conférences à destination du grand public

INSTANCES CONCERNÉES

- Comité de pilotage (tous les partenaires et experts scientifiques)
- Comité de suivi (partenaires techniques)





Plan de gestion des espaces naturels et des espèces AMBITION 2 - Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Gestion des terrains du Conservatoire du littoral, site des étangs et marais des salins de Camargue

Suite à la signature de la convention de gestion entre le Parc, la fondation Tour du Valat, la Société nationale de protection de la nature et le Conservatoire du littoral en mai 2011, des comités techniques réguliers et des outils de partage ont permis la mise en oeuvre de la co-gestion du site des anciens salins de Giraud.

Les échanges avec les usagers du site (chasseurs, éleveurs) ont été réguliers et le site a accueilli à plusieurs reprises des groupes dans le cadre de visites organisées par le Parc, le Conservatoire du littoral ou ses partenaires.

En matière de veille environnementale, plusieurs actions partenariales ont été menées par les services de l'Office national de la chasse et la faune sauvage, la gendarmerie territoriale et maritime et les autres gardes du littoral de Camargue.

La mobilisation importante des agents et des gardes du littoral sur les accès et l'organisation de la fréquentation sur la plage de Beauduc ont fortement impacté la mise en oeuvre de missions initialement prévues de suivi de la gestion de l'eau (suivi des niveaux, mise en place d'échelles de suivi...), de l'environnement ou des usages du site.

Partenaires :

- Société nationale de protection de la nature (SNPN) – Réserve de Camargue
- Tour du Valat
- Conservatoire du littoral
- Commune d'Arles
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer

Budget global prévu : 91 000 €

Mise en place d'une équipe saisonnière de prévention et de surveillance des espaces naturels littoraux de Camargue

4 agents de sensibilisation et de prévention travaillant en binôme ont assuré la mission de surveillance des espaces naturels littoraux 7 jours sur 7 durant cinq mois (du 1er mai au 30 septembre).

Le choix des sites fait l'objet d'un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs de la prévention (SDIS, gendarmerie), des professionnels du tourisme, des gardes du littoral et des élus des communes du Parc.

La présence d'écogardes apparaît indispensable dans la stratégie de développement d'un schéma des usages du littoral de Camargue, à Beauduc en particulier. Ils constituent un lien important entre les usagers et le Parc et sont complémentaires des gardes du littoral assermentés. Leur présence est globalement appréciée, comme le démontrent les réponses aux questionnaires proposés aux usagers en période estivale.

La poursuite et le renforcement de cette mission sont essentiels et le Parc réfléchit à l'organisation de patrouilles à cheval, plus en phase avec l'esprit de ses missions de sensibilisation et d'information en milieu naturel.

Partenaires :

- Commune d'Arles
- Gendarmerie de Salin-de-Giraud
- Conservatoire du littoral
- Société nationale de protection de la nature (SNPN) – Réserve de Camargue

Budget global prévu : 50 000 €

Aménagement des entrées sur le site des étangs et marais des salins de Camargue

Cette opération vise à maîtriser la fréquentation pour mieux préserver les milieux naturels et la faune sauvage du site en réglementant la circulation et le stationnement des véhicules à moteur. A ce titre, la mise en place d'un gabarit pour réguler la circulation sur la draille de Tourvieille permet de limiter les risques de dégradation des milieux dunaires dans le secteur de Beauduc. Par ailleurs, un point d'information des visiteurs est en cours de création dans un ancien transformateur électrique, en cours de réhabilitation. Les travaux portant sur la restauration et l'aménagement intérieur du bâtiment (sols, murs, mobilier, menuiseries) sont engagés. Une plateforme d'observation en bois, à proximité de ce bâtiment, permettra d'observer dans les meilleures conditions la colonie de flamants roses située sur l'étang du Fangassier.

Partenaires :

- Conservatoire du littoral
- Tour du Valat
- Société nationale de protection de la nature (SNPN) – Réserve de Camargue

Budget global prévu : 65 000 €

Mise en œuvre d'un suivi pour mesurer les éventuels effets d'une démoustication opérationnelle sur le territoire du Parc

Sur proposition du conseil scientifique et d'éthique du Parc, des suivis annuels ont été mis en place pour établir un état des effets produits par la démoustication sur les secteurs où elle est mise en œuvre et encadrée annuellement par arrêté préfectoral. Ces suivis concernent notamment les chironomes, les libellules, les passereaux paludicoles, les colonies d'hirondelles, les populations de chauves-souris...

Les suivis scientifiques menés en 2012 sur la base des méthodologies validées pendant la phase expérimentale 2005-2011 confirment les tendances observées, à savoir un impact sur certains compartiments de la chaîne alimentaire de la faune étudiée. Au vu des résultats obtenus et si la démoustication devait se poursuivre, il s'agira alors de prolonger les études sur le devenir du Bti dans les sédiments et quantifier l'importance et les effets des démoustications « domestiques » qui persistent dans les secteurs non traités.



QUELQUES INDICATEURS

- 818 infractions constatées par les écocardes sur les terrains du Conservatoire du littoral ou sur le domaine public maritime à Beauduc (dont 99 au Code de l'environnement)
- 2300 ha de zones humides démoustiquées expérimentalement au Bti
- 4676 plants d'arbres distribués à 82 habitants et propriétaires

INSTANCES CONCERNÉES

- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques
- Conseil scientifique et d'éthique
- Commission administration générale, finances

Le conseil scientifique et d'éthique du Parc examine chaque année les résultats des suivis afin de faire des recommandations.

Par ailleurs, l'étude et l'expérimentation de dispositifs alternatifs permettant la réduction de la nuisance chez les habitants seront développées.

Il est proposé à l'EID Méditerranée de continuer à affiner son mode opératoire pour mieux prendre en compte la spécificité des secteurs concernés et mieux intégrer les contraintes des gestionnaires des espaces naturels. Enfin, l'évaluation annuelle des opérations de démoustication et de ses effets sur l'ensemble des chaînes alimentaires sera maintenue.

Partenaires :

- Tour du Valat
- EID Méditerranée
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Département des Bouches-du-Rhône
- SAN Ouest-Provence
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- Laboratoires de recherche

Opération 2011 clôturée

Budget global prévu : 168 000 €

Dépenses globales réalisées : 154 173 €

Opération 2012 - Budget global prévu : 148 000 €

Campagne de distribution des arbres aux habitants et amélioration des connaissances concernant les boisements de Camargue

Cette action vise à mettre à la disposition des habitants et propriétaires du Parc des essences d'arbres adaptées aux caractéristiques écologiques du delta du Rhône, travailler sur les écotypes (espèces indigènes et d'origine camarguaise) de Camargue pour augmenter le taux de reprise des plantations et accompagner les agriculteurs dans les programmes de reconstitution des haies.

Une attention particulière est prêtée à l'accompagnement des agriculteurs qui souhaitent reconstituer des haies sur leurs exploitations. Un travail de reconnaissance et de contact, qui a donné lieu à un diagnostic, a été réalisé dans le cadre d'un stage de fin d'études. Sur cette base, un programme de plantations, en accord avec les agriculteurs, est prévu à l'automne 2013.

Budget global prévu : 30 000 €





Agriculture durable

AMBITION 2 - Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Appui général aux associations d'élevage en Camargue

En 2005, la mission d'appui général aux associations d'élevage s'est traduite par une convention de partenariat signée entre le Parc et chaque association d'élevage.

Les objectifs de cette action visent à :

- assurer une mission de soutien du Parc à la gestion administrative et à la mise en œuvre des actions des sept associations d'éleveurs, avec une mutualisation des moyens et
- à renforcer les contrôles internes des associations et promouvoir leurs activités.

L'équipe dédiée aux affaires d'élevage a ainsi assuré :

- la gestion et le suivi des livres généalogiques bovins di Biou et de combat.
- la gestion et le suivi de l'AOP viande de "taureau de Camargue" et la réalisation de 10 contrôles de terrain
- la réalisation de la manifestation "Toros de France"
- la réalisation d'outils de communication sur la viande AOP "Taureau de Camargue" (sets de table, site Internet, sacs en papier kraft, calendriers, autocollants, dépliants)
- l'organisation du salon du cheval Camargue (Camagri) et la participation aux salons de Montpellier, Lyon, Avignon et Paris
- l'organisation des concours d'élevage du cheval Camargue (concours des pouliches, poulinières et jeunes chevaux, concours des étalons).

Partenaires :

- Livre généalogique de la raco di Biou
- Syndicat de défense et de promotion de la viande AOC taureau de Camargue
- Association des manadiers éleveurs de la raco di Biou pour course camarguaise
- Association des éleveurs français de taureaux de combat
- Association camarguaise de tourisme équestre
- Association des éleveurs de taureaux pour course camarguaise
- Association des éleveurs de chevaux de race Camargue

Budget global prévu : 85 000 €

Soutien à la sélection des taureaux de race Camargue par des concours tests en arènes

Les courses de taureaux sont des fêtes emblématiques de la culture camarguaise et des événements majeurs pour la sauvegarde de la race des taureaux de Camargue. En effet, elles représentent un outil précieux dans la sélection des taureaux et dans la perpétuation même de la race. Elles sont également une vitrine pour les manades participantes : les résultats de ces concours permettent de classer les élevages (manades) et de récompenser les éleveurs pour leurs efforts de sélection.

Les courses sont aussi l'occasion pour le Parc naturel régional de Camargue d'expliquer au public les règles de fonctionnement de ces concours et l'importance du taureau et de l'élevage extensif pour le territoire de Camargue.

Cette année, une journée commémorative célébrant le trentième anniversaire des courses de tau organisées par le Parc a clôturé la saison. Cette année, 48 manades ont participé aux 6 courses de sélection.

Partenaires :

- Association des éleveurs de taureaux pour course camarguaise
- Association des manadiers éleveurs de la raco di Biou pour course camarguaise
- Comité d'organisation des fêtes saintoises
- Fédération française de course camarguaise
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Opération 2011 cloturée

Budget global prévu : 13 000 €

Dépenses globales réalisées : 10 216 €

Opération 2012

Budget global prévu : 25 000 €

Mise à jour informatique et promotion des livres généalogiques des bovins de Camargue

Dans sa mission de soutien à l'élevage, le Parc s'emploie à valoriser les élevages extensifs et à les promouvoir auprès du grand public. Parallèlement, le Parc s'est investi dans le travail de reconnaissance des livres généalogiques en tant qu'organismes de sélection, après obtention de l'avis favorable de la Commission nationale d'amélioration génétique.

Le travail de mise à jour informatique des livres généalogiques dépend de deux éléments : d'une part, du travail de l'ARSOE (Association régionale de services aux organismes d'élevage) sur l'adaptation du racial et d'autre part, de la mise à jour du logiciel d'extraction, prenant en compte cette adaptation du racial sur la base de données nationale du Système d'information génétique.

Cet outil informatique permettra aux associations responsables des livres généalogiques d'éditer directement les certificats généalogiques et de naissance. L'adoption d'un fonctionnement commun à un grand nombre d'autres associations gestionnaires de races bovines à faible effectif contribuera également à renforcer la crédibilité des herd-books di Biou et de combat.

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Livre généalogique de la raco di Biou
- Association des éleveurs français de taureaux de combat

Budget global prévu : 14 000 €

Concours national des prairies fleuries

Ce concours agri écologique co-organisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux et Parcs nationaux de France met en valeur le lien entre les pratiques agricoles liées à l'élevage et la biodiversité.

Six candidats locaux ont présenté au jury leurs parcelles de prairies humides ou de pelouses pâturées et présenté leur gestion pastorale adaptée à ces habitats naturels.

Afin de mieux mettre en évidence le rôle favorable des pratiques d'élevage pour les milieux ouverts, le thème développé cette année portait sur la diversité des orchidées sauvages.

Deux prix ont été décernés à l'occasion de la Fête du Parc en septembre et remis conjointement par les présidents de la Région et du Parc à Bruno Blohorn (1er prix du concours) et à Hubert Yonnet (prix spécial biodiversité).

Parallèlement, le Parc de Camargue porte l'animation régionale de ce concours pour l'ensemble des Parcs naturels régionaux concernés, avec le soutien financier de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur.

Partenaires :

- Fédération nationale des Parcs naturels régionaux
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Réseau des Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles
- Société française d'orchidophilie
- Syndicat des apiculteurs d'Arles
- Syndicat de défense et de promotion de la viande AOC taureau de Camargue
- Tour du Valat

Opération 2011 - Budget global prévu : 20 000 €

Opération 2012 - Budget global prévu : 21 800 €



QUELQUES INDICATEURS

- 48 manades ont participé aux 6 courses de sélection
- 6 candidats au concours national des prairies fleuries

INSTANCES CONCERNÉES

- Commission activités agricoles, développement et promotion de l'élevage
- Commission activités économiques et accès aux services



BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS



TOURISME



Tourisme durable

AMBITION 2 - Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Valorisation et promotion d'itinéraires de randonnée sur le territoire du Parc naturel régional de Camargue

Afin de satisfaire les visiteurs en matière de découverte du patrimoine et des milieux de Camargue, le Parc travaille depuis plusieurs années sur un programme d'amélioration du réseau des itinéraires de randonnée. L'opération, menée conjointement par le Parc et l'Office de tourisme d'Arles, doit notamment permettre de valoriser les éléments structurants (chemins ruraux, canaux, digues du Rhône et de la mer, ancienne voie de chemin de fer...) et les ressources touristiques du territoire (hébergements, commerces, sites naturels, patrimoine bâti...) et de proposer, à proximité des villages, une offre d'itinéraires de randonnée en boucle et un cheminement adapté aux attentes des visiteurs.

La pochette de 14 fiches, qui sera mise en vente dans les offices de tourisme du Parc, présente, pour chacun des itinéraires, la durée moyenne, la distance et le niveau de difficulté de la randonnée. La fiche récapitulative des itinéraires comprend des informations générales et pratiques ainsi qu'une carte de localisation des itinéraires à l'échelle du territoire du Parc.

En plus du descriptif des circuits, ces documents sont agrémentés de pages thématiques et d'informations pratiques qui permettront :

- d'informer et de sensibiliser les visiteurs à la préservation des espaces naturels, au respect des activités humaines et de la réglementation
- de découvrir les ressources locales et les curiosités touristiques : paysages et sites naturels, patrimoine culturel, équipements d'accueil du public, hébergements, restauration, loisir, animations...

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Office de tourisme d'Arles

Budget global prévu : 12 000 €

Charte européenne de tourisme durable

Projet inter Parcs pour un tourisme durable qualifié dans les espaces protégés de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Charte européenne du tourisme durable (CETD) s'inscrit dans les priorités mondiales et européennes adoptées lors du sommet de la Terre à Rio en 1992 et par le 5ème programme d'actions communautaires pour le développement durable, selon le cadre de référence de l'Agenda 21.

Sa mise en oeuvre comprend trois volets successifs :

- Le premier volet concerne les gestionnaires d'espaces naturels qui élaborent, en instaurant et en favorisant la concertation, une stratégie et un programme d'actions de tourisme durable sur leur territoire
- Le second vise à accompagner les acteurs socio-économiques dans une démarche de progrès, pour une meilleure prise en compte du développement durable dans leur activité. Les volontaires s'engagent à mettre en place un plan d'actions individuel en cohérence avec les enjeux du territoire et la stratégie de l'espace protégé
- Le volet 3 concerne les structures qui commercialisent la destination, qu'elles soient situées dans ou en dehors de l'espace protégé.

Par leur engagement dans ce dispositif, les Parcs cherchent à s'inscrire dans la préoccupation grandissante des clientèles en faveur de l'environnement et du développement durable dans leurs pratiques de séjour. L'engouement pour le tourisme durable et l'écotourisme est en effet une réalité de plus en plus tangible en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et fait partie des orientations majeures du développement touristique à l'échelle régionale.

L'enjeu, majeur pour les Parcs et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est de créer une offre multi filières durablement qualifiée, de structurer cette offre à une échelle territoriale suffisante et de la rendre lisible et accessible pour le grand public.

Le dispositif prévoit, pour les entreprises qui le souhaitent, de bénéficier d'une reconnaissance et d'une visibilité au plan territorial et européen (marque Parc, qualification environnementale ou écolabel européen).

A ce jour, 200 prestataires touristiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont accompagnés dans le cadre du volet 2 de la Charte européenne de tourisme durable.

Une partie des réunions et documents produits sont mutualisés avec le Parc des Alpilles et les nombreux échanges sur la méthodologie, les bonnes pratiques et les retours d'expériences apportent une réelle plus-value à cette action inter Parcs.

Partenaires :

- Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Parc naturel régional des Alpilles
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc naturel régional du Queyras
- Parc naturel régional du Verdon
- Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles
- Europe FEADER
- Office de tourisme d'Arles
- Office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Office de tourisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Universités, écoles, structures d'enseignement et de recherche
- Comités régional et départemental de tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Chambre régionale de commerce et d'industrie de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Fédération régionale des Offices de tourisme de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Budget global prévu : 106 003 €

Le Parc a pour mission de soutenir un tourisme durable, respectueux de l'environnement.

Afin de faire partager aux visiteurs les valeurs du Parc et de leur faire apprécier les richesses patrimoniales et les savoir-faire du territoire, il a à sa disposition la marque « Parc naturel régional de Camargue ».

Déposée par le ministère de l'Environnement, la marque « Parc naturel régional » permet de signaler au grand public des produits et des savoir-faire qui ont des « plus » par rapport aux offres commerciales standard tout en répondant aux 3 valeurs qui lui sont associées : les spécificités d'un territoire, d'un environnement préservé et valorisé et de dimension humaine.

La marque Parc :

Un outil au service d'un tourisme durable

Deux types de produits et savoir-faire bénéficient de la marque « Parc naturel régional de Camargue » :

- Les produits agricoles issus du territoire du Parc (la pomme de terre primeur des sables et les vins d'appellation),
- les prestations de tourisme équestre et d'accueil dans les manades de taureaux proposées sur le territoire.

En 2012, 11 établissements du territoire ont reçu du Parc de Camargue le droit d'utiliser cette marque à l'issue d'un audit qui reconnaît la qualité et la spécificité de leur prestation.

Pour en savoir plus : www.parc-camargue.fr



QUELQUES INDICATEURS

- Elaboration de 13 propositions d'itinéraire de randonnée à vélo sur les 14 prévues
- 200 prestataires touristiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagnés dans le cadre du volet 2 de la charte européenne de tourisme durable
- 11 établissements du territoire marqués Parc

INSTANCE CONCERNÉE

- Commission tourisme durable et loisirs de pleine nature



BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS



PATRIMOINE
CULTUREL



Projet scientifique et culturel du Musée de la Camargue

AMBITION 3 - Renforcer la solidarité territoriale,
la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

Programmation culturelle

Le Musée de la Camargue, chargé de mettre en oeuvre la mission culturelle du Parc naturel régional de Camargue, a décliné une programmation sur le territoire à travers des événements spécifiques, à l'image des "500 ans de la Confrérie des gardians" ou du "Festival des chevaux du sud" et par la pérennisation des rendez-vous instaurés au cours des deux années précédentes.

Les manifestations autour des collections permanentes et de l'exposition photographique « Objectifs Camargue : photographies de Carle Naudot et Gaston Bouzanquet », ont attiré un large public et contribué à la notoriété du musée.

La totalité des actions culturelles programmées par le Musée a rassemblé 6 462 participants.

Par ailleurs, le Musée a conçu et conduit un programme pédagogique qui a donné lieu à des actions éducatives diversifiées, dont ont bénéficié plus de 1600 élèves.

Dans le cadre de son travail de valorisation et de diffusion des collections, l'équipe du Musée a finalisé le récolement décennal des collections - obligation légale imposée aux Musées de France - et mis en oeuvre des dispositifs dédiés à l'étude et la conservation des collections.

Le Musée, en rénovation depuis la fin de l'année, arborera une nouvelle muséographie et dévoilera ses collections sous un nouveau jour à l'automne 2013.

Partenaires :

- Etat DRAC
- MP13
- Département des Bouches-du-Rhône
- Ville D'Arles
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Fondation de France
- Fondation du patrimoine
- Fondation EDF
- Fondation Total
- ArcelorMittal
- Compagnie nationale du Rhône
- Voies navigables de France
- Conservatoire du littoral
- Crédit agricole

Budget global prévu : 20 000 €



Projet "Créations contemporaines" : Où en sommes-nous ?

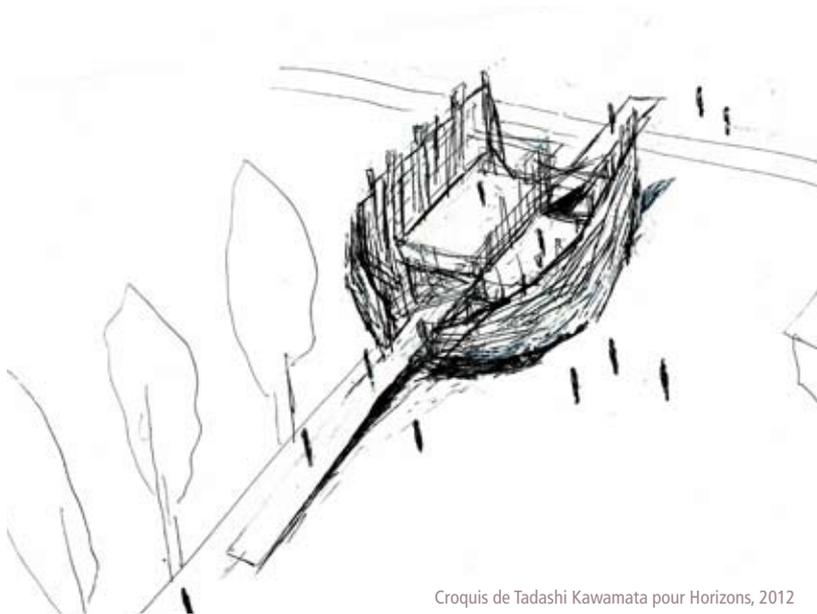
Le Musée de la Camargue se tourne vers de nouveaux "Horizons"

Dans le cadre du partenariat entre la Fondation de France - action Nouveaux commanditaires - et Marseille-Provence 2013, l'artiste Tadashi Kawamata a été sollicité pour imaginer un parcours jalonné de six observatoires, appelé "les Sentiers de l'eau", sur le territoire du Parc de Camargue.

Installée au Mas du Pont de Rousty, à proximité immédiate du Musée de la Camargue, *Horizons* sera la première étape du projet "Les Sentiers de l'eau".



Simulation d'incrustation de Horizons , agence d'architecture Strucarchi



Croquis de Tadashi Kawamata pour Horizons, 2012

Porte ouverte sur le sentier de découverte du Musée, *Horizons* sera visible depuis le sentier de découverte et depuis la route départementale, constituant à la fois un repère visuel et une invitation à la découverte...

Les workshops (ateliers participatifs) de conception de *Horizons* ont eu lieu en novembre et les workshops de construction et l'inauguration de l'oeuvre sont prévus pour le printemps 2013.



QUELQUES INDICATEURS

- 6 462 participants aux activités culturelles
- 18 892 visiteurs au musée entre novembre 2011 et octobre 2012

INSTANCES CONCERNÉES

- Commission culture et animation du territoire
- Conseil scientifique du Musée de la Camargue





Regards d'habitants

AMBITION 3 - Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

Soutien au projet « Près de chez nous, un arbre pour la nature ! » porté par les comités d'intérêt de quartier « Tête de Camargue » et Saliers

Les objectifs de cette action, qui a débuté en 2011 avec la plantation de 2000 arbres par des habitants et agriculteurs volontaires, sont de :

- participer à la réalisation d'une trame verte et bleue à l'échelle du delta du Rhône
- soutenir la préservation d'un habitat naturel arboré propice notamment à la faune sauvage (champs-souris, chouettes, petits mammifères...)
- engager une démarche participative dans la reconstitution d'un maillage de haies et de bosquets autour des zones habitées du delta
- créer un dialogue permanent entre habitants, agriculteurs et gestionnaires pour défendre une cause commune, l'arbre comme support de biodiversité et d'un cadre de vie attendu.

Pour mieux cerner les attentes des participants à cette action, une visite à l'arboretum de Saint-Martin-de-Crau, à laquelle ont participé des membres du Comité d'intérêt de quartier Tête de Camargue, accompagnés d'un technicien du Parc a été organisée en début d'année 2012. Une trentaine de membres de plusieurs Comités d'intérêt de quartier (Gageron, Tête de Camargue) ont aussi pu découvrir la pépinière et les plantations de haies bordant les cultures du château de l'Armellière au printemps 2012.

Une étude de faisabilité d'un arboretum sera conduite par un étudiant stagiaire au printemps 2013.

Partenaires :

- Commune Arles
- Associations d'habitants
- Conseil général des Bouches-du-Rhône

Evolution des paysages de Camargue à travers des photographies des habitants du parc

Le Parc, qui a fait de la question de la qualité des paysages un axe important de sa charte, a entamé en 2011 une réflexion pour la réalisation d'une charte paysagère et lancé un observatoire photographique du paysage en lien avec l'observatoire national du paysage.

Au cours du 20e siècle, les paysages camarguais ont connu de profondes mutations. Souvent décrites par les textes, celles-ci sont plus rarement illustrées par l'iconographie.

Cette opération consiste à impliquer les habitants du delta dans la mise au jour de documents iconographiques anciens sur le paysage, de manière à :

- faire prendre conscience des paysages et de leur évolution
- expliciter le rôle de chacun dans les mutations observées
- faire réfléchir aux fonctions, aux valeurs, aux représentations attachées aux paysages
- s'interroger sur l'avenir des paysages.

Toutes les associations membres du Conseil de Parc ont été contactées pour diffuser l'information et pouvoir organiser le recueil des données nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

La collecte de documents iconographiques anciens illustrant les paysages de Camargue a réuni à ce jour plus de 300 images.

Partenaires :

- Associations d'habitants

Budget global prévu : 13 000 €



Démarche participative du Conseil de Parc

AMBITION 3 - Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie



Conseil de Parc

Conformément aux objectifs de la charte, le Conseil de Parc a élaboré un programme d'actions destiné à ses membres. Celui-ci, composé notamment d'un cycle de formations et de sorties thématiques sur le territoire du Parc, s'est agrémenté cette année de participations à diverses actions conduites par le Parc, dont un atelier sur le paysage (dans le cadre de la charte d'urbanisme et de paysage), l'organisation du pot de l'amitié sur le site de la fête du Parc et la collaboration au chantier de déménagement des collections du Musée de la Camargue avant sa rénovation. Durant l'été, des volontaires ont pris part au programme de sciences participatives et ont participé au comptage des hirondelles et des nids, en partenariat avec la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Des membres du Conseil de Parc ont également eu l'opportunité de participer au Congrès annuel des Parcs naturels régionaux organisé par la Fédération, du 10 au 13 octobre. Ils ont pu présenter l'opération « Près de chez nous, un arbre pour la nature » au marché aux initiatives et participer à un atelier d'échanges.

A noter qu'une convention de partenariat a été établie entre le Conseil de Parc et le Conseil de développement du Pays d'Arles et le Parc des Alpilles.



Partenaires :

- Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles
- Association des amis des Marais du Vigueirat
- Associations d'habitants
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Opération 2011 cloturée

Budget global prévu : 15 000 €

Dépenses globales réalisées : 12 595 €

Opération 2012

Budget global prévu : 37 500 €



QUELQUES INDICATEURS

- 2000 arbres plantés par les habitants et agriculteurs volontaires
- plus de 300 images illustrant les paysages de Camargue collectées auprès de 10 habitants

INSTANCE CONCERNÉE

- Commission administration générale, finances et communication



BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS



GOUVERNANCE



Animations territoriales

AMBITION 3 - Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

Fête du Parc

Chaque année, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur organise une manifestation commune à ses 6 Parcs naturels régionaux, visant à sensibiliser les habitants à la qualité et à la diversité du territoire régional, ainsi qu'à l'action spécifique des Parcs naturels régionaux sur leur territoire respectif.

L'édition 2012 a mis à l'honneur la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône, entrée dans le Parc en 2011, dont la situation, entre fleuve et mer, a inspiré le thème de la fête.

De nombreux habitants, acteurs et partenaires du Parc se sont investis dans l'organisation de la fête.

Les animations et visites organisées sur tout le territoire ont rencontré un vif succès : plus d'un millier de personnes a pu bénéficier des prestations offertes gracieusement durant cette journée malgré des conditions météorologiques peu favorables.

Partenaires :

- Office de tourisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Associations d'habitants
- Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Commune d'Arles
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Association des amis des marais du Vigueirat
- Comité d'intérêt de quartier « hameaux de Camargue »
- Ventadis
- Illopie
- Confrérie des gardians
- Associations de défense de l'environnement
- Nacioun gardiano

Budget global prévu : 40 000 €



Actions d'animation et de valorisation du territoire du Parc naturel régional de Camargue

Chaque année, le Parc organise et participe à des animations visant à valoriser son patrimoine naturel, culturel et humain et à sensibiliser la population et les visiteurs à la nécessité de protéger ce territoire remarquable.

Parmi les événements reconduits annuellement, citons notamment :

- L'organisation d'ateliers pédagogiques sur l'élevage extensif et la biodiversité à l'Espace toro aux Corrales de Gimeaux
- L'animation du stand du Parc à l'occasion du salon « Camargue gourmande », organisé par l'Office de tourisme d'Arles. Le Parc et le Syndicat des riziculteurs se sont associés pour proposer des ateliers de dégustation thématiques autour des produits du terroir préparés par les chefs du Conservatoire grand sud des cuisines de Camargue.
- Les conférences et ateliers à l'occasion de la nuit de la chauve-souris et de la fête de la nature...

Partenaires :

- Associations d'acteurs socioprofessionnels
- Associations de défense de l'environnement
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Fédération nationale des Parcs naturels régionaux
- Syndicat des riziculteurs de France et filière
- Conservatoire des cuisines de Camargue
- Associations d'élevage et de bovine
- Office de tourisme d'Arles

Budget global prévu : 20 000 €



Accueil de la conférence internationale sur le riz biologique en Camargue

La conférence internationale sur le riz biologique a pour objectifs principaux de créer et de favoriser des échanges entre agronomes, gestionnaires, représentants de la filière riz, experts, économistes... Ces échanges, focalisés sur la production de riz biologique dans différentes régions du monde, sont organisés de manière à :

- établir un état des connaissances sur le fonctionnement des systèmes de production rizicole biologique à différentes échelles de temps et d'espace
- identifier les innovations en cours et les verrous agissant sur le développement de ces systèmes
- analyser les impacts des modes de production de riz biologique sur l'alimentation et la santé et sur leur contribution à la construction des trois piliers du développement durable
- analyser les impacts des politiques publiques et proposer des lignes directrices.



QUELQUES INDICATEURS

- 50 partenaires mobilisés pour la fête du Parc
- 371 visiteurs sur le stand du Parc pour Camargue gourmande
- 268 enfants ont participé aux ateliers de l'Espace toro
- 120 congressistes ont assisté à la conférence internationale sur le riz biologique

INSTANCE CONCERNÉE

- Commission culture et animation du territoire



Le 28 août 2012, les 120 participants au « colloque international sur les systèmes rizicoles biologiques » ont été accueillis en Camargue.

Cette journée leur a permis :

- de découvrir trois exploitations en culture bio et les différents acteurs de la filière camarguaise,
- de rencontrer les producteurs et d'échanger avec eux sur les techniques de désherbage et les itinéraires culturaux,
- d'apprécier le fonctionnement des systèmes combinés entre agriculture et élevage ; la technique du désherbage des rizières par des canards constitue une nouvelle voie originale pour lutter contre les adventices du riz.
- de comprendre les méthodes de reconnaissance du riz biologique dans les procédés de transformation du riz paddy

Ce colloque a permis aux experts de mieux comprendre les attentes des agriculteurs et d'estimer les besoins en études et recherches. Les échanges entre professionnels et entre les scientifiques et les gestionnaires ont levé certaines positions dogmatiques au regard de la filière biologique.

Des rencontres régulières devraient être envisagées pour permettre de partager les résultats en matière de recherche et d'évolution des techniques en agriculture biologique.

Partenaires :

- INRA Montpellier
- Centre français du riz
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Budget global prévu : 10 000 €





URBANISME,
HABITAT,
PAYSAGE



Charte de paysage et d'urbanisme

Ambition 3 - Renforcer la solidarité territoriale,
la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

Vers une mobilisation collective pour comprendre et traiter les points noirs paysagers (opération inter parc)

La loi du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages a fait franchir un pas significatif à la mise en place d'une politique de protection des paysages en France, avec pour effet de faire des chartes des Parcs naturels régionaux l'un des instruments juridiques de cette politique. En effet, les territoires des Parcs constituent des cadres privilégiés pour les actions menées par les collectivités publiques en faveur de la préservation des paysages.

Pour cette action inter parcs, une convention a été passée entre les Parcs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui ont délégué la maîtrise d'ouvrage au Parc du Lubéron. Chaque Parc constitue indépendamment un comité de pilotage pour suivre le déroulement du projet sur son territoire et mettre en oeuvre une démarche continue d'animation et de sensibilisation de tous les publics aux différentes étapes du projet, en veillant à mobiliser les acteurs locaux (élus, habitants, scolaires, acteurs socio-économiques, services de l'Etat et du département etc.).

A ce stade du projet, un diagnostic participatif a été élaboré et un séminaire inter Parcs, organisé en Camargue, a réuni 52 acteurs publics et privés.

A l'occasion de la fête du Parc le 30 septembre à Port-Saint-louis-du-Rhône, un atelier sur les paysages de Camargue a été proposé aux habitants et visiteurs. Plus de 280 personnes ont été conviées à réfléchir de manière ludique et pédagogique aux questions du paysage, de l'urbanisme et plus généralement à leur cadre de vie. Les avis récoltés participent à la réflexion engagée dans le cadre du projet en cours.

Partenaires :

- Parc naturel régional du Luberon
- Parc naturel régional du Queyras
- Parc naturel régional des Alpilles
- Parc naturel régional du Verdon
- Etat (ministère de l'Ecologie et DATAR)
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Budget global prévu : 17 000 €

Elaboration de la charte de paysage et d'urbanisme - volet 1.

La charte paysagère est un outil de connaissance des paysages du Parc, un outil de référence et d'aide à la décision fondé sur des orientations stratégiques et des recommandations. Elle reflètera donc le projet de paysage choisi pour le territoire sur le long terme. Celle-ci ne saurait donc être élaborée sans une forte mobilisation des élus et une large concertation des acteurs locaux et des partenaires techniques aux étapes clé de sa réalisation.

Aussi, afin d'atteindre ces objectifs, le Parc de Camargue souhaite faire appel à une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire composée d'architectes paysagistes et d'urbanistes ayant des compétences certaines en matière d'animation pour conduire cette étude.

Un système de suivi sera mis en place durant l'élaboration de la charte et notamment la réalisation de son diagnostic pour le suivi et la validation des grandes étapes (comité technique et comité de pilotage).

Les objectifs opérationnels de cette première phase sont :

- l'élaboration d'un diagnostic partagé sur le paysage et les formes urbaines du territoire (soit un état des lieux à partir de visites de terrain, d'analyses et de synthèse de documents)
- l'identification des enjeux liés à ceux-ci au regard d'un travail prospectif et du ressenti des différents acteurs et propositions de scénarios.

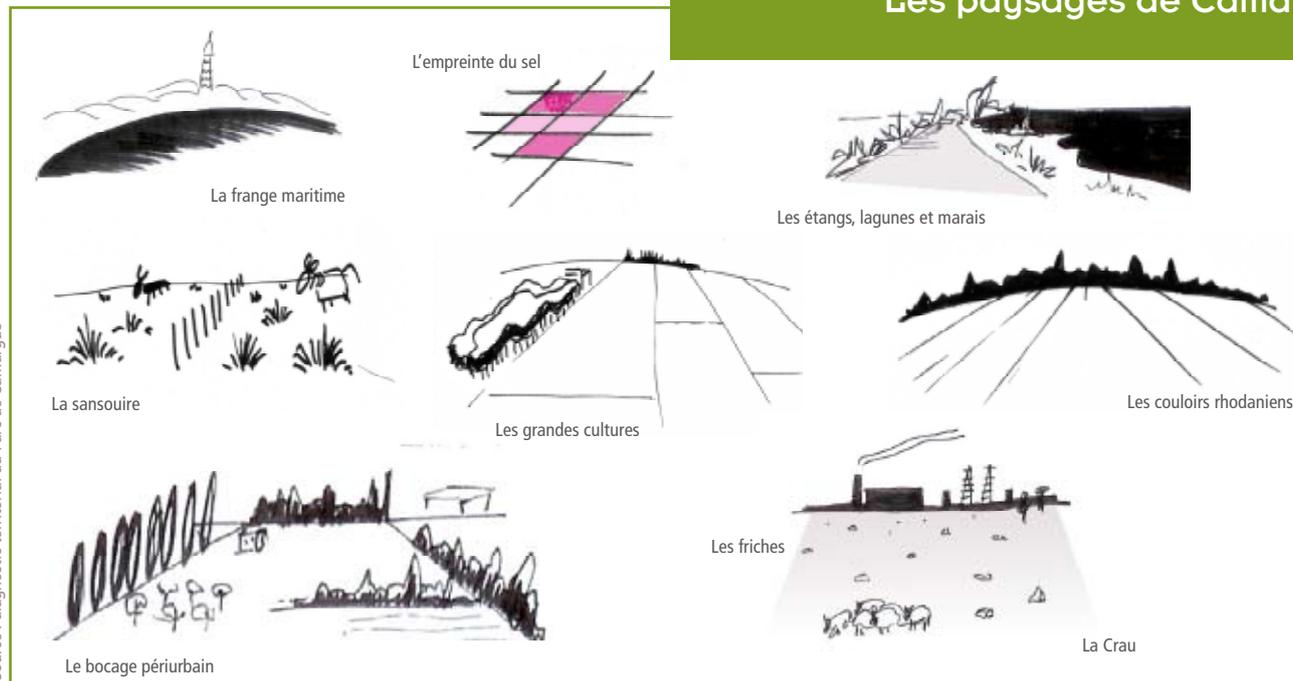
Le travail de terrain (analyse) a été complètement réalisé. Des fiches thématiques par unités paysagères ont été réalisées et seront complétées à la fin des ateliers de concertation, prévu au printemps 2013.

Partenaires :

- Associations d'habitants
- Bureaux d'étude et consultants, architectes, muséographes
- Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles
- Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
- Commune d'Arles
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Commune Port Saint-Louis-du-Rhône
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conservatoire du littoral
- Etat DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Groupe Salins
- Office de tourisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Office de tourisme d'Arles
- SYMADREM
- Syndicat des riziculteurs de France et filière
- Syndicat mixte du Pays d'Arles

Budget global prévu : 60 000 €

Les paysages de Camargue



Source : diagnostic territorial du Parc de Camargue



QUELQUES INDICATEURS

- 280 participants à l'atelier sur les paysages de Camargue organisé lors de la fête du Parc
- 52 acteurs publics et privés réunis lors du séminaire inter parcs sur les points noirs paysagers

INSTANCE CONCERNÉE

- Commission architecture, urbanisme et paysage



BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS



INFORMATION,
SENSIBILISATION
ÉDUCATION
AU TERRITOIRE



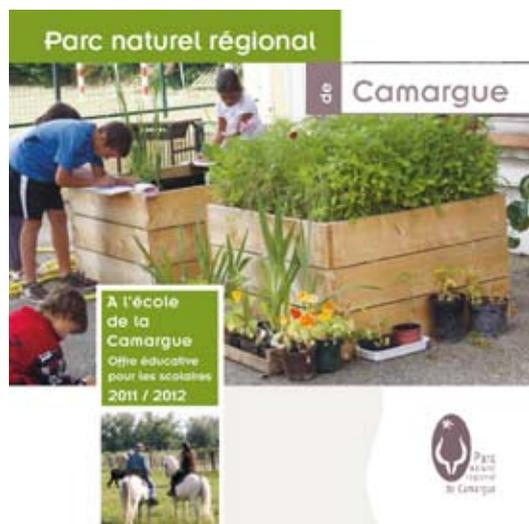
Réseau d'éducation au territoire

Ambition 4 - Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Support de communication pour l'éducation au territoire

Chaque année, le Parc édite un livret promouvant toutes les propositions des acteurs éducatifs du Parc à destination des écoles, collèges et lycées du territoire du Parc.

Ce support de communication est diffusé en 400 exemplaires aux enseignants des écoles et des collèges et est disponible en téléchargement sur le site Internet du Parc www.parc-camargue.fr



Partenaires :

- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Ville d'Arles

Budget global prévu : 1 000 €

Programme de sensibilisation destiné au grand public

Depuis 2009, le Parc de Camargue propose un programme annuel de sorties pédagogiques thématiques afin de sensibiliser les visiteurs aux enjeux du territoire et à la richesse de son patrimoine. L'objectif de cette action est de permettre aux habitants du Parc de redécouvrir la Camargue sous un angle naturaliste.

Cette année, plus d'une centaine de personnes a participé aux 6 sorties proposées (par exemple, « Le They de la Gracieuse : la résilience du milieu naturel, où comment survivre et bien vivre dans un milieu naturel fortement industrialisé ? » et « L'Espiguette, l'un des rares lieux en Camargue où la mer recule »).



Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Acteurs socioprofessionnels : agriculteur, viticulteur, éleveur de taureaux, pêcheur...
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Budget global prévu : 9 500 €

Classe Camargue

Le programme "Classe Camargue", proposé chaque année aux écoles primaires et aux collèges depuis 3 ans, est une offre pédagogique de découverte et de sensibilisation à la Camargue. Il est destiné à faire découvrir la Camargue et son patrimoine naturel, culturel et humain aux enfants des classes de primaires des communes du Parc et leur faire comprendre les multiples enjeux qui pèsent sur ce territoire.

Ce programme s'adresse plus particulièrement aux écoles qui proposent des projets liés à l'environnement et au développement durable en rapport avec le delta du Rhône (ex : eau douce ou salée en Camargue, découverte du vivant, élevage traditionnel et ses pratiques culturelles, culture du risque inondation, ornithologie, migration, gestion et évolution du littoral, etc.). Les animations, proposées en lien avec le programme pédagogique mis en place par l'enseignant, sont adaptées à l'âge des élèves et à leur niveau scolaire.

Cette année, 640 élèves de 27 classes de primaire ont participé à ce programme et aux animations proposées par les intervenants en éducation à l'environnement et au développement durable, partenaires du Parc.

Partenaires :

- Association Mas de la Cure - Maison du cheval Camargue
- Domaine départemental du Château d'Avignon
- CPIE Rhône Pays d'Arles
- Domaine de la Palissade
- Parc ornithologique du Pont de Gau
- Association Chemin Faisan

Budget global prévu : 5 000 €

Inviter la biodiversité dans votre école

Parmi les offres de son programme éducatif scolaire, le Parc de Camargue a souhaité mettre en place et proposer aux écoles un programme de sensibilisation sur le thème de la diversité biologique.

Ce programme a pour but de permettre aux enfants de distinguer et de différencier les espaces naturels des espaces aménagés ou cultivés et vise aussi à leur faire connaître le lien étroit entre le monde végétal et les invertébrés.

La création du jardin a porté sur 3 thématiques :

- les fleurs de prairies
- la diversité des céréales cultivées
- les plantes aromatiques méditerranéennes.

6 classes des écoles primaires de Salin-de-Giraud, Montplaisir, Pont-de-Crau, et d'Arles ont participé au programme, ainsi que 3 classes de l'école de Fourques, ce qui représente plus de 180 élèves.

Malgré le succès de l'opération, une nouvelle orientation devrait être donnée au projet dans les années à venir, en se concentrant sur la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité au sein des écoles (par exemple : fabrication et pose de nichoirs, programmes de sciences participatives...).



Partenaires :

- Association La Cicindèle
- Association Chemin Faisan

Budget global prévu : 14 500 €



QUELQUES INDICATEURS

- 112 visiteurs répartis sur 6 sorties thématiques
- 640 élèves répartis dans 27 classes du primaire ont participé au programme «Classe Camargue»
- 181 élèves répartis dans 6 classes d'écoles primaires ont participé au programme «Inviter la biodiversité dans votre école»

INSTANCE CONCERNÉE

- Commission sensibilisation et éducation au territoire



BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS



INFORMATION,
SENSIBILISATION
ÉDUCATION
AU TERRITOIRE



Supports d'information et d'accueil

Ambition 4 - Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Conception et édition d'outils d'information sur le Parc

Comme chaque année depuis sa création, la lettre d'information bimestrielle du Parc a été diffusée à un large public, sur le territoire du Parc et bien au-delà de ses limites : avec 11 000 exemplaires en format papier et plus de 1 500 correspondants par voie électronique, « Visages de Camargue » reste un outil d'information essentiel pour et sur le Parc et les actions qu'il conduit sur son territoire.

Toutes les lettres d'information sont par ailleurs disponibles en téléchargement sur le site Internet du Parc www.parc-camargue.fr, qui propose plus de 500 documents en téléchargement. Celui-ci, qui met à disposition du grand public des informations complètes sur le Parc, son territoire et ses activités, a comptabilisé plus de 10 000 visites mensuelles d'internautes, soit 120 000 au cours de l'année 2012.

Certaines publications du Parc (soit 21 documents en 2012) sont également consultables et téléchargeables via le logiciel de lecture en ligne Calaméo (fr.calameo.com). Le premier bilan de la mise en ligne de ces documents fait état de plus de 12 000 lectures (soit une moyenne de 35 lectures par jour).

Le dépliant d'information sur la Camargue et les équipements d'accueil du territoire « Découvrir le Parc », à destination des visiteurs, a été mis à jour et réédité en partenariat avec les Offices de tourisme du territoire.

Le Parc a également conçu des supports d'information spécifiques (rapports, dossiers de presse, panneaux) à l'occasion de la signature du « Contrat de delta » et des « Trente ans de sélection dans les courses de tau », permettant de restituer au public et aux médias les résultats de la mise en œuvre de ces actions.

Des films de présentation du Parc de Camargue ont été réalisés. Actuellement visibles sur le site Internet du Parc et sur les sites gratuits de visionnage de vidéos (YouTube et Dailymotion), ils seront également visibles en cours d'année 2013 dans les lieux d'accueil du public en Camargue.



Site Internet du Parc

Partenaires :

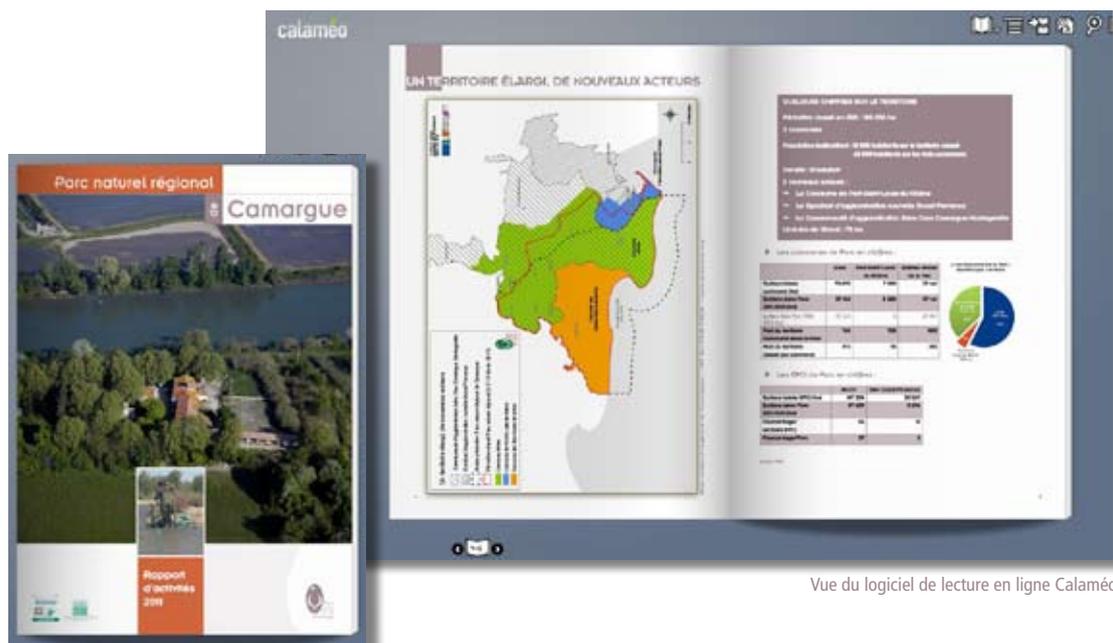
- Office de tourisme d'Arles
- Office de tourisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer

Opération 2011

Budget global prévu : 31 200 €

Opération 2012

Budget global prévu : 27 290 €



Vue du logiciel de lecture en ligne Calameo

Accompagnement dans l'édition de l'encyclopédie de la Camargue

Les objectifs de la réalisation de cet ouvrage encyclopédique sont essentiellement de :

- disposer d'un ouvrage de référence sur la Camargue dans lequel sont abordés tous les sujets se rapportant au territoire
- apporter une connaissance exhaustive dans le domaine des sciences de la nature et des sciences humaines
- porter un regard à l'échelle du delta du Rhône dans son intégralité
- vulgariser la connaissance acquise.

135 auteurs ont contribué à la rédaction du manuscrit, qui a été transmis à l'éditeur fin août. Le projet est piloté par trois coordonnateurs spécialisés, dont le président du Conseil scientifique de la Réserve de biosphère de Camargue.

La publication de l'ouvrage est prévue pour l'automne 2013.

Partenaires :

- Société nationale de protection de la nature (SNPN) réserve de Camargue
- Tour du Valat
- Conservatoire des espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Syndicat mixte pour la gestion et la protection de la Camargue gardoise
- DESMID

Budget global prévu : 20 000 €



QUELQUES INDICATEURS

- Lettre d'information du Parc diffusée (au format papier) dans 9 000 boîtes à lettre en Camargue, à 300 correspondants institutionnels et à 1700 personnes dans des points de distribution sur les 3 communes du Parc
- Réédition du dépliant «Découvrir le Parc» en 52 000 exemplaires dans 6 langues

INSTANCE CONCERNÉE

- Commission administration générale, finances et communication



BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS



INFORMATION,
SENSIBILISATION
ÉDUCATION
AU TERRITOIRE



Observatoire du territoire et système d'information territorial

Ambition 4 - Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Observatoire Camargue : Consultation des ressources d'information géographique du Système d'information territorial (SIT) des Parcs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Système d'information territorial est un site Internet mutualisé qui permet de centraliser et de diffuser les informations disponibles sur les territoires des Parcs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les données disponibles à ce jour dans le SIT sont d'ordre administratif, géographique, réglementaire, naturaliste, urbanistique, culturel, socio-économique, touristique...

La multiplicité des informations disponibles a nécessité le développement d'un nouveau module informatique appelé PAC (« porté à connaissance ») permettant de consulter toutes les ressources d'information géographique du Système d'information territorial et d'en faciliter les recherches.

Cette application nécessite encore quelques interventions techniques sur les bases de données et sera totalement opérationnelle en fin d'année 2013.

L'application « fiche communale », développée en 2011, est à présent totalement fonctionnelle.

Ces deux nouveaux modules, fruits du travail collaboratif des géomaticiens des Parcs de Camargue, Luberon, Verdon et Queyras, permettent une évolution qualitative importante du SIT.

Ils répondent aussi à l'un des objectifs initiaux du SIT qui est de démocratiser les outils d'information géographique et permettre leur appropriation par tous les utilisateurs potentiels.

Les informations disponibles sur le Système d'information territorial sont accessibles sur www.pnrpaca.org

Partenaires :

- Conseil régional Languedoc-Roussillon
- Etat DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Parc naturel régional du Verdon
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc naturel régional du Queyras

Budget global prévu : 22 000 €



Les chiffres clé du SIT

- Plus de 250 cartes dynamiques publiées
- Plus de 13 applications spécifiques : socio économie, loup, faune, géologie, patrimoine bâti, itinérance à vélo, zones humides...
- Près de 2000 couches géographiques publiées et en voie de catalogage et de normalisation
- Près de 4000 connexions par mois

Rétrospective et valorisation de 20 ans de suivis de l'occupation du sol sur le territoire du Parc

Dans le cadre de son observatoire territorial, le Parc suit l'état de l'occupation du sol sur son territoire tous les 5 ans depuis 1991. Malgré les difficultés inhérentes à tous les travaux d'analyse spatiale initiés depuis une vingtaine d'années, les résultats obtenus lors des précédentes campagnes confirment la nécessité de poursuivre le suivi de l'occupation du sol sur le territoire du Parc naturel régional. En effet, la base de données collectée constitue un excellent outil de connaissance et de compréhension des évolutions du territoire et d'évaluation des actions qui y sont engagées (mesures agri-environnementales, replantation des haies...).

L'étude de l'évolution de l'occupation du sol 1991-2011 a d'ores et déjà livré ses premières conclusions générales.

On observe :

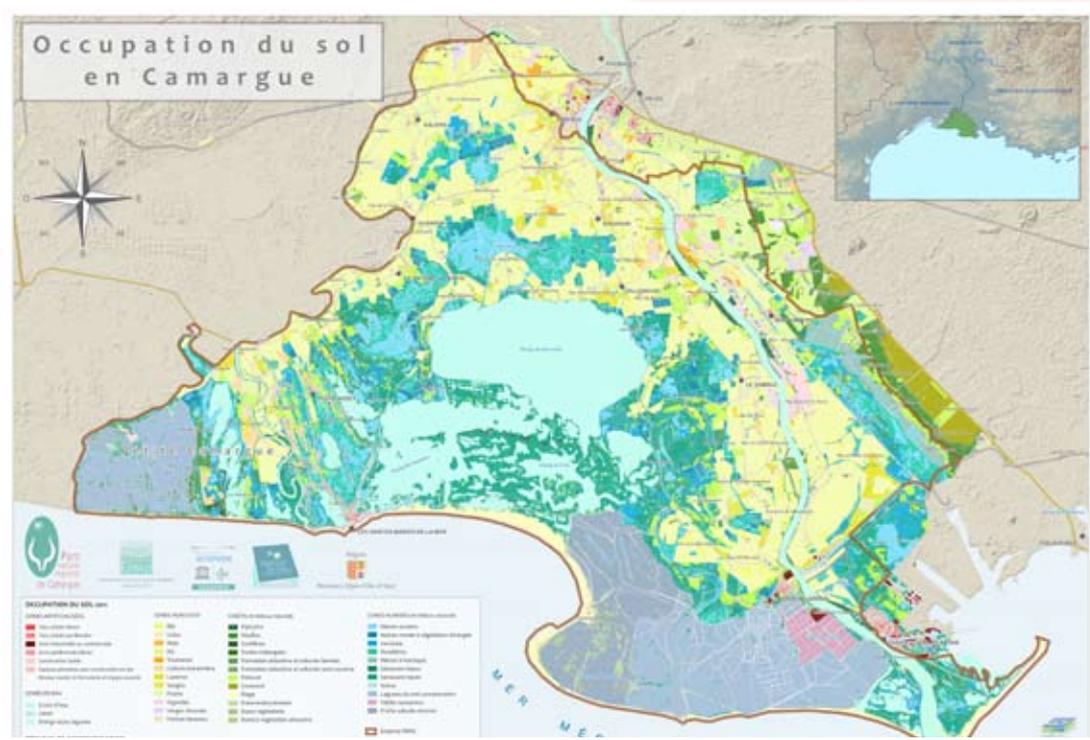
- une certaine stabilité de la proportion des milieux naturels et cultivés
- une progression quantitative des milieux humides et des pelouses. Cette progression spatiale se localise autour des grands ensembles de milieux naturels déjà identifiés en 1991 et contribue à les rendre plus compacts et moins morcelés.

Le traitement des données ayant été plus long que prévu, la restitution des résultats de l'étude est reportée au début de l'année 2013.

Partenaires :

- Société nationale de protection de la nature (SNPN) – Réserve de Camargue
- Tour du Valat
- Syndicat mixte pour la gestion et la protection de la Camargue gardoise
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

Budget global prévu : 75 000 €



QUELQUES INDICATEURS

- Une application «fiche communale» créée pour le SIT
- Création d'une base de données géoréférencées de l'occupation du sol en 2011

INSTANCES CONCERNÉES

- Comité de l'observatoire Camargue
- Commission suivi évaluation de la charte
- Conseil scientifique de la Réserve de biosphère





INFORMATION,
SENSIBILISATION
ÉDUCATION
AU TERRITOIRE



Observatoire du territoire : suivi du paysage et du patrimoine bâti

Ambition 4 - Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Observatoire photographique du paysage de Camargue

Les axes prioritaires de la politique paysagère du Parc reposent notamment sur l'inventaire, la mise en valeur, la préservation et le maintien de la diversité des paysages de Camargue.

Dans ce cadre, la réalisation d'un observatoire photographique s'avère être un bon outil de sensibilisation et d'aide à la décision. Il permet aussi d'enrichir la connaissance du patrimoine naturel et culturel du territoire du Parc naturel régional de Camargue et permet de mieux appréhender les caractéristiques actuelles du paysage de Camargue et son évolution depuis le début du 20e siècle.

La première campagne photographique a été réalisée dans le courant de l'été 2009, délivrant 51 prises de vue. Dans un souci de cohérence, l'observatoire photographique est reconduit tous les cinq ans, afin de croiser les informations avec les résultats de l'étude de l'occupation du sol. La première reconduction de cette opération en 2011 a donné lieu à une campagne de prises de vue selon la même méthodologie que la campagne de 2009.

Pour bien saisir les enjeux liés à l'évolution des paysages, des fiches d'analyse du contexte et des évolutions observées ont été réalisées et sont annexées aux photographies, qui seront mises en ligne sur le Système d'information territorial (SIT), dans le cadre de l'opération de valorisation de cet observatoire.

INSTANCES CONCERNÉES

- Commission architecture, urbanisme et paysage
- Comité de l'observatoire Camargue

Partenaires :

- Conseil régional Languedoc-Roussillon
- Etat DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- DESMID

Budget global prévu : 6 000 €

Valorisation de l'Observatoire photographique du paysage de Camargue

Le support principal choisi parmi les nombreux modes de valorisation possibles pour cet observatoire sera une exposition qui, pour les habitants, prendra la forme d'une exposition itinérante à travers les hameaux de Camargue et participera à l'appropriation par les habitants des questions que soulève l'évolution des paysages.

Pour les scolaires, en lien avec la mission « éducation au territoire » du Parc, cette exposition pourra servir de base à des activités pédagogiques développées dans les écoles du territoire.

Pour les décideurs et aménageurs du territoire, l'observatoire photographique du paysage doit être un outil de sensibilisation et d'aide à la décision, à travers la réalisation d'un travail de recherche scientifique d'évaluation des changements liés aux évolutions économiques, écologiques et sociales.

Un travail avec les géomaticiens des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, réunis dans le projet SIT (système d'information territorial) a permis de définir les besoins pour la mise en ligne de l'observatoire photographique du paysage. Une application a été créée sur cette base et l'observatoire devrait être disponible à la consultation en cours d'année 2013.

INSTANCES CONCERNÉES

- Commission architecture, urbanisme et paysage
- Comité de l'observatoire Camargue

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Etat DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc naturel régional du Queyras
- Parc naturel régional du Verdon

Budget global prévu : 20 000 €



Suivi évaluation participatif de la mise en oeuvre de la charte

Ambition 4 - Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes



SUIVI ÉVALUATION
DE LA CHARTE

Elaboration d'outils de valorisation de la nouvelle charte

L'objectif de cette opération est de restituer et de valoriser le travail des habitants et des acteurs du territoire lors de la procédure de révision de la charte du Parc.

La charte a été éditée en nombre restreint et diffusée au Comité syndical et au Conseil de Parc en avril 2012. La version électronique reste consultable sur le site Internet du Parc : www.parc-camargue.fr rubrique téléchargements, « charte du Parc 2011-2022 ».

Les réunions de conception d'un guide pratique de la charte et du Parc, auxquelles a participé une dizaine de personnes, ont eues lieu en début d'année. Ce guide, intitulé « Le Parc : Mode d'emploi, Modes de vie » est sorti en 12 000 exemplaires à l'occasion de la fête du Parc le 30 septembre 2012. En fin d'année, plus de 9 500 guides avaient été diffusés, dont près de 9 000 distribués dans les boîtes à lettres des habitants du territoire du Parc. Le livret est également téléchargeable sur le site Internet du Parc.

Le travail relatif à la création d'un site Internet participatif dédié au suivi et à l'évaluation de la charte, initialement programmé pour mi-mars, est reporté au premier semestre 2013 pour ce qui est de sa conception technique.

Des développements sur des modules interactifs innovants seront ensuite réalisés par un prestataire et le site devrait être opérationnel au début de l'automne 2013.



Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Budget global prévu : 30 000 €

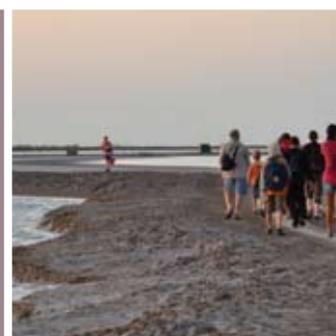


QUELQUES INDICATEURS

- 100 rapports de charte imprimés.
- 12 000 guides pratiques édités.
- 9 500 guides pratiques distribués.

INSTANCE CONCERNÉE

- Commission suivi évaluation de la charte



BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS



ÉCONOMIE
LOCALE, SERVICES
À LA POPULATION
ET AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



Développement de l'économie rurale et accès aux services

Ambition 4 - Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Animation et suivi du programme LEADER du Pays d'Arles

Le programme LEADER sur le territoire du Pays d'Arles est mené en partenariat entre trois territoires de projets : le Pays d'Arles et les Parcs naturels régionaux des Alpilles et de Camargue.

Cette organisation conjointe découle de la situation particulière du Pays d'Arles, dont le périmètre recouvre une large partie des territoires des deux parcs.

Afin de conserver la cohérence territoriale tout en prolongeant les échanges et le travail existant, le Syndicat mixte du Pays d'Arles porte le programme et coordonne le GAL (groupe d'action locale), la cellule technique d'animation LEADER. Cette cellule technique s'organise autour de deux missions générales, d'une part la gestion et la coordination du programme, d'autre part, l'animation et l'ingénierie.

Des techniciens des deux Parcs et du Pays d'Arles interviennent en appui aux porteurs de projets et concourent à l'organisation de la cellule technique.

Cette mutualisation de compétences permet de rationaliser les forces vives des territoires du Pays d'Arles, répondant ainsi pleinement aux objectifs de l'appel à candidature LEADER.

A ce jour, c'est plus de 50 projets qui ont été examinés et programmés. Point de vente directe de productions agricoles, opération de valorisation du patrimoine, création de points de services... sont les principaux thèmes concernés par les projets.

Partenaires :

- Syndicat mixte du Pays d'Arles
- Parc naturel régional des Alpilles

Budget global prévu : 15 000 €

Qui peut bénéficier d'une aide LEADER sur le territoire du Pays d'Arles ?

Le programme LEADER s'adresse aux porteurs de projets, soit :

- Les associations
- Les collectivités et leurs groupements (communes, EPCI)
- Les organismes consulaires (métiers et artisanat, agriculture, commerce et industrie)
- Le Syndicat mixte du Pays d'Arles, les parcs naturels régionaux et les autres établissements publics
- Les exploitants agricoles et les groupements de producteurs
- Les syndicats professionnels
- Les micro-entreprises et les acteurs de l'économie sociale
- Les organismes de formation
- Les particuliers

Projet de valorisation des productions agricoles du Pays d'Arles en circuits courts de proximité et dans la restauration collective

Le Pays d'Arles, au vu de la très grande diversité des produits et formes de commercialisation qui existent sur son territoire, présente un potentiel important de développement des circuits courts de proximité (valorisation et distribution des productions locales).

L'action publique constitue un levier pour mettre en place ces dynamiques de circuits courts de proximité :

- en soutenant des projets de développement de circuits courts
- en prenant en compte dans ses propres projets de restauration (restauration collective, portage de repas à domicile ...) la question des produits locaux de proximité.

Le Parc de Camargue s'investit dans le projet en apportant son expertise sur l'ensemble des phases de la démarche, et plus particulièrement en :

- mettant à disposition les données et études conduites dans le domaine agricole sur son territoire,
- mobilisant les acteurs agricoles de son territoire sur le projet,
- participant aux groupes de travail et ateliers thématiques,
- recherchant et en mettant à disposition les expériences conduites sur ce thème par d'autres Parcs naturels régionaux ou la Fédération des Parcs naturels régionaux
- apportant sa contribution à la définition et au montage opérationnels des projets identifiés au cours de la démarche pour améliorer les modes de distribution en circuits courts,
- apportant sa connaissance sur les aspects liés au foncier agricole,
- rendant compte des résultats de l'étude dans ses instances de travail (commissions thématiques « activités économiques et accès aux services » et « activités agricoles, développement et promotion de l'élevage »).

La démarche engagée par le Syndicat mixte du Pays d'Arles a eu pour finalité de dresser un état des lieux de l'activité agricole à l'échelle du territoire du Pays d'Arles, présenté au public en novembre 2012.

Ce diagnostic a montré l'existence d'activités agricoles spécifiques telles que la production rizicole en Camargue, le maraîchage dans le Val de Durance, le pastoralisme en Crau et l'oléiculture des Alpilles, qui sont des atouts pour le territoire. Les démarches qualité se révèlent être nombreuses et les produits labellisés sont diversifiés.

Le partenariat entre le Syndicat mixte du Pays d'Arles et les Parcs de Camargue et des Alpilles a été très positif et a permis, à travers l'organisation d'ateliers par filière, d'obtenir une base d'informations, qui servira de support à l'élaboration de la charte agricole du Pays.

Partenaires :

- Syndicat mixte du Pays d'Arles
- Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
- Parc naturel régional des Alpilles
- Communes
- Agriculteurs professionnels
- Universités, écoles, structures d'enseignement et de recherche
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Europe FEADER

Budget global prévu : 13 500 €



QUELQUES INDICATEURS

- 50 projets programmés dans le programme LEADER
- Signature de la convention de partenariat entre le Syndicat mixte du Pays d'Arles, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, le Parc naturel régional des Alpilles et le Parc de Camargue

INSTANCES CONCERNÉES

- Commission activités économiques et accès aux services
- Commission activités agricoles, développement et promotion de l'élevage.



BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS



COOPÉRATION



Réserve de biosphère de Camargue et convention Ramsar

Ambition 4 - Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Fonctionnement, animation et valorisation de la Réserve de biosphère

Depuis l'obtention de l'agrément par l'UNESCO le 27 octobre 2006, le Parc naturel régional de Camargue et le Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise assurent en partenariat l'animation et la valorisation de la Réserve de biosphère de Camargue - Delta du Rhône. Les opérations conduites dans le cadre de ce programme visent à poursuivre la dynamique d'acquisition des connaissances, lancée à l'échelle du delta du Rhône, valoriser les savoirs et les pratiques respectueuses de l'environnement et renforcer l'animation et l'appropriation de la Réserve de biosphère par les acteurs et habitants du territoire.

Les deux structures co animatrices participent régulièrement aux activités du réseau en prenant part notamment aux programmes d'échanges et ateliers participatifs organisés (voyage d'études dans les sources de la Loire et de l'Allier...).

Fin septembre 2012, des étudiants en Master II « espace et milieux » de l'université Paris Diderot ont mené une étude visant à la création d'un réseau « d'éco acteurs » des réserves de biosphère.

Parmi les publications en projet, une plaquette sur les produits et les productions de Camargue et une synthèse sur l'agriculture à l'échelle de la Réserve de biosphère devraient être réalisées en 2013.

Partenaires :

- Syndicat mixte pour la gestion et la protection de la Camargue gardoise
- Association MAB France
- DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Opération 2012

Budget global prévu : 12 500 €

Convention RAMSAR

La convention de Ramsar sur les zones humides est un traité intergouvernemental qui sert de référence à l'action nationale et à la coopération internationale en matière de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. L'idée de ce traité a vu le jour en Camargue, en 1962, sous l'impulsion de Luc Hoffmann, fondateur de la Fondation Tour du Valat.

Le Gouvernement français a ratifié cette convention en 1986 et en est responsable au regard de son secrétariat général. Lors de cette ratification en 1986, il a désigné la Camargue comme site Ramsar, rejoint depuis par une quarantaine de sites.

La circulaire ministérielle du 24 décembre 2009 précise les modalités de sélection, désignation, gestion et suivi de l'évolution des zones humides inscrites au titre de la convention Ramsar.

Les animateurs-coordonateurs de sites Ramsar français ont décidé de se regrouper afin de promouvoir le label Ramsar, améliorer la gestion des sites inscrits, échanger et participer aux réflexions. Le 29 septembre 2011, ils se sont constitués en association « Ramsar France », dont le siège est domicilié au Parc de Camargue.

Le Parc de Camargue a signé la première charte pour la gestion d'un site Ramsar le 16 novembre 2012 lors des assises nationales qui se tenaient dans le Parc naturel régional de la Brenne.

Partenaires :

- Etat DREAL
- Association Ramsar France



COOPÉRATION

Coopération à l'international

Ambition 4 - Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Développement de la coopération internationale

La charte du Parc de Camargue exprime la volonté des acteurs locaux et des partenaires institutionnels de développer une politique de coopération décentralisée, en particulier avec des territoires aux enjeux similaires (deltas, zones humides, zones littorales...).

Parmi les actions menées en matière de coopération, le Parc a participé au conseil d'administration de l'association française des Parcs et aires protégées de Méditerranée et a adhéré au réseau MedPAN, regroupant les aires marines protégées de Méditerranée.

Au niveau européen, les échanges avec le Parc de la Doñana se poursuivent ; une animation commune autour de la diffusion d'un film réalisé en partenariat a eu lieu à Méjanès en juillet.

Le programme LIFE+ MC-SALT, piloté par le delta du Pô en coopération avec la Bulgarie et la Sardaigne, auxquels sont associés la Tour du Valat et le groupe Salins a été mis en œuvre pour une durée de 3 ans.

Par ailleurs, en lien avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, le Parc participe à la mise en œuvre d'un Parc de la "laguna de Rocha" en Uruguay, zone humide Ramsar et réserve de Biosphère similaire à la Camargue. Une convention de jumelage est actuellement en cours de préparation et ce projet de Parc devrait voir le jour en 2018.

D'autres projets de coopération sont à l'étude avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, notamment le développement d'un programme sur les zones humides du fleuve Sénégal et la poursuite du programme « Mosaïque » au Brésil, dont la Fédération des parcs naturels régionaux de France est également partenaire.

Partenaires :

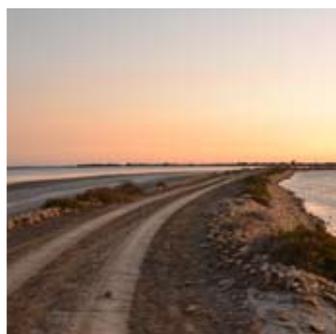
A l'échelle nationale :

- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- Agence française de développement,
- Tour du Valat
- Salins du midi
- Eleveurs et riziculteurs, le club Méjanès

A l'échelle internationale :

- Union européenne
- Ministère de l'environnement
- Espagne : Région Andalousie, Parc de Doñana
- Italie : Parcs de Molentargius et Pô, Federparchi,
- Uruguay : province de Rocha, réserve de la laguna de Rocha

Budget global prévu : 50 000 €



QUELQUES INDICATEURS

- Première charte pour la gestion d'un site Ramsar signée
- 3 partenariats (Doñana, Italie et Uruguay) réalisés

INSTANCE CONCERNÉE

- Conseil scientifique de la Réserve de biosphère



Composition du Conseil de Parc

Abeille Arlésienne (L')
Amis des marais du Vigueirat (Association les)
Amis du vieil Arles (Association des)
Antique confrérie des gardians
AOC « Taureau de Camargue » (Syndicat de défense et de promotion de la viande)
Beauduc (Association de sauvegarde du patrimoine de Beauduc)
Cabaniers du Sablon (Les)
Cabanonniers Port-Saint-Louisiens (Association les)
Camargo souvajo (Association)
Camarguais (Association des)
Chasse maritime de Camargue (Association de)
Chasseurs (Fédération départementale des)
Chasseurs de Camargue (Amicale des)
Collectif Prouvènço
Comité de soutien du Parc naturel régional de Camargue
Comité des fêtes d'Arles - Festiv'Arles
Conservatoire grand Sud des cuisines de terroir
DEDUCIMA (Association pour le développement durable et citoyenneté à Mas Thibert)
DESMID
Éleveurs de chevaux de race Camargue (Association des)
Éleveurs de la « Raço di Bioù » (Association des)
Éleveurs de taureaux de courses camarguaises (Association des)
Éleveurs français de taureaux de combat (Association des)
« Etienne Boisset » (Club taurin Paul Ricard)
Gageron (Comité du hameau de)
Gardiens professionnels de taureaux et toros de Languedoc et Provence (Association des)
Gimeaux (Association pour la sauvegarde des intérêts de)
Groupe cynégétique arlésien (Association)
Ilotope (Compagnie)
Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
« Lou Fourmigo » (Club taurin Paul Ricard)
Maison du cheval Camargue (Association)
Manadiers éleveurs de la « Raço di Bioù » (Association des)
Migrateurs Rhône Méditerranée (Association)
« Mireille » (Club taurin)

Nacioun Gardiano
Office national de la chasse et de la faune sauvage
Délégation régionale Rhône-Alpes-Paca-Corse
Office de tourisme d'Arles
Office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer
Palissade (Syndicat mixte de La)
Pêches camarguaises (Association des)
Pêches maritimes et des élevages marins (Comité local des)
Pêcheurs Arles-St Martin de Crau (Association des)
Pêcheurs mer et étangs du pays des Saintes-Maries-de-la-Mer et d'Arles (Association des)
Pêcheurs professionnels Rhône aval Méditerranée (Association interdépartementale des)
Plaisanciers de Beauduc (Association les)
Plaisanciers de Port Gardian (Association des)
Pont de Gau (Association des amis du parc ornithologique de)
Propriétaires riverains du Vaccarès et des pêcheurs professionnels sur lesdites propriétés (Association des)
Propriétaires (Comité des)
« Prouvènço Aficioun » (Club taurin)
Renaissance saintoise (Association)
Rhône Pays d'Arles (CPIE)
Riziculteurs de France et filière (Syndicat des) (SRFF)
Saliers (Comité d'intérêt de village de)
Salin Commune (Association pour)
Société de protection de la nature Languedoc-Roussillon, Comité du Gard
Société nationale de protection de la nature - Réserve nationale de Camargue
SYMADREM (Syndicat interrégional mixte d'aménagement des digues du Rhône et de la mer)
Tête de Camargue (Comité d'Intérêt de Quartier)
Tour du Valat (Fondation)
Tourisme équestre (Association camarguaise de)
Tourisme équestre des Bouches-du-Rhône (Comité départemental de)
Traversées du delta du Rhône (Syndicat mixte des)
Trinquetaille (Comité d'intérêt de quartier)
Ventadis (Association)

Au 31/12/2012

Composition du Conseil scientifique et d'éthique

Président : Letourneux François, Président du comité UICN France, Union mondiale pour la nature, suivi et gestion des espaces littoraux

Allag-Dhuisme Fabienne, Observatoire du territoire, directrice de l'environnement et du développement durable

Allard Paul, professeur d'histoire, Université de la Méditerranée Marseille, DESMID

Béringuier Philippe, maître de conférences à GEODE (géographie de l'environnement), Université de Toulouse, Agence de l'eau Marseille

Chadenas Céline, GEOLITTOMER/IGARUN Littoral à Nantes

Grasland Loïc, directeur UMR espaces, Université d'Avignon

Chauliac André, OPIE, Muséum d'histoire naturelle

Cheylan Marc, laboratoire biogéographie et écologie des vertébrés

Chevallier Denis, conservateur en chef, directeur adjoint du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

Bellan-Santini Denise, directeur de recherche CNRS, Centre d'océanologie de Marseille

Duncan Patrick, directeur de recherche CNRS ; chargé de mission Ministère de la recherche, écologie animale, conservation/gestion de la biodiversité

Landuré Corinne, archéologue à la DRAC, Aix-en-Provence

Martin Jean-Louis, CEFE – CNRS, écologie végétale et animale

Bouillon Gilles, architecte des Bâtiments de France

Michaud Henri, botaniste au Conservatoire botanique national méditerranéen

Micoud André, directeur de recherche du CRESAL-CNRS

Doeuvre Jean-André, ODI France, économie touristique

Notteghem Jean-Loup, président du CS du CFR, (UPMF Grenoble), Professeur ENSAM

Basset Karine, chargée de recherche indépendante au Laboratoire Teleme Aix-en-Provence

Picon Bernard, président du conseil scientifique du Plan Rhône, CNRS-DESMID

Bonhomme François, directeur de recherche CNRS, directeur de la station méditerranéenne de l'environnement littoral à Sète,

Ramade François, professeur Université de Paris-Sud, écologie systématique évolution

Medard-Blondel Anne, Muséum d'histoire naturelle de Marseille

Tourenq Jean-Noël, Université de Toulouse, Invertébrés aquatiques

Tournoud Marie-George, responsable filière eau à l'ISIM-Université de Montpellier

Untermaier Jean, président du SNPN

Vaquer André, (anciennement) docteur en écosystèmes lagunaires, écologie du plancton, Université de Montpellier

Vella Claude, maître de conférence à l'Université de Provence - CERE

Rapport d'activités 2012 du Parc naturel régional de Camargue

Directeur de la publication : Hervé Schiavetti

Responsable de la rédaction : Didier Olivry

Relecture : Didier Olivry, Régis Vianet, Sonia Ayme

Analyse des données, synthèses, rédaction : Régine Gal

Maquette, mise en page, rédaction : Chantal Mebrek

Sources des données :

- ▶ Responsables des opérations (S. Arnassant, M. Cervilla, L. Dami, R. Dumoulin, J. Faure, R. Fausti, R. Gal, C. Galindo, M. Granier, G. Hemery, P. Isenmann, A. Jouvenel, D. Lazin, E. Le Roux, D. Marobin-Louche, C. Mebrek, D. Olivry, F. Rabemananjara, E. Rouquette, C. Ser, A. Vadon, R. Vianet)
- ▶ pôle administration générale (S. Ayme, J. Compan, C. Héritier, P. Lopez, M. Mercier, E. Mondet, R. Perrin)
- ▶ Logiciel EVA
- ▶ Système d'information territorial (SIT PNR PACA) www.pnrpaca.org
- ▶ Site Internet du Parc www.parc-camargue.fr

Crédits photographiques :

Sauf mention contraire, les photographies sont de l'équipe du Parc (S. Arnassant, M. Cervilla, L. Dami, J. Faure, C. Galindo, M. Granier, G. Hemery, E. Le Roux, D. Marobin-Louche, Ch. Mebrek, M. Mercier, J. Portes, F. Rabemananjara, F. Revest, E. Rouquette, A. Vadon)
Portrait p.3 sous licence Creative Commons

Gestion de la photothèque : Marjorie Mercier

Revue de presse : Marjorie Mercier

Imprimeur :

Graphistes Associés
10, Place Louis Blanc
13200 ARLES

Juin 2013



Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 Arles
Tél. 04 90 97 10 40
fax. 04 90 97 12 07
secretariat@parc-camargue.fr
Sites Internet :
www.parc-camargue.fr
www.pnrpaca.org

Avec la participation financière de
la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Rapport d'activités 2012

Parc naturel régional de Camargue

